TROIS-RIVIÈRES | 98e ANNÉE, N° 126

lenouvelliste.ca

La Nouvelliste

JEUDI 29 MARS 2018



Un drame qui fait réfléchir

Un corps découvert tout près de l'édifice du Manoir du Vieux-Moulin

PAGE 5

Trois-Rivières en blues: des gros noms dévoilés

George Thorogood and The Destroyers et Buddy Guy seront présents

PAGE 18



George Thorogood

LE CÉGEP FAIT VOLTE-FACE

Trois des cinq programmes visés par une possible suspension seront finalement maintenus **PAGE 3**



UN NOUVEAU BRAS POUR MANGER

PAGE 2

PHOTO: STÉPHANE LESSARD



TUERIE DE LA MOSQUÉE

Bissonnette plaide coupable

PAGES 4-5-32-33

POUR VOS BESOINS EN LOGEMENT

Appartements *refaits à neuf!*

1½ PIÈCES | 2½ PIÈCES | 3½ PIÈCES | 4½ PIÈCES | 5½ PIÈCES

Chauffés , éclairés, piscine intérieure, places de stationnement intérieures et extérieures, conciergerie et maintenance sur place, immeuble insonorisé.

PLACE DU CENTRE
950, RUE ROYALE, TROIS-RIVIÈRES

DOMAINE LES RIVIÈRES
1425, DES CYPRÈS, TROIS-RIVIÈRES

TERRASSES SEIGNEURIALES
3400-3470, LOUIS-PASTEUR, TROIS-RIVIÈRES



TROISVERT

APPELEZ DÈS MAINTENANT AU 819 379-9429

WWW.TROISVERT.COM

RBQ: 8321-9790-33



96¢ + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	22-23
loterie	30
météo	32
nécrologie	26 à 29
opinions	12-13
petites annonces	24-25
sports	34 à 39

INSOLITE

La République en Marche de Macron dit stop à Genève en Marche

GENÈVE (AFP) — La formation politique du président français Emmanuel Macron, La République en Marche (LRM), ne supporte plus de voir le petit parti Genève en Marche s'afficher sur les bords du lac Léman: elle lui donne jusqu'au 10 avril pour changer de nom.

Le fondateur de cette formation créée en septembre, le député Eric Stauffer, farouche opposant aux «frontaliers», ces Français qui viennent travailler côté suisse, n'entend pas céder à cet ultimatum.

«Que les Français se mêlent de leur pays qui est séparé du nôtre par une frontière et qui a suffisamment de problèmes à traiter», a-t-il déclaré au quotidien *La Tribune* de Genève, en rappelant que «le département du Léman n'existe plus depuis 200 ans».

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Grande victoire pour Alain Gaudet

Le Trifluvien lourdement handicapé obtient son bras robotisé Obi et peut désormais manger seul



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca



Le Trifluvien Alain Gaudet peut désormais se nourrir seul grâce au bras robotisé OBI. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — C'était un jour de grande victoire pour Alain Gaudet, mercredi. Ce Trifluvien de 45 ans lourdement handicapé et qui multiplie les campagnes de financement afin de pouvoir obtenir les services pour demeurer chez lui a reçu le bras OBI, une machine robotisée qui lui permet maintenant de se nourrir seul. Une révolution pour lui, qui a pris son dernier repas seul il y aura bientôt six ans.

Alain Gaudet se souvient très bien du soir du 12 octobre 2012, où ses bras ont cessé de fonctionner. Atteint d'amyotrophie spinale de type 3, une maladie dégénérative qui cause la destruction des muscles, c'est ce soir-là qu'il a pris sa dernière bouchée seul. «Mon bras ne répondait plus après ça. Depuis ce jour, tous mes repas, j'ai eu quelqu'un pour m'aider à manger», raconte Alain.

Difficile de ne pas partager son sourire et son enthousiasme, mercredi après-midi, lorsqu'il a, grâce à OBI, porté une cuillère de compote de pommes à sa bouche, seul pour la première fois depuis plusieurs années. Le plus beau des cadeaux, pour un geste qui peut paraître si banal pour nous tous.

«C'est une grande victoire, et c'est aussi un gros *boost* pour mon estime. Non seulement je suis maintenant capable de me nourrir seul, mais en plus j'ai mené le combat pour trouver l'argent, monopoliser les gens derrière moi et amasser les fonds afin de pouvoir financer le robot. Je continue mon combat pour rester chez moi», constate-t-il, visiblement fier.

Il faut dire qu'Alain Gaudet est très actif dans le sociofinancement depuis plusieurs années, lui qui arrive à amasser près de 24 000 $ par année afin de combler les dépenses relatives aux différentes personnes qu'il engage pour venir l'aider à son domicile. Que ce soit pour la nourriture, les soins d'hygiène ou l'entretien quotidien de sa demeure, Alain Gaudet peut compter sur une armée de personnes, ses «anges» comme il aime les appeler.

Depuis quelques années, il a notamment reçu beaucoup d'aide de l'humoriste Mike Ward et de l'animateur Jeff Fillion, qui lui ont donné beaucoup de visibilité mais également ont contribué aux collectes de fonds, dont celle tenue lors de spectacles-bénéfices dans le cas de Ward.

Cette année, son objectif de pouvoir obtenir le OBI a motivé la poursuite de sa campagne de financement pour amasser les 7600 $ supplémentaires nécessaires pour acheter le bras robotisé. Alain Gaudet possède déjà un bras robotisé JACO, qui lui permet de saisir différents objets et effectuer des tâches qu'il ne peut accomplir de ses propres mains. JACO n'est cependant pas adapté pour le nourrir, étant donné le manque de précision des mouvements.

«C'est une grande victoire, et c'est aussi un gros *boost* pour mon estime. Non seulement je suis maintenant capable de me nourrir seul, mais en plus j'ai mené le combat pour trouver l'argent, monopoliser les gens derrière moi et amasser les fonds afin de pouvoir financer le robot. Je continue mon combat pour rester chez moi»

Toutefois, JACO pourra servir à activer OBI, alors que chaque commande donnée au robot doit se faire avec l'activation d'un bouton. Alain a, de lui-même, découvert que JACO pouvait effectuer ce mouvement afin d'activer OBI, qui va par la suite chercher la nourriture dans son assiette et la porter à sa bouche. Une innovation qui a grandement intéressé les distributeurs des deux modèles de bras robotisés, qui s'inspireront d'Alain afin d'améliorer les modèles mais aussi de former les futurs usagers.

OBI vient donc s'ajouter au quotidien d'Alain Gaudet comme un précieux allié pour éviter ce qu'il redoute le plus: terminer ses jours en CHSLD. D'ailleurs, partout dans son appartement, on constate des gadgets, des inventions, des installations maison de sa propre invention pour lui faciliter la vie et alléger le quotidien, lui qui se retrouve cloué dans ce fauteuil mais qui ne cesse de demeurer positif.

«Moi je ne me plains jamais. Je cherche plutôt à savoir comment je peux améliorer les choses quand il y a un problème. C'est ma philosophie», résume-t-il, faisant remarquer que chaque année où il amasse suffisamment de fonds pour combler l'aide de 30 000 $ offerte par le gouvernement, il fait économiser 60 000 $ aux contribuables québécois en restant chez lui plutôt qu'en CHSLD.

L'humoriste Mike Ward présentera son spectacle *Mike Ward le Magnifique 6* en mai prochain, un spectacle qui permettra une fois de plus d'amasser des fonds pour Alain Gaudet.

Le Cégep fait volte-face

Trois des cinq programmes visés par une possible suspension seront maintenus



VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca



Pas moins de 150 professeurs s'étaient déplacés à la réunion pour démontrer qu'ils tenaient à la carte de programmes en place. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Au terme d'une longue réunion qui avait lieu mercredi soir, le conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières a fait volte-face. En effet, le programme Mécanique industrielle, celui d'Éco-développement et l'option Contrôle des matériaux du programme Technologie du génie métallurgique seront maintenus pour l'année 2018-2019.

Une décision a été prise en ce sens puisque les demandes d'admission laissent croire à l'atteinte du nombre de 10 inscriptions pour le programme de Mécanique industrielle.

Pour leur part, la voie de sortie Contrôle des matériaux du programme de Génie métallurgique et le programme d'Éco-développement seront soutenus financièrement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Toutefois, le conseil d'administration a décidé que, faute d'inscriptions, le programme Mécanique du bâtiment et la voie Télécommunications du programme Technologie de l'électronique seront mis en pause à la rentrée 2018.

«Il est important de préciser que les étudiants et les étudiantes déjà en cheminement (2e ou 3e année) en Mécanique du bâtiment et en Télécommunications pourront terminer leur parcours scolaire comme prévu. Également, tous les étudiants ayant fait une demande d'admission dans ces programmes et voies de sorties ont été contactés par le collège afin qu'ils puissent être admis dans un autre programme sans être pénalisés», souligne Louis Gendron, directeur général du Cégep de Trois-Rivières.

Cela dit, le Cégep évaluera la possibilité d'offrir un DEC intensif en Mécanique du bâtiment dans une formule renouvelée. Le MEES soutiendra financièrement les travaux de reconfiguration du DEC par l'embauche d'un spécialiste en élaboration de programmes qui accompagnera les cégeps du Québec offrant ce programme dans cet exercice.

En ce qui concerne la voie Télécommunications du programme Technologie de l'électronique, le Cégep poursuivra ses travaux afin de développer une offre de formation d'appoint permettant de former la main- d'œuvre de ce secteur tout en explorant la possibilité de présenter un projet en apprentissage en milieu de travail

« Ce que nous désirons, ce n'est pas de cesser d'offrir la formation, mais plutôt de transformer et d'adapter notre offre en réponse des intérêts des jeunes et des adultes en formation et aux besoins des entreprises», indique Annie Villemure, présidente du conseil d'administration.

INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

C'est le député de Trois-Rivières, Jean-Denis-Girard, qui a interpellé la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, dans ce dossier. Il se disait donc très heureux de l'intervention rapide.

«Ce sont de bonnes nouvelles par rapport à ce que nous avons entendu au niveau des programmes. Nous travaillons afin que nos maisons d'enseignement puissent fournir la main-d'œuvre nécessaire à nos entreprises sur le terrain. Pour moi, ce qui est important c'est que la ministre soit au courant du défi que nous avons à relever à Trois-Rivières et que des décisions soient prises rapidement pour que nous puissions former nos étudiants relativement à nos besoins», explique M. Girard.

La ministre s'est également engagée à revoir les conditions d'admission de certains programmes.

«L'une des problématiques que nous avons dans des programmes comme ceux-là, c'est que certains critères d'admission nécessitent que les jeunes prennent une décision alors qu'ils sont en secondaire trois et qu'ils n'ont encore aucune idée de ce qu'ils veulent faire dans la vie. Ensuite, ils arrivent au Cégep et réalisent qu'ils n'ont pas les prérequis. Il faut donc faciliter l'entrée de ces jeunes-là dans ce type de programme», ajoute-t-il.

Il mentionne aussi que du travail devra être effectué en amont afin de faire la promotion des formations en question.

LE SYNDICAT PREND LA PAROLE

Plus tôt dans la soirée, le syndicat avait pris la parole afin de présenter un argumentaire visant à faire renverser la vapeur et ne pas aller de l'avant avec cette initiative de la direction de l'établissement.

«Nous avons tendu une main au conseil d'administration avec des pistes concrètes pour sortir de la crise ensemble avec le moins d'écueils possible. Mes collègues-professeurs m'ont également appuyé pour parler de leur point de vue et illustrer tout le rayonnement de ces programmes. Un rayonnement qui est à la fois local, régional, national et même international. C'était donc important pour nous de prendre la parole autour de ces éléments», soutient Jean Fournier, président du syndicat des professeurs du Cégep de Trois-Rivières.

D'ailleurs, pas moins de 150 professeurs s'étaient déplacés à la réunion pour démontrer qu'ils tenaient à la carte de programmes en place.

Rappelons que le Cégep de Trois-Rivières envisageait de suspendre les programmes de Mécanique du bâtiment, Mécanique industrielle, l'option télécommunications du programme Technologie de l'électronique, l'option Contrôle des matériaux du programme Technologie du génie métallurgique ainsi qu'Éco-développement (anciennement Pâtes et papiers). Le trop petit nombre d'inscriptions justifiait la suggestion faite au conseil d'administration.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FOMENTER, *verbe*

Définition – Préparer ou exciter (quelque chose de mauvais). *Fomenter un complot, une révolte.*

Synonymes – combiner, machiner, manigancer, ourdir, tramer ; [Familier] fricoter, goupiller, magouiller, mijoter, traficoter, trafiquer ; (à plusieurs) comploter, conspirer...

Cooccurrences – fomenter un coup d'État, fomenter un complot, fomenter une révolution, fomenter la discorde, fomenter la sédition, fomenter la subversion, fomenter une contre-révolution...



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Alexandre Bissonnette plaide coupable

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

Coupable, 12 fois. Les veuves pleurent doucement en entendant les noms de leurs maris. Alexandre Bissonnette retient difficilement ses larmes. Le sort de l'auteur de la fusillade à la Mosquée de Québec est scellé.



Devant une salle d'audience remplie des survivants et des proches des victimes, le juge François Huot de la Cour supérieure a déclaré Alexandre Bissonnette, 28 ans, coupable des six meurtres au premier degré et de six tentatives de meurtre avec une arme à autorisation restreinte.
— ILLUSTRATION COLLABORATION SPÉCIALE HB

Devant une salle d'audience remplie des survivants et des proches des victimes, le juge François Huot de la Cour supérieure a déclaré Alexandre Bissonnette, 28 ans, coupable des six meurtres au premier degré et de six tentatives de meurtre avec une arme à autorisation restreinte.

Le jeune homme avait enregistré ses plaidoyers de culpabilité lundi vers 14h30. Le juge François Huot avait toutefois refusé de les entériner avant que l'accusé ne soit revu par un psychiatre qui pourrait confirmer son aptitude à subir son procès et à plaider coupable. L'ordonnance de non-publication, toujours en vigueur, empêchait les médias de rapporter cet important revirement de situation jusqu'à la déclaration de culpabilité.

Alexandre Bissonnette est donc coupable des meurtres au premier degré de Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzedine Soufiane et Aboubaker Thabti.

Il est aussi coupable d'avoir tenté de causer la mort en utilisant une arme à autorisation restreinte de Said Akjour, Aymen Derbali, Said El Amari, Nizar Ghali, Mohamed Khabar et 35 autres personnes présentes le soir du 29 janvier 2017 au Centre culturel islamique de Québec.

Vers 20h ce soir-là, Alexandre Bissonnette a fait irruption dans la mosquée de Sainte-Foy. Le jeune homme, membre d'un club de tir, a déchargé ses armes dans la salle de prières, tué une demi-douzaine de fidèles et en a blessé cinq autres avant de prendre la fuite à bord de la voiture de son père. Une arme longue a été retrouvée près de la mosquée.

PEINE ET DOULEUR IMMENSE

Lundi, Alexandre Bissonnette avait annoncé avoir une déclaration à faire. Le juge Huot n'avait pas oublié et l'a ramené dans le box des témoins.

L'ex-étudiant de l'Université Laval ne regardera presque jamais sa feuille. Il tourne son visage à plusieurs occasions vers les dizaines de proches endeuillés assis dans la salle d'audience. Sa voix est forte, presque sans fêlure.

«À chaque minute de mon existence, je regrette amèrement ce que j'ai fait, les vies que j'ai détruites, la peine et la douleur immense que j'ai causée à tant de personnes, sans oublier les membres de ma propre famille», affirme Alexandre Bissonnette.

Quatorze mois après la tuerie, Alexandre Bissonnette se dit incapable de comprendre ce qui l'a poussé à commettre une telle horreur.

«Je ne suis ni un terroriste ni un islamophobe, assure le meurtrier. Plutôt, je suis une personne qui a été emportée par la peur, par la pensée négative et par une sorte de forme horrible de désespoir.»

Le jeune homme, victime d'intimidation durant son parcours scolaire, avait depuis longtemps des idées suicidaires et une obsession avec la mort. «C'est comme si je me battais avec un démon qui a fini par m'avoir, qui a fini par gagner contre moi», décrit-il.

Alexandre Bissonnette a dit aux victimes qu'il aimerait pouvoir leur demander pardon, mais qu'il sait que son geste est impardonnable. Il souhaite pouvoir faire au moins «un peu de bien» en plaidant coupable.

Le meurtrier regagne le box de détention. Il assistera, immobile, à la suite des débats et n'éclatera en sanglots qu'à la toute fin.

LE RÉCIT D'UN PLAIDOYER
PAGES 32-33

DÉCISION MÛRIE

Le psychiatre Sylvain Faucher a rencontré Alexandre Bissonnette lundi soir à l'Établissement de détention de Québec.

Le Dr Faucher connaît bien le jeune homme, qui a séjourné à Robert-Giffard durant de longues semaines l'automne dernier en raison de ses idées suicidaires. Lundi soir, Bissonnette, jeune homme médicamenté pour son anxiété, était au mieux de ce que le psychiatre connaît de lui.

Le psychiatre Dr Faucher explique que déjà, à la fin de l'automne dernier, Alexandre Bissonnette envisageait de plaider coupable. Il avait pris cette décision à la suite d'une longue période de réclusion.

«Ce que j'en comprends de monsieur c'est qu'il ne veut pas être l'auteur d'un autre drame collectif en faisant le procès», explique le Dr Faucher.

L'accusé a eu l'occasion de parler de sa décision avec ses proches et il comprend bien les enjeux, estime le psychiatre

Une semaine avant le drame, Bissonnette était anxieux et instable

Alexandre Bissonnette avait dû retourner vivre chez ses parents, une semaine avant la tuerie, tellement il était anxieux et instable.

Maintenant qu'Alexandre Bissonnette a plaidé coupable et que le procès est annulé, les documents présentés par la police pour obtenir les mandats de perquisition sont maintenant complètement publics, à l'exception de certains éléments pour protéger des mineurs ou des tiers innocents.

Les déclarations faites par Raymond Bissonnette et Manon Marchand aux policiers ont ainsi été révélées mercredi.

En janvier 2017, Alexandre Bissonnette était suivi à la Clinique médicale Saint-Louis. Son médecin lui avait prescrit un nouveau médicament, l'APO-Paroxétine, utilisé notamment pour traiter les troubles anxieux.

Manon Marchand a confié aux policiers que son fils, étudiant en sciences politiques à l'Université Laval, se dit «en accord avec les propos du président Donald Trump à l'effet de bloquer toute immigration».

APPEL AU 9-1-1

La dénonciation nous en apprend un peu plus sur l'appel au 9-1-1 logé par Alexandre Bissonnette, moins de 30 minutes après la tuerie.

Le jeune homme s'est identifié clairement et a annoncé qu'il était le tireur recherché par la police. Il a stationné le véhicule Mitsubishi gris de son père en bordure de l'autoroute Félix-Leclerc, non loin du pont de l'île d'Orléans, avec les feux d'urgence en fonction, et demande qu'on vienne le chercher. Il pleure et dit qu'il va aller marcher dans le bois et se tirer une balle dans la tête. Le jeune homme ajoute qu'il avait deux fusils, mais qu'il ne se rappelle de rien. Alexandre Bissonnette assure qu'il va coopérer à 100 %. Il est *tanné* et veut que les policiers interviennent.

ISABELLE MATHIEU

CAP-DE-LA-MADELEINE

Un corps découvert

L'OMH de Trois-Rivières compte se pencher davantage sur la problématique des personnes âgées isolées

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca



Un corps inanimé a été retrouvé près du Manoir du Vieux-Moulin. Il pourrait s'agir d'un geste volontaire, ce qui pousse l'OMH de Trois-Rivières à vouloir intervenir auprès des personnes âgées isolées. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Un important déploiement policier s'est tenu mercredi matin sur la rue Notre-Dame est, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, après que des citoyens eurent signalé la présence d'un corps inerte au sol, tout près de l'édifice du Manoir du Vieux-Moulin.

Une enquête a donc rapidement été ouverte sur place afin de déterminer les circonstances du décès, mais tout porterait à croire que la personne aurait fait une chute mortelle d'un des étages supérieurs de cet immeuble d'habitations à loyer modique. Selon la Sécurité publique, il pourrait s'agir d'un geste volontaire.

«C'est une intervenante socio-communautaire qui était sur place pour une intervention autre qui a constaté ce qui venait de se produire. Elle a tout de suite contacté le 911 pour obtenir des secours», explique le directeur de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, Marco Bélanger. L'organisme fait la gestion de cet immeuble de 133 logements de type HLM.

Au Manoir du Vieux-Moulin, il s'agit du troisième décès à survenir en quatre ans dans les mêmes circonstances. Pour la direction de l'OMH, la situation demeure préoccupante, et les intervenants comptent redoubler les efforts pour venir en aide aux personnes âgées vivant de l'isolement et qui pourraient ressentir de la détresse.

«Aussitôt, notre responsable à l'accompagnement social de même qu'une travailleuse sociale pour personnes âgées du CIUSSS se sont rendus sur les lieux. Les services psychosociaux ont également été interpellés par la ligne 811. Nous avons rencontré plusieurs locataires, spécialement sur certains étages qui ont été ciblés. Au cours des prochains jours, une feuille sera distribuée dans chacun des logements avec les numéros de référence des différents organismes, et le Centre de prévention du suicide fera également des visites en postvention», mentionne Marco Bélanger.

Visiblement le directeur général de l'OMH était très secoué de ce qui s'était produit, un sentiment clairement partagé par l'ensemble de l'équipe, assure-t-il.

«La problématique des personnes âgées isolées nous interpelle beaucoup et on constate qu'il va falloir réfléchir à de nouvelles actions à poser pour améliorer ça. Dans cet immeuble, nous avons connu d'autres épisodes similaires, malgré le fait que beaucoup de ressources sont déjà déployées. Nous avons un local multiservices où un partenaire communautaire est présent chaque semaine. Le CIUSSS y fait également des visites mensuelles. Il y a le Centre d'action bénévole, et en plus l'immeuble peut compter sur une association des locataires très dynamique. Mais force est de constater que ça ne suffit parfois pas à enrayer l'isolement que certaines personnes âgées vivent, et qui peut mener à une détresse importante», se désole Marco Bélanger.

«La problématique des personnes âgées isolées nous interpelle beaucoup et on constate qu'il va falloir réfléchir à de nouvelles actions à poser pour améliorer ça.»

L'équipe de l'OMH de Trois-Rivières a convenu de se pencher encore plus sérieusement sur la question au cours des prochaines semaines, assure-t-il.

Il importe de rappeler qu'en tout temps, une personne souffrant de détresse ou un proche d'une personne présentant des symptômes de détresse psychologique peut contacter le Centre de prévention du suicide au 1-866-APPELLE (277-3553).

La moitié des écoles du Québec en mauvais état

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Les écoles du Québec sont encore plus mal en point que ce que croyait le ministère de l'Éducation. En un an, le déficit d'entretien des écoles primaires et secondaires a bondi de 1,8 à 3,3 milliards $ parce que le portrait réel de la situation se précise.

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) indique que «l'état des infrastructures scolaires s'est considérablement détérioré cette année».

Si bien qu'à l'heure actuelle, seulement 45 % des écoles primaires et 53 % des écoles secondaires sont dans un état satisfaisant. L'autre moitié des écoles du Québec obtient des cotes de vétusté D ou E, signifiant qu'elles sont dans un mauvais ou un très mauvais état.

«Nos écoles sont pires que l'an passé, mais moins pires que l'an prochain. Ça empire à chaque année», s'est désolé le député de la Coalition avenir Québec (CAQ) Jean-François Roberge, qui a mis ces chiffres de l'avant à la période de questions de l'Assemblée nationale.

«Le collègue a raison. Il y a une école sur deux qui a besoin d'amour au Québec. C'est vrai puis ça va prendre des années pour y arriver [à les rénover]», a admis le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx.

Le ministre explique que son gouvernement fait le maximum pour renverser la vapeur. Il ne peut toutefois pas réparer les écoles pendant l'année scolaire, alors que les enfants les fréquentent, a-t-il fait valoir.

LE PIRE À VENIR

Le ministère de l'Éducation croit que le portrait global de la vétusté des écoles pourrait encore s'empirer. D'abord parce qu'un nouveau processus d'inspection des bâtiments, plus précis, a été implanté l'an dernier. À l'heure actuelle, environ 66 % des bâtiments ont été inspectés en suivant la nouvelle formule. Le ministère prévoit que l'exercice sera complété d'ici 2020 dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Certaines commissions scolaires ont également omis de transmettre une évaluation réaliste de leurs besoins en rénovation. Esther Chouinard, porte-parole du ministère de l'Éducation, explique par exemple que la commission scolaire de l'Énergie, en Mauricie, avait indiqué un déficit d'entretien de 0 $ en 2016-2017, alors qu'aujourd'hui, «grâce à une meilleure connaissance de l'état de ses infrastructures scolaires», les travaux se chiffrent plutôt à 38 millions $.

La vétusté des écoles pourrait aussi s'accentuer parce que certaines commissions scolaires ne sont pas capables d'augmenter le rythme de réalisation des travaux. L'argent est disponible, mais les travaux tardent à se faire.

Le PQI indique qu'en 2016 et en 2017, le gouvernement a annoncé des budgets additionnels de 900 millions $ pour rénover les écoles. Mais seulement 180 millions $ ont été dépensés. Le reste de la somme devra être investie d'ici 2021-2022.

Mme Chouinard indique que le ministère est tout de même «confiant» de respecter ses objectifs: soit que tout le parc immobilier scolaire du Québec soit dans un état satisfaisant d'ici 2030.

DOUBLE TENTATIVE DE MEURTRE

Début de l'enquête sur caution pour deux des cinq suspects



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'enquête sur caution de Jimmy Doucet-Boisvert et d'Alexis Lalande, deux des cinq individus arrêtés la semaine passée pour une double tentative de meurtre, a commencé mercredi, au palais de justice de Trois-Rivières.

Doucet-Boisvert, 19 ans, et Lalande, 18 ans, sont notamment accusés de tentative de meurtre en utilisant une arme à autorisation restreinte, soit un revolver de calibre 22, de voies de fait graves contre un homme. Ils font face aussi à des accusations d'avoir déchargé une arme à feu sur sa conjointe, de voies de fait graves et de voies de fait armées avec un bâton contre celle-ci. Enfin, des chefs de menace de mort contre le frère de l'une des victimes et de possession de stupéfiants pèsent aussi sur Jimmy Doucet-Boisvert.

Les audiences ont commencé mercredi après-midi avec le témoignage de l'enquêteur Guy Boisclair de la police de Trois-Rivières. Il a relaté les événements survenus le 22 mars dans un logement de la rue Saint-François-Xavier et les circonstances ayant mené à l'arrestation des cinq suspects. Par la suite, Me Mario Mélançon, qui représente Jimmy Doucet-Boisvert, a fait entendre ses témoins, l'objectif étant de démontrer au juge que son client pourrait être libéré sans problème pour la durée des procédures judiciaires.

Notons toutefois qu'une ordonnance de non-publication nous empêche de dévoiler le contenu de la preuve et des témoignages entendus.

Dans le dossier de Jimmy Doucet-Boisvert, une décision sera rendue jeudi matin par le juge Jacques Trudel, à savoir s'il le remet ou non en liberté.

L'enquête sur caution d'Alexis Lalande devrait par ailleurs se poursuivre mercredi prochain. À cette occasion, ce sera au tour de Me Gabriel Auger de faire sa preuve.

Rappelons que le 22 mars vers 12 h 15 jeudi après-midi, cinq suspects (Jimmy Doucet-Boisvert, Alexis Lalande, Alex Vallée, Tom Drapeau et Jonathan Tremblay-Grenier) se sont rendus dans une maison de la rue Saint-François-Xavier à Trois-Rivières afin de régler un différend.

Or, la situation a dégénéré. L'un des individus a ouvert le feu sur l'homme et sa conjointe avec une arme de poing. Des coups auraient été également été portés avec un bâton. Blessées, les deux victimes ont dû être transportées à l'hôpital. Pendant ce temps, les suspects ont pris la fuite. Ils ont été localisés et arrêtés au cours de la nuit.

Plus tôt dans la journée de mercredi, le client de Me Yvan Braun, Tom Drapeau, 18 ans, accusé pour sa part de tentative de meurtre par le biais de la complicité après le fait, de voies de fait graves et de voies de fait armées, a pu reprendre sa liberté avec des conditions dont celle de demeurer chez sa mère et de respecter un couvre-feu entre 22 h et 6 h sauf aux fins de travail et sauf s'il est accompagné de sa mère, son père et son beau-père. Sa mère a d'ailleurs accepté de le cautionner avec un montant de 1000 $ sans dépôt. Il lui sera interdit de se rendre au domicile des victimes et de communiquer avec eux. Il ne peut pas non plus entrer en contact avec les coaccusés. Il lui est par ailleurs interdit de consommer alcool et drogue, de se rendre dans les bars et d'avoir des armes en sa possession.

Représenté par Me David Edmunds, Jonathan Tremblay-Grenier, accusé de voies de fait armées et de possession de stupéfiants, a pour sa part été remis en liberté lundi avec les mêmes conditions. Leur cause a été reportée au 18 mai .

Il reste enfin le dossier d'Alex Vallée dont l'avocat est Me Alexandre Biron. Il pourrait également subir son enquête sur caution mercredi prochain.

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
819 373-0337
1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels

Les CONSEILS sont GRATUITS !
DEPUIS 50 ANS!
Valable jusqu'au 30 mars ou épuisement des stocks.
www.boutiquedelabalayeuse.com
Où les conseils sont gratuits !
BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
Défroisseur à vapeur Rowenta
Modèle IS9100Q1
Spécial boîte endommagée 79,99$
Rég.: 169,99$
RABAIS DE 90$
CARACTÉRISTIQUES :
· 1550 watts
· Prêt en 60 secondes
· Réservoir détachable
Garantie de 1 an en magasin
Machine à espresso « Magnifica S Express »
Modèle ECAM23120SB
Spécial 999,99$
Rég.: 1399,99$
RABAIS DE 400$
CARACTÉRISTIQUES :
· 1250 watts
· Ajustement hauteur des tasses
· Chauffe-tasse
Garantie de 2 ans en magasin
Thermopompes murales à vitesses variables
NAPOLEON
Spécial à partir de 1899,99$
Installation incluse*
ENERGY STAR
Caractéristiques :
• Technologie INVERTER
• Chauffage et climatisation
• Fonctionnement silencieux
• Réfrigérant à haute efficacité favorable à l'environnement (R-410A)
• Télécommande intelligente et conviviale incluse
• Filtre qui purifie l'air pour vous offrir un environnement plus sain.
• Contrôle de déshumidification
Garantie limitée de 6 ans
*Installation effectuée par des professionnels choisis par Napoleon. Licence #5582-2100-01.
RICARDO PHILIPS Broil King Cuisinart NAPOLEON Victorinox
BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819 374-6890
Accord D Desjardins

VENTE 4e ANNIVERSAIRE
20% sur robes, chandails, polos et chemises en magasin à prix régulier.
Quantités limitées.
Valide du 27 mars au 14 avril 2018.
Chantalita
819 841-4070
1024, rue Champflour, Trois-Rivières
(face à la gare)
Horaire Mardi au vendredi, de 11 h à 17 h 30 • Samedi de 11 h à 15 h
Interac MasterCard VISA

FRAUDES, VOLS ET ABUS DE CONFIANCE

L'ex-notaire Marie-France Garceau citée à procès

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'ex-notaire Marie-France Garceau a été citée à subir son procès sur toutes les accusations portées contre elle pour des fraudes et des vols, contrairement à son conjoint Robert Tremblay qui a été libéré des mêmes accusations.

Au terme d'une enquête préliminaire commencée lundi, le juge Jacques Trudel a en effet conclu, mercredi, que la preuve recueillie par le procureur de la Couronne, Me Benoît Larouche, contre Mme Garceau était suffisante pour qu'un procès soit tenu.

On reproche notamment à celle-ci d'avoir commis un abus de confiance dans le cadre de son travail en détournant la succession d'une femme à son propre bénéfice sans y être autorisée. Elle est également accusée de fraude, de vols et d'utilisation d'une carte de débit à des fins frauduleuses.

Les faits seraient survenus entre le 18 octobre 2013 et le 21 février 2014. Elle aurait dilapidé une partie de la succession d'une femme, décédée accidentellement à l'âge de 83 ans le 8 juillet 2013. On parle ici de plusieurs centaines de milliers de dollars. Cet argent aurait dû être versé à sa sœur mais celle-ci est décédée le 15 février 2014 à l'âge de 87 ans.

Marie-France Garceau, qui est représentée par Me Simon Gélinas, devra donc revenir devant le tribunal le 13 avril pour la suite des procédures.

Son mari, Robert Tremblay, qui était défendu par Me Alexandre Biron, faisait face aux mêmes accusations sauf celle d'abus de confiance.

Or, compte tenu de la preuve, l'individu a finalement été libéré des chefs qui pesaient contre lui, ce qui met fin aux procédures le concernant.

INCENDIES CRIMINELS

Caroline Matte-Lefebvre est envoyée au pénitencier

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une récidiviste en matière d'incendies, Caroline Matte-Lefebvre a été condamnée, mercredi, à purger une peine de quatre ans et demi de prison pour une nouvelle série d'incendies criminels commis à Trois-Rivières en 2017.

Le 1er octobre dernier, elle avait en effet mis le feu dans le parc Cédrika-Provencher. Le 8 octobre, elle avait sévi au Super C du boulevard du Saint-Maurice et dans une boîte à livres située sur la rue Saint-Paul. Trois jours plus tard, elle avait allumé un incendie dans un conteneur à déchets, près du Dollarama, voisin du Super C. Et enfin, le 12 octobre, elle s'en était prise à un immeuble de la rue Saint-François-Xavier, plus précisément l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses. Elle avait alors été aperçue par un témoin. Peu de temps après, la police avait été en mesure de lui mettre la main au collet. Elle avait alors fait une déclaration dans laquelle elle avouait ses crimes.

Lors de son retour devant le tribunal en présence de son avocat Me David Edmunds, elle a donc plaidé coupable à cinq incendies criminels. Du même coup, elle a admis avoir causé des méfaits aux caméras de surveillance du Centre Le Havre le 21 août 2017.

Me Edmunds et Me Catherine Lemay à la Couronne ont suggéré à la juge Guylaine Tremblay qu'une peine de quatre ans et demi de prison lui soit imposée. Cette sentence tiendrait compte selon eux de ses problématiques de santé mentale bien qu'elle ait été déclarée responsable criminellement. Ils ont également pris en considération le fait qu'elle a plusieurs antécédents en semblable matière, et ce, depuis 2010. Sa plus récente peine remonte à 2013: elle avait alors été condamnée à 36 mois de prison.

Certes, les dommages causés par les feux de 2017 ne sont pas très importants, mais ils ont mis la sécurité du public en danger. La juge a d'ailleurs priorisé le facteur de protection de la population. Elle a donc entériné la suggestion de sentence.

Caroline Matte-Lefebvre devra donc purger 54 mois de prison. Compte tenu de sa détention préventive de huit mois, il lui reste 46 mois à faire.

Incendies suspects dans le secteur Cap-de-la-Madeleine

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Sécurité publique de Trois-Rivières enquête sur au moins trois débuts d'incendies suspects dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

Un premier incendie avait été allumé mardi dans le secteur de la rue Chapleau et avait déjà retenu l'attention des pompiers et des enquêteurs. Or, dans la nuit de mardi à mercredi, deux autres foyers d'incendie ont été allumés contre deux résidences, une sur la rue Saint-Édouard et l'autre sur Notre-Dame est, toujours dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Heureusement, dans les deux cas, personne n'a été blessé et les dommages ont été passablement limités.

Selon le sergent Luc Mongrain de la Sécurité publique, le modus operandi entourant les trois événements pourrait être similaire, si bien qu'une enquête a été ouverte. Aucun suspect n'a toutefois été identifié pour le moment.







Maskinongé



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafrenière@lenouvelliste.qc.ca



› LE BON COUP DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Le bon coup du mois de février de la MRC de Maskinongé a été remis au commerce Tigre géant de Louiseville. Cette entreprise profite d'une belle réputation comme employeur. Sur la photo, on aperçoit Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé, et Sylvain Hardy, franchisé depuis 2006.

Saint-Étienne et Défi Santé

Pour sa deuxième édition, l'activité «Saint-Étienne se ramasse» s'associe au Défi Santé. Durant le Jour de la Terre, le 22 avril, l'activité consiste à ramasser des déchets.

Marcheurs et coureurs font des parcours de 1 à 10 km dans le but de ramasser un déchet par kilomètre parcouru. L'objectif est de sensibiliser la population au problème des déchets et de promouvoir l'activité physique.

Le parc des Grès est le lieu de rassemblement.

Aussi à Louiseville

Louiseville participera au Défi Santé en proposant différentes activités gratuites en avril. Ateliers de cuisine, spinning, danse en ligne, toutes les activités ont l'objectif de promouvoir les saines habitudes de vie.

Le calendrier des activités est affiché au *www.ville.louiseville.qc.ca*.

Spectacle-bénéfice à Charette

La fabrique de Charette poursuit ses efforts afin d'amasser l'argent nécessaire à la réalisation des travaux de réfection de l'église. Voilà pourquoi elle organise un spectacle-bénéfice le 12 mai avec Michaël Rancourt.

La facture totale des travaux est de 155 000 $ et il reste environ 30 000 $ à investir afin de réparer l'entrée de la sacristie.

Le dernier spectacle-bénéfice tenu en décembre avait permis à la fabrique de récolter entre 8000 $ et 10 000 $ pour cette partie des travaux. La fabrique souhaite amasser la même somme avec le spectacle de Michaal Rancourt consacré aux grandes chansons des années 1950 et 1960.

L'objectif de la fabrique est de conclure la réfection de l'église en 2018.

Les billets peuvent être achetés via le réseau Admission. Certains billets sont aussi disponibles au bureau municipal et auprès de Lise Boulanger (819 221-2869).

Louiseville célèbre Pâques

Le comité de revitalisation commerciale de Louiseville souligne la fête de Pâques avec une activité gratuite qui aura lieu samedi après-midi au parc Saint-Louis. Une chasse aux cocos de Pâques, des concours de dessins, des tours de poneys et un tirage pour des chocolats sont au nombre des activités offertes aux enfants.

Un grand du sport s'éteint

Aurèle Plante a été impliqué à Saint-Alexis durant plus de 40 ans

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — «Malgré sa petite taille, il était un grand homme.»

Michel Bourassa résume en peu de mots l'impact d'Aurèle Plante dans la communauté de Saint-Alexis-des-Monts. Celui qui a été impliqué dans le sport durant plus de 40 ans dans cette localité s'est éteint le 18 mars. Il était âgé de 81 ans.

Aurèle Plante a amorcé son engagement au sein du service des loisirs vers le milieu des années 1960. Cette implication bénévole s'est poursuivie durant les années 1970 et 1980. De 1991 à 1999, année de sa retraite, il était le directeur des loisirs de la Municipalité de Saint-Alexis.

Pour de nombreux citoyens de Saint-Alexis, «Ti-Rel» aura été leur entraîneur au hockey, au baseball, au ballon-balai et à la balle molle. Sa passion du sport était plus grande que sa petite taille et son handicap.

«Aurèle marchait difficilement. Mais pour lui, il fallait que les jeunes fassent du sport. Il était partout où il y avait du sport», rappelle M. Bourassa, le maire de Saint-Alexis-des-Monts.

M. Bourassa a participé comme bénévole au projet de complexe sportif qui abrite une glace naturelle dans un bâtiment fermé. Le complexe a été nommé en l'honneur d'Aurèle Plante en octobre 1993, dix ans après sa construction ayant nécessité 587 000 $ et beaucoup de bénévolat.

«J'avais fait des collectes de fonds pour le complexe, des citoyens avaient acheté des parts. Il s'occupait de tout ça. Et Aurèle était un homme avec le cœur sur la main. Il ne comptait pas ses heures au complexe. C'était sa vie.»

M. Plante était non seulement un homme fort connu en raison de son niveau d'engagement, il était aussi présent lorsque venait le temps de soutenir financièrement de jeunes sportifs. Par exemple, il a déjà sorti son portefeuille pour aider des jeunes provenant de familles peu fortunées à payer l'inscription à un tournoi.

«C'est un grand personnage qui part. Aurèle était un homme d'exception. C'est pour ça qu'on a donné son nom au complexe sportif. Pour le conseil, c'était important de le faire de son vivant. Je me souviens, on avait fait un petit cocktail. Quand il a vu la pancarte avec son nom, il s'est mis à pleurer, on s'est tous mis à pleurer! C'était son œuvre. Il y a eu un Aurèle Plante. Il n'y en aura pas d'autre», ajoute l'ex-député de Maskinongé et ancien maire de Saint-Alexis, Jean-Paul Diamond.

L'engagement d'Aurèle Plante a été souligné à maintes reprises. Au printemps 2009, il était nommé personnalité de l'année au gala annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé. En janvier de la même année, il était intronisé au Temple de la renommée sportive de la Mauricie.

André Beauchesne, président de la Corporation Sport-Hommage Mauricie, se rappelle qu'Aurèle Plante avait été profondément touché et surpris par cette intronisation.

«Aurèle était d'une génération pour laquelle il était important de donner sans rien attendre en retour. Il fait partie d'une dernée rare. Des bonshommes qui se dédient à la jeunesse pendant plus de 40 ans, c'est rare de voir des gens au grand cœur comme ça. Sans le savoir, il a servi d'inspiration, il a été un rassembleur dans son milieu. Qu'il se retrouve parmi les plus grands du sport en Mauricie, ce n'est pas le fruit du hasard.»

Les nombreux sportifs de Saint-Alexis et toute la communauté auront l'occasion de rendre un dernier hommage à Aurèle Plante le samedi 14 avril à l'église paroissiale.



Cette photo a été publiée en janvier 2009, alors qu'Aurèle Plante était intronisé au Temple de la renommée sportive de la Mauricie. On aperçoit M. Plante en compagnie de Jean-Paul Diamond, alors député de Maskinongé et ancien maire de Saint-Alexis-des-Monts. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Martin Beaumont reconduit dans ses fonctions

FANNIE MASSEY
Fannie.Massey@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le mandat de Martin Beaumont, à titre de président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, a récemment été renouvelé. Son nouveau mandat prendra effet le 1er avril, et ce, pour quatre ans.

Depuis son entrée en fonction le 1er avril 2015, M. Beaumont a travaillé à mettre en place une organisation intégrée de soins et services en santé et services sociaux afin de faciliter le parcours de l'usager. «Le CIUSSS MCQ est maintenant dans une étape de consolidation et Martin Beaumont incarne le leader tout indiqué avec les compétences nécessaires pour bâtir sur les accomplissements réalisés et poursuivre les efforts pour surmonter les défis que nous avons à relever», précise Richard Desrochers, président du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Avis d'ébullition préventif dans le secteur Trois-Rivières-Ouest

TROIS-RIVIÈRES (VM) — Un avis d'ébullition préventif est en vigueur jusqu'à nouvel ordre dans le secteur Trois-Rivières-Ouest. Cette mesure a été adoptée à la suite d'une chute de pression causée par un problème électrique au réservoir Saint-Jean.

La Ville de Trois-Rivières est donc dans l'obligation de demander à certains citoyens de ce secteur de faire bouillir leur eau au moins une minute avant de la consommer.

D'ailleurs, la Ville a mis en place son service de téléphonie ciblée pour les propriétés et commerces touchés par cet avis préventif.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le site Internet *www.v3r.net*.

leNouvelliste vendu@lenouvelliste.ca
Une combinaison imbattable
378-VEND-U / 537-VEND-U


Fabrication et réparation
de prothèse dentaire amovible
JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste
1410, 3e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières
Rampe d'accès aux handicapés

27e édition
AU CENTRE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS DE TROIS-RIVIÈRES
Du 6 au 8 avril
LE MÉGA SALON
CAMPING, CHASSE ET PÊCHE
PLUS DE 150 EXPOSANTS
POURVOIRIES, MAGASINS CHASSE ET PÊCHE, QUADS, ROULOTTES/TENTE-ROULOTTES ET PLUS.

ANIMATION SECTION BAR
- Clinique sur l'orignal avec Normand Hotte
- Pêche à la mouche Tenkara avec Danièle Beaulieu
- Chasse aux dindons sauvages avec Pierre Roy/Produits Extrêmes C.G.
- Pêche au doré en toute simplicité avec Bruno Morency
- Chasse à la sauvagine et à l'ours avec Pierre Mondoux
- Clinique GPS avec Sylvain St-Louis d'Orientaton Azimut

• BATEAUX DE PÊCHE
• PONTONS
• CANOTS
• KAYAKS

ACTIVITÉS
JEUX GONFLABLES GRATUITS
ÉTANG DE PÊCHE
TUNNEL DE TIR CROSSMAN

EXAMEN DE SÉCURITÉ NAUTIQUE SUR PLACE

Heures d'ouverture
Vendredi 6 avril 10 h à 21 h
Samedi 7 avril 10 h à 19 h
Dimanche 8 avril 10 h à 17 h

Tarifs
(Valide pour les 3 jours)
Admission générale : . . . 12 $
Moins de 18 ans : . . GRATUIT
Nous encourageons la relève

AU CENTRE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS
240, rue Dessureault, Trois-Rivières, aut.40 sortie boul. Thibeau Sud
www.pourvoirie.net

À GAGNER!
- Une chaloupe Princecraft 14 pi, modèle Scamper, gracieuseté de Shawinigan Marine
- 500 $ de rabais à la Pourvoirie Domaine Desmarais
- Une journée de pêche guidée avec Excel Pêche
- Un imperméable Sportchief
Conditions et règlements au Salon.

COUPON DE PARTICIPATION
Déposez ce coupon dans la boîte du Nouvelliste à l'intérieur du Salon
AU SALON CAMPING, CHASSE ET PÊCHE
au Centre sportif Alphonse-Desjardins
Les prix de présence seront tirés au sort parmi les coupons reçus.
Nom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Tél. : .....
LES PRIX SONT RÉSERVÉS AUX VISITEURS. TIRAGE LE 8 AVRIL À 16 H 30.

leNouvelliste TVA 106,9 fm Mauricie rythme Mauricie 100,1 SHAWINIGAN MARINE SPORTCHIEF PRINCECRAFT MERCURY MOLSON

«La jeunesse me tient à cœur»

Laurianne Petiquay reçoit un prix Reconnaissance jeunesse pour son implication



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a remis un prix Reconnaissance jeunesse à Laurianne Petiquay, mercredi à Québec, afin de souligner ses réalisations en matière d'intervention avec la jeunesse. L'intervenante du Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT) s'est démarquée dans sa catégorie.

AVIS IMPORTANT
Dr YVAN JACOB, PODIATRE,

récemment déménagé, vous accueille dans ses nouveaux locaux.
Prendre note de la nouvelle adresse :
1430, boul. Trudel Est, St-Boniface
819 370-6468



L'implication de Laurianne Petiquay a été récompensée. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«C'était un beau moment. J'étais un peu nerveuse, mais ça me rend vraiment fière de ce que je fais. C'est très valorisant. C'est impressionnant de rencontrer le premier ministre et son entourage. [...] J'espère que ça va inspirer d'autres gens, mes enfants, les jeunes... Je suis contente que quelqu'un membre des Premières nations ait remporté un prix, ça prouve qu'on a aussi notre place», a lancé Laurianne Petiquay après la cérémonie qui s'est déroulée au Salon rouge de l'hôtel du Parlement.

La récipiendaire d'un prix Intervenant jeunesse est au cœur du bon fonctionnement du Conseil des jeunes du CAALT. C'est elle qui l'a mis sur pied il y a cinq ans, et qui l'a repris sous une nouvelle formule plus récemment.

«J'ai créé ça parce que la jeunesse me tient à cœur. Depuis deux ans, on a refait le Conseil des jeunes d'une autre manière. C'est un plus petit groupe, mais avec de plus gros projets. Ils se mobilisent, s'impliquent... C'est beau à voir. Je leur donne la chance de s'exprimer, je leur donne la chance de sortir de la ville aussi. Je peux également leur transmettre beaucoup d'information», a commenté Laurianne Petiquay.

Dans la jeune trentaine, elle est également impliquée dans de nombreux comités, table de concertation et conseil d'administration. Ce sont ses collègues de travail du Centre d'amitié autochtone de La Tuque qui ont soumis sa candidature. Pour eux, c'était une évidence même.

«J'avais plus de choses à dire que ce qu'il me laissait en dire. Ça donne une idée. Laurianne a toujours été impliquée. Elle pousse les jeunes à se développer et elle cadrait vraiment là-dedans», a commenté Dana Bouchard-Wimpory.

«Elle investit du temps, des efforts, c'est incroyable. Elle travaille fort pour ces jeunes-là, elle les motive, elle est même un modèle pour eux. Si Laurianne est rendue où elle est rendue, c'est parce qu'elle a travaillé fort et elle l'a mérité. Son parcours est impressionnant. Elle n'a vraiment pas volé ce prix-là. C'est l'accomplissement de tout ce qu'elle a fait. C'est une façon de lui dire que son travail est reconnu, qu'il est apprécié et maintenant, il est récompensé», a-t-elle ajouté.

«C'est comme s'ils venaient de me dire: tu fais du bon travail Laurianne, continue. Je mets du cœur dans ce que je fais. Je crois beaucoup à la mission des centres d'amitié autochtones»

Pour Laurianne, cette reconnaissance de ses collègues était déjà un prix prestigieux, une bonne tape dans le dos pour l'encourager à poursuivre ses actions.

«C'est comme s'ils venaient de me dire: tu fais du bon travail Laurianne, continue. Je mets du cœur dans ce que je fais. Je crois beaucoup à la mission des centres d'amitié autochtones», a-t-elle noté.

La remise des prix Reconnaissance jeunesse constitue l'un des moyens par le Gouvernement du Québec pour concrétiser sa Stratégie d'action jeunesse 2016-2021, qui découle de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. Les récipiendaires reçoivent une bourse non imposable dont le montant varie entre 1500 $ et 4000 $.



Réouverture de la passerelle à Nicolet

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Après une réfection évaluée à 1,8 million de dollars, c'est officiellement le jour J pour la passerelle du parc écomaritime de l'Anse du Port de Nicolet. En effet, ce populaire attrait est désormais ouvert au public.

NOS PHOTOS
À voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

Rappelons que ces travaux ont été rendus possibles grâce à la contribution à parts égales du gouvernement du Canada (600 000 $), du gouvernement du Québec (600 000 $) et de la Ville de Nicolet (600 000 $).

Bien que l'important ouvrage de près d'un kilomètre a été refait au complet, du mobilier urbain reste encore à être ajouté.

Une autre étape du chantier sera réalisée, pendant la saison estivale, avec la réfection du chalet de service voisin des installations.

Celui-ci pourra accueillir un centre d'interprétation de la faune et de la flore du parc avec un volet maritime portant sur le fleuve Saint-Laurent.

C'est l'entreprise Lambert & Grenier qui avait obtenu le contrat de ce premier bloc de travaux octroyé à 1,1 million de dollars et débuté en novembre dernier pour cet attrait accessible pendant toute l'année et qui attire plus de 25 000 visiteurs annuellement.



La passerelle du parc écomaritime de l'Anse du Port de Nicolet est désormais ouverte aux visiteurs.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

lettrages lafontaine
affichage
design
impression
63A, 2e Avenue, Louiseville • 819 228-9026
www.lettrageslafontaine.ca
facebook.com/lettrageslafontaine

Remorque Belle Voiture inc.
Chez Remorque Belle Voiture, on vous suit de près!
Chez Remorque Belle Voiture...
• Grand choix de remorques de tous genres
• Vaste inventaire de pièces de remorques
• Réparations et modifications sur place
7295 $
Plus de 400 unités en inventaire et dépositaire de
MAXI-ROULE
585, rue Principale I St-Boniface
819 535-5188
www.remorquebellevoiture.com

Doublé printanier
Jusqu'au 15 avril, en achetant une paire de chaussures de notre collection régulière
OBTENEZ UN COUPON-RABAIS de 20$* applicable sur un deuxième article!
* Promotion valide du 29 mars au 15 avril 2018 sur items (chaussures, sandales et sacs à main) à prix régulier. Coupon-rabais en quantités limitées applicables sur un achat fait entre le 29 mars et le 29 avril 2018.
DORKING
chaussuresgaia.com
3907, rue BELLEFEUILLE
près de l'Archibald
GALERIES DU CAP
CHAUSSURES gaia SIGNÉ CARON

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le défi de Monsieur Jardin

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Le rideau est tombé sur la trentième édition du Salon du livre de Trois-Rivières, qui aura attiré plus de 16 000 personnes au total. Sans doute que le fait qu'un auteur comme Alexandre Jardin agissait comme président d'honneur de l'édition de cette année y est pour quelque chose dans la capacité d'attraction de l'événement. Et ce président d'honneur avait tout un défi pour la communauté trifluvienne.

Samedi, dans le cadre d'une activité table ronde sur le programme *Lire et faire lire,* Alexandre Jardin a manifesté le souhait que Trois-Rivières devienne un chef de file pour le programme *Lire et faire lire.* Il voudrait que Trois-Rivières soit la première ville au Québec où ce programme serait offert dans toutes les écoles. Grosse commande, mais c'est tellement un beau défi.

J'avais le plaisir d'animer cette rencontre avec Alexandre Jardin, qui a mis sur pied l'organisme qui chapeaute le programme *Lire et faire lire*, Marie Laberge, une des marraines de ce programme au Québec, ainsi que Margelaine Dumas-Renaud et Johanne Bouchard, deux bénévoles-lectrices qui font régulièrement la lecture à des enfants de 4 à 8 ans.

Il faut savoir que *Lire et faire lire* est un programme éducatif ayant pour but de développer, chez les enfants, le plaisir de la lecture. Il s'agit sans doute d'un des plus beaux exemples de solidarité intergénérationnelle, puisque ce sont des aînés qui font, bénévolement, la lecture aux enfants. Par ricochet, l'activité valorise les aînés et brise leur isolement.

Lire et faire lire est présent au Québec depuis 2002 et dans la région depuis 2008. Ce sont principalement les centres d'action bénévole – Laviolette, Shawinigan, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Mékinac – qui sont les antennes locales du programme. Sur la rive sud, l'AREQ de Nicolet et la bibliothèque de Saint-Pierre-les-Becquets font ce travail de coordination des bénévoles et de supervision des activités.

On peut sentir l'émotion qui envahit Alexandre Jardin lorsqu'il parle de ce programme, de sa simplicité, de ses bienfaits. Donner le goût de la lecture, c'est faire le plus beau des cadeaux. C'est semer une graine de citoyen plus curieux, plus sensible, mieux informé aussi.

Je me suis engagé, devant Alexandre Jardin et devant le public présent au Salon du livre, à diffuser ce souhait qu'il formulait et à apporter mon humble contribution pour que le public sache qu'une telle activité existe.

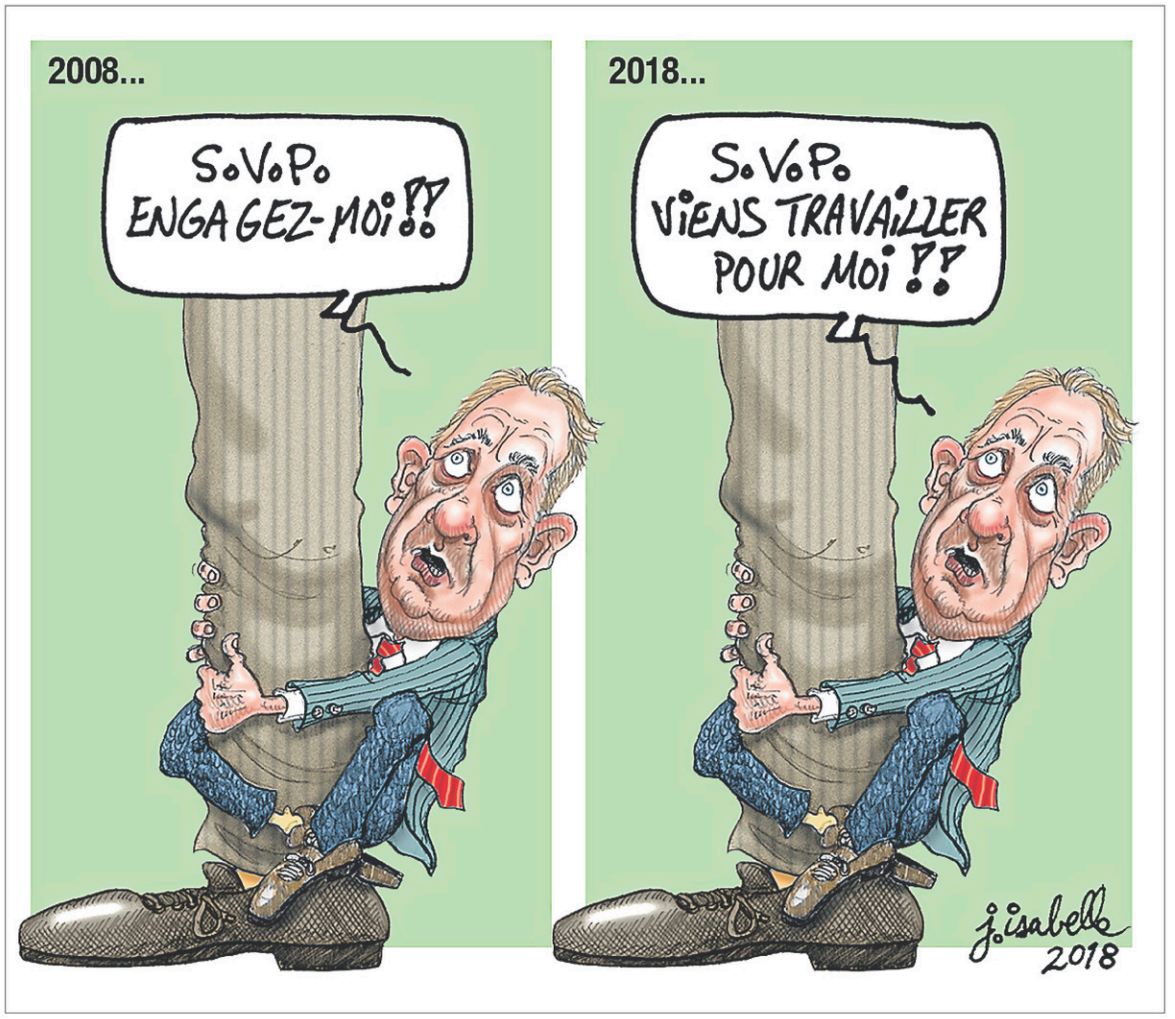
Les parents n'ont pas toujours le temps de faire la lecture à leurs enfants après le souper. Un programme comme *Lire et faire lire* peut devenir un bon moyen de donner des occasions aux enfants de se familiariser avec les livres, la lecture. Il y a des foyers où ce contact avec les livres n'existe pas. Les aînés bénévoles ont du temps et de l'attention. Et à entendre les témoignages de Mmes Dumas-Renaud et Bouchard, samedi dernier, les bénévoles ont aussi la passion de la lecture et la volonté de transmettre celle-ci aux plus jeunes.

C'est particulièrement noble à une époque où, au Québec, les statistiques sur l'analphabétisme fonctionnel sont encore inquiétantes. Depuis quelques années, on estime que près de la moitié de la population a des problèmes de lecture ou de compréhension de textes. Il va sans dire qu'un programme comme *Lire et faire lire* peut contribuer à faire baisser ces statistiques.

Il faut surtout reconnaître que ce programme, dans la simplicité de son déploiement et dans le fait qu'il repose sur la passion de bénévoles, mérite certainement que les institutions et les gouvernements s'y intéressent davantage. Il s'agit ici d'un défi qui appartient à toute la communauté.

Trois-Rivières et la région a des outils extraordinaires pour répondre au défi lancé par Alexandre Jardin: des établissements d'enseignement, un festival de poésie, un salon du livre, des bibliothèques dynamiques, des centres d'action bénévoles très actifs, des médias écrits et, surtout, des bénévoles disponibles et compétents, matière première de ce programme extraordinaire.

Et si on relevait ce défi?



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

À Pâques, Donald Trump va se déguiser en chaud lapin.

CARREFOUR DES LECTEURS

Félicitations et merci au Salon du livre!

J'étais présent au Salon du livre comme auteur d'ici. Je tiens à remercier et à féliciter la directrice générale, Madame Julie Brosseau, son équipe, ainsi que tous les bénévoles qui ont rendu possible la présentation de ce bel événement. Merci, tout particulièrement, à Madame Ginette Leblanc qui s'est occupée des auteurs d'ici avec délicatesse et gentillesse, débordante d'enthousiasme.

Il est aussi important de rendre hommage à Madame Patricia Powers qui a dirigé avec respect et courtoisie les entrevues individuelles des Auteurs d'ici. Nous étions treize et avons tous eu un temps adéquat pour nous exprimer sur nos ouvrages. Encore merci et bon succès pour le futur.

Serge Munger
Trois-Rivières

Pour un meilleur contrôle des animaux

Vous les aimez ces petites bêtes qui vous donnent tant d'affection? Alors pourquoi ne les gardez-vous pas chez vous?

Moi, j'ai choisi de ne pas en avoir; c'est un choix et je respecte le vôtre.

Mais là où j'ai un peu de misère avec ces petites bêtes, c'est quand elles viennent sur mon terrain.

Elles passent toujours à la même place dans ma haie de cèdres, faisant ainsi un trou dans celle-ci.

Elles prennent mes plates-bandes pour leur litière, été comme hiver. Elles déterrent mes plantes que j'ai plantées dans «leur litière»; excusez-moi petites bêtes.

Elles viennent même copuler sous ma fenêtre au point où je dois fermer mes fenêtres quand il fait 30 degrés Celsius à l'extérieur. Et ce matin, elles ont même osé s'envoyer en l'air juste devant ma porte.

Vous les considérez comme vos enfants mais j'ai une petite interrogation pour vous: qu'est-ce que vous diriez si les enfants et adolescents de vos voisins faisaient la même chose que vos petits trésors?

Thérèse Champagne
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

CARREFOUR DES LECTEURS

Quand un enjeu dépasse l'intérêt partisan

L'auteur, Donald Martel, est député de Nicolet-Bécancour à l'Assemblée nationale, whip du deuxième groupe d'opposition et porte-parole de la Coalition avenir Québec pour la région de la Mauricie.

Je me permets de vous proposer cette lettre ouverte parce qu'elle met en relief un enjeu important, celui de la primauté de l'intérêt public sur la notion de solidarité ministérielle.

L'adoption de la loi 166, le 27 mars dernier, le jour même où le gouvernement du Québec présentait son budget, est passée un peu inaperçue, mais ce vote revêt quand même une grande importance, en particulier pour tous les citoyens de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette loi établit en effet un nouveau mode de taxation scolaire régional qui crée un écart de taux complètement injustifiable entre les citoyens des différentes régions du Québec. Pour leur compte de taxe scolaire, les citoyens de la Mauricie et du Centre-du-Québec paieront par exemple 30 cents (0,30 $) du cent dollars (100 $) d'évaluation alors que ceux des Laurentides paieront eux seulement 10 cents (0,10 $).



Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, dénonce le fait que la loi 166 vient créer des iniquités entre les régions du Québec sur le plan de la taxation scolaire. Il s'en prend aussi aux députés libéraux de la Mauricie qui, vraisemblablement par solidarité ministérielle, ne se sont pas insurgés contre cette mesure. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Cette différence de taxation constitue une injustice flagrante pour nos concitoyens et ne peut se justifier d'aucune façon. À mon souvenir, c'est la première fois dans l'histoire du Québec que le gouvernement adopte ainsi une disposition de nature fiscale qui pénalise les contribuables en fonction de leur stricte appartenance à une région donnée, sans aucun motif concret pour le justifier.

Les députés libéraux ont adopté sans sourciller cette loi, même ceux qui représentent notre région, alors qu'ils sont pourtant très au courant du caractère discriminatoire du mode de taxation que cette législation impose. J'avais d'ailleurs précisément soulevé cette question devant la ministre Julie Boulet lors d'une interpellation en Chambre le 16 février dernier. Je lui avais expliqué que cette taxation territoriale n'avait aucun sens. Elle s'était alors dite sensibilisée à cette question et s'était engagée à mener une bataille avec nous sur ce dossier. Je le faisais en dehors de toute partisanerie, en présumant que nous partagions le même souci de défendre les intérêts de nos commettants.

Le fait que mes collègues libéraux de la Mauricie aient finalement voté en faveur de cette loi et qu'ils ne soient pas sortis publiquement au cours des dernières semaines pour tenter d'en modifier certaines clauses me fait me poser des questions sur le sacro-saint principe de la solidarité ministérielle. Cela m'amène à me dire que ce principe devrait souffrir de certaines exceptions, en particulier dans un cas aussi patent où les intérêts de nos propres concitoyens sont bafoués.

Je sais qu'en écrivant ceci, je pourrai me le faire rappeler si mon parti prend le pouvoir, mais je suis prêt à en assumer les conséquences.

Le milieu communautaire trifluvien, nous devons le reconnaître

L'auteure, Amélie Dubuc, est directrice générale de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDC-TR), qui regroupe plus de 80 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale.

Depuis des années, les organismes communautaires de tous les secteurs demandent une augmentation de leur financement de base à la mission, et ce plus particulièrement au cours des deux dernières années dans le cadre de la campagne unitaire «Engagez-vous pour le communautaire». À quelques reprises, certains organismes ont reçu de petites augmentations, mais celles-ci n'étaient jamais assez suffisantes pour faire une réelle différence.

Les organismes communautaires interviennent auprès des citoyennes et citoyens de tous âges, autant les bébés que les aînés en passant par les adolescents et les adultes. Ils sont le filet social de notre société et s'assurent d'offrir une réponse adaptée aux besoins réels de la population. Ils sont démocratiques et libres de réaliser leurs actions en fonction des besoins et des demandes des gens. Ils s'adaptent et s'organisent tout en prenant le temps de considérer la personne dans son ensemble afin de travailler avec elle pour combler tous ses besoins humains.



Pour la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières et sa directrice générale, Amélie Dubuc, le dernier budget provincial ne répond pas adéquatement aux attentes du milieu communautaire. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Cependant, les personnes qui y travaillent sont pour la plupart essoufflées. Elles font avec cœur tout ce qu'elles peuvent pour aider, accompagner et soutenir les personnes qu'elles rencontrent, mais trop souvent dans des conditions de travail difficiles. Les gestionnaires des organismes communautaires font des pieds et des mains pour trouver du financement qui leur permettra d'offrir des activités et des services mieux adaptés aux besoins des gens qu'ils regroupent. Toutefois, le manque au niveau du financement récurrent ne leur permet pas de bonifier les conditions de travail de leurs employés afin que celles-ci soient équitables, compétitives et stimulantes.

Le 27 mars, le gouvernement provincial a déposé son budget annuel. De petites augmentations soutenant différents organismes communautaires ont été annoncées, mais malheureusement c'est insuffisant. Rappelons que certains organismes n'ont pas eu d'augmentation de leur financement depuis dix ans.

Il m'arrive d'entendre des personnes dire qu'elles ne connaissent pas les organismes communautaires de leur territoire. Souvent en effet, on les découvre parce que nous en avons besoin. Il est dommage que ce ne soit pas un réflexe de s'interroger sur le milieu communautaire trifluvien, car celui-ci regorge de ressources où l'on peut aller chercher de l'aide, s'impliquer, se réaliser et briser notre isolement. Par exemple, chaque année, les organismes qui ont leur siège social à Trois-Rivières rejoignent plus de 130 000 personnes et regroupent plus de 8000 bénévoles.

Le mouvement communautaire a été créé par les gens et pour les gens, il est important et urgent de le soutenir adéquatement et de le reconnaître à sa juste valeur. Il faut donc absolument que nos décideurs révisent leurs positions au cours des prochains mois et qu'ils soutiennent plus adéquatement nos ressources communautaires, afin d'assurer leur pérennité et garantir le maintien de leurs activités et services aux citoyennes et citoyens.

RECOURS COLLECTIF DE LA COALITION CONTRE LE BRUIT

Un bain d'hydravions en plein tribunal



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les vols d'hydravions se sont invités à l'intérieur d'une salle du palais de justice de Shawinigan, mercredi, et pas seulement au sens figuré. La troisième journée d'instruction du recours collectif de la Coalition contre le bruit a été consacrée au témoignage d'un expert qui a reproduit, son et vidéo à l'appui, l'intensité des décollages de ces appareils.



Phat Nguyen, représentant de l'entreprise Vinacoustik, a fait vivre un bain d'hydravions au tribunal mercredi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Cette reconstitution un peu particulière a été concentrée en fin de journée, sur près de 90 minutes. Ce petit laboratoire de décollages virtuels a provoqué un certain inconfort dans la salle d'audience.

Phat Nguyen, président de l'entreprise Vinacoustik de Montréal, a passé la journée à la barre des témoins. Cet ingénieur mécanique expert en acoustique travaille sur des mécanismes de contrôle et de réduction du bruit depuis 1979.

M. Nguyen a rempli deux mandats principaux pour la Coalition contre le bruit. D'abord en 2011, dans le cadre de la demande d'autorisation du recours collectif, puis en 2016, en vue du procès en cours. En 2014, il avait également compilé des données recueillies trois ans plus tôt pour le même groupe. À chaque fois, son mandat consistait à «obtenir le climat sonore» autour du lac à la Tortue.

Autant en 2011 qu'en 2016, les restrictions émises par Transports Canada étaient en vigueur au moment de ces analyses. Par contre, étant donné qu'Aviation Mauricie a cessé ses activités en 2013, les mouvements de cette entreprise n'ont pas été captés lors du deuxième échantillonnage.

Sans qu'il s'agisse d'une preuve irréfutable de réduction drastique des vols touristiques, les données recueillies, toujours en haute saison, démontrent une différence dans la circulation sur le lac en l'espace de cinq ans. En 2011, les tests avaient été effectués sur trois jours. Le 28 septembre, 42 décollages avaient été observés. Le 7 octobre, M. Nguyen en a recensé 34 et le 8 octobre, 45.

En 2016, l'observation s'est déroulée sur deux jours, les 14 et 15 octobre. Avec seulement Bel-Air Laurentien aviation dans le décor, 23 décollages ont été constatés la première journée et seulement 7 lors de la deuxième, dont aucun en après-midi.

Sur cet élément, M. Nguyen a tenu à préciser que le 15 octobre 2016, deux individus à bord d'un véhicule utilitaire sport blanc l'ont abordé à deux reprises, en début de matinée et en début d'après-midi. À la deuxième occasion, ils lui auraient demandé ce qu'il faisait et quels étaient les résultats de ses tests. M. Nguyen a pris soin de noter le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule, mais il n'a pas dévoilé l'identité des deux hommes à la Cour.

TÉMOIGNAGE DE DÉCIBELS

Le fait saillant de cette troisième journée s'est produit en fin d'après-midi. Entre 15 h 45 et 17 h 15, la juge Suzanne Ouellet a pu vivre l'expérience des décollages grâce à une retransmission sur écran, accompagnée de l'effet sonore calibré en fonction de données recueillies en 2011 et en 2016 à l'un ou l'autre des 19 points de mesure installés autour du lac.

La juge Suzanne Ouellet a pu vivre l'expérience des décollages grâce à une retransmission sur écran, accompagnée de l'effet sonore calibré en fonction de données recueillies en 2011 et en 2016 à l'un ou l'autre des 19 points de mesure installés autour du lac.

Avec cet exercice, la Coalition contre le bruit cherchait à transposer en plein tribunal les désagréments subis par les riverains. Systématiquement, M. Nguyen reproduisait le plus bas maximum, la moyenne et finalement, le son le plus élevé enregistré à une station choisie. En général, le bruit variait entre 77 et 93 décibels, selon la situation. L'expert a toutefois reproduit un décollage à 100 décibels, enregistré le 7 octobre 2011 à 10 h 30.

Lors d'un visionnement à 88 décibels, Me Catherine Sylvestre, avocate de la Coalition contre le bruit, a pris la peine de s'adresser à la juge afin de lui faire vivre concrètement les difficultés d'entrer en communication dans un contexte semblable.

M. Nguyen rappelle que l'Organisation mondiale de la santé considère qu'une exposition à 55 décibels 16 heures par jour représente la limite avant d'être confronté à une nuisance sévère par le bruit. Au ministère des Transports, le son maximal qui doit être toléré par des propriétés riveraines des axes routiers est établi à une moyenne de 65 décibels par jour.

En fin de journée, Madeleine Bourke-Rainville est revenue à la barre des témoins pour mentionner que le travail de calibrage effectué par M. Nguyen sur la vidéo qu'elle avait enregistré en 2017 correspondait à sa réalité. Colette Pagé et Marielle Magnan doivent déposer le même type de preuve au cours des prochains jours.

M. Nguyen sera assurément contre-interrogé par les avocates de Bel-Air Laurentien aviation jeudi.

CSAD: deux anciens cadres déboutés dans une requête

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Deux anciens dirigeants du Complexe sportif Alphonse-Desjardins ont été déboutés en cour, mardi, alors qu'ils tentaient d'obtenir une requête en irrecevabilité dans le dossier de la poursuite de 5,6 M$ intentée par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy contre quatre anciens dirigeants.

Selon Radio-Canada Mauricie, Jean-François Picard et Michel Montembault, anciennement directeur général et directeur des opérations au CSAD, tentaient d'obtenir, par le biais de l'Association québécoise des cadres scolaires, une requête en irrecevabilité étant donné qu'une politique de gestion adoptée par la Commission scolaire rendait impossible toute forme de poursuite contre des dirigeants, à moins d'avoir commis une faute lourde ou une négligence grossière. Si la requête avait été acceptée, elle était suffisante pour faire tomber la poursuite contre les deux hommes.

Toutefois, le juge Daniel Dumais a rejeté la requête, en précisant que les allégations de malversation, de tromperies et d'abus de confiance soutenues par la Commission scolaire contre les ex-dirigeants demeurent encore à être prouvées.

Cette poursuite sera entendue ultérieurement sur le fond.

› BRIS D'AQUEDUC À LA TUQUE



Un important bris d'aqueduc est survenu sur la conduite principale au coin de la rue Lacroix et du boulevard Ducharme mercredi. Plusieurs résidences sont privées d'eau, possiblement jusqu'à jeudi midi, le temps que les équipes de la Municipalité puissent remédier à la situation. Pendant les travaux, le boulevard Ducharme sera fermé à la circulation entre les rues Saint-François et Neault. Les véhicules doivent faire un détour par la rue Saint-Antoine. La situation devrait revenir à la normale au courant de la journée jeudi. La situation pourrait entraîner de l'eau trouble ou colorée dans le réseau d'aqueduc, mais la Ville indique qu'il n'y a aucun risque pour la santé de consommer l'eau du robinet. Il faut laisser couler l'eau pendant cinq minutes. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

NOUVEAU PHÉNOMÈNE AU SALON DE L'EMPLOI TROIS-RIVIÈRES-BÉCANCOUR

Quand employeur cherche employé...

Une 6e édition sur fond de bas taux de chômage



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Habituellement, les chercheurs d'emploi étaient nombreux à attendre l'ouverture des portes de la bâtisse industrielle. Cette fois, c'est à l'intérieur que les employeurs se bousculaient pour occuper un espace tandis que la file d'attente se faisait plutôt modeste à l'extérieur. Voilà un phénomène nouveau qui caractérise le 6e Salon de l'emploi Trois-Rivières-Bécancour.



Pas moins de 82 employeurs occupaient à pleine capacité le plancher pour offrir des centaines d'emplois. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS



La file était moins longue à l'extérieur de la Bâtisse industrielle que par les années passées. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS2

«Avant, c'était travailleur recherche employeur en or. Maintenant, c'est employeur recherche travailleur en or. Et on aurait pu avoir une trentaine d'employeurs de plus. C'est un changement majeur», a d'ailleurs souligné le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, alors que déjà mercredi, 82 employeurs occupaient à pleine capacité le plancher pour offrir des centaines d'emplois. En fin de journée, on estimait à 2375 le nombre de visiteurs.

«Il y a 25 000 emplois à pourvoir en Mauricie, et 23 000 au Centre-du-Québec, entre 2015 et 2019»

Son homologue trifluvien, Yves Lévesque, a également fait mention du taux de chômage historiquement bas en région. Et il faut dire que les gens auront une deuxième occasion, jeudi, d'offrir leurs services à une quarantaine d'employeurs via le volet virtuel du Salon, «un aspect qu'il faut utiliser aujourd'hui», avoue le premier magistrat.

Les salons virtuels de l'emploi reproduisent en trois dimensions l'environnement d'un véritable salon traditionnel. Les candidats peuvent donc effectuer leur visite auprès des employeurs et interagir en temps réel directement avec ceux-ci à l'aide d'un espace de clavardage. Des informations et des documents peuvent également y être échangés via la plateforme. Les employeurs y trouvent de nombreux avantages, car ils utilisent moins de ressources humaines et matérielles pour arriver à rencontrer les candidats alors que les chercheurs d'emploi n'ont pas à se déplacer pour aller à la rencontre des employeurs.

«Avec tous ces emplois offerts, cet événement de recrutement suscite un engouement et un dynamisme sans équivoque dans le milieu. Cela lance un message aux chercheurs d'emploi: chez nous, on a besoin de vous», a déclaré le directeur du Centre local d'emploi de Trois-Rivières, Steeve Gauthier.

Chez Hardy Filtration, qui compte 70 employés, la présidente Geneviève Hardy aimerait bien embaucher rapidement de quatre à cinq personnes pour des postes de journalier tels que tailleur et assembleur de filtres.

Seulement à sa division Wayagamack, Kruger aura une centaine de départs à la retraite à remplacer d'ici trois ans. Mais présentement, on peut y trouver, entre autres, des postes de mécaniciens de machines fixes et d'ingénieurs.

L'usine WestRock à La Tuque sera confronté avec la même réalité du vieillissement de son personnel, ce qui ne l'empêche pas d'avoir besoin rapidement d'une trentaine de candidats pour des postes de technicien-électricien en instrumentation, mécanicien industriel, machiniste, mécanicien de machines fixes et journalier.

Et chez ATrahan, en plein projet d'agrandissement, le besoin de recrutement à court terme est de 65 travailleurs. Même ICO Technologies, de Shawinigan, voulait profiter du Salon de l'emploi à Trois-Rivières pour tenter de dénicher un programmeur, un chargé de projet ou un administrateur réseau.

En visitant les kiosques, Vicky Marchand explorait des possibilités de travail de bureau alors que son boulot pour une agence de sécurité se veut plus exigeant du côté des horaires. Et de retour d'un périple en Islande, Marc-Antoine Leclerc tentait sa chance auprès de divers employeurs tandis qu'un travailleur d'expérience en génie civil et transformation du bois voulait proposer ses services comme fin de carrière.

«Il y a 25 000 emplois à pourvoir en Mauricie, et 23 000 au Centre-du-Québec, entre 2015 et 2019», avait déjà fait savoir le directeur Services Québec Bécancour, Yvon Boivin.

affaires

TORONTO
15 169,94
- 46,24

NEW YORK
23 848,42
- 9,29

S&P 500
2605,00
- 7,62

PÉTROLE
$US 64,38
$US - 0,87

DOLLAR
¢US 77,51
¢US - 0,20

EURO
$CAN 1,5924
¢CAN - 0,33

facebook.com/lenouvelliste

«On est un partenaire de ce surplus»

Yves Lévesque déçu du budget par rapport aux municipalités

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Même s'il dit laisser aux partis d'opposition le soin de commenter les choix du gouvernement dans son budget provincial, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, ne cache pas sa déception par rapport aux municipalités où «il manquait des choses assez importantes».

D'abord, il rappelle que Québec avait demandé un «effort considérable» au monde municipal pour équilibrer les budgets il y a quelques années.

«Ça fait environ six ans que les municipalités contribuent à la hauteur de 300 millions par année, ce qui veut dire 1,8 milliard de dollars. Alors que nous avons contribué à l'assainissement des finances publiques, beaucoup d'argent a été donné un peu partout dans le budget, mais ceux qui ont participé à l'effort, soit les municipalités et ses citoyens, n'ont pas encore un retour sur l'argent», déplore-t-il.

Selon lui, à partir du moment qu'il y a des surplus budgétaires, «il faut reconnaître l'effort qui a été demandé aux municipalités». «J'aurais aimé voir des mesures concrètes pour compenser l'argent qui nous a été enlevé», ajoute M. Lévesque.



Yves Lévesque
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Il donne l'exemple des compensations tenant lieu de taxes. «Juste ça, c'est quelque chose de majeur pour nous. Pour la Ville de Trois-Rivières, pour donner un ordre de grandeur, c'est 4,5 millions de dollars. J'aurais aimé voir dans la redistribution d'argent de mardi une reconnaissance des efforts demandés aux municipalités pour équilibrer leur budget. On annonce des surplus budgétaires, mais on est un partenaire de ce surplus. On était contre la coupe imposée de 300 millions par année. On l'a fait comme partenaire, et partenaire, ça veut dire que quand ça va mieux, il faut redonner ce qui a été enlevé, et là-dessus, on est loin de la coupe aux lèvres par rapport à tout ça», décrie le premier magistrat.

Parmi les autres dossiers, celui-ci évoque l'amélioration de la rue Saint-Maurice alors que «cinq milliards de dollars ont été donnés au niveau du transport».

«C'est un dossier qui est banal à régler, c'est une rue numérotée, gouvernementale, congestionnée. On a fait part au ministre des Transports que cette voie doit être élargie pour rendre ça plus fluide et sécuritaire», a-t-il confié.

Par ailleurs, le maire Lévesque souhaite avoir des nouvelles «avant les élections» sur la décontamination du terrain Aleris.

«On a vu que le gouvernement a octroyé 75 millions de dollars pour que la Ville de Montréal décontamine des terrains industriels. Nous, on a un terrain qui traîne depuis 2009 et le gouvernement était partenaire de ces opérations-là pendant des années», soutient-il.

Finalement, au plan régional, ce dernier réclame l'élargissement de l'autoroute 55.

«C'est une demande au niveau de la région depuis très longtemps. Il y a eu des intentions claires du ministère des Transports au niveau des Villes de Québec et Montréal, mais il y a des enjeux au niveau de la région», a-t-il conclu.

UQTR

«On progresse, mais il y a encore du chemin à faire»

FANNIE MASSEY
fannie.massey@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «Nous sommes très contents du budget», affirme Daniel McMahon, recteur de l'UQTR. Cette affirmation survient à la suite du budget déposé par le ministre des Finances, Carlos Leitão qui affiche une croissance des crédits de 5,9 % aux universités.

«Si on regarde les autres ministères, je suis certain que Mme Hélène David fait des envieux. Les universités reçoivent une augmentation de crédits qui est plus élevée que l'ensemble de tous les autres secteurs», précise M. McMahon. Sachant qu'il y a un déficit de fonctionnement qui se chiffre à 10,4 millions $, soit un des plus élevés du réseau de l'Université du Québec, il mentionne que cette augmentation est historique. Il considère le budget accordé aux universités comme un pas vers l'avant. «Ce réinvestissement va nous permettre un retour à l'équilibre budgétaire prévu par le plan de redressement. Pour les autres universités, le budget d'hier (mardi), c'est de l'argent supplémentaire qu'elles n'avaient pas escompté. Pour nous, c'est de l'argent qu'on espérait recevoir pour être capable de revenir à l'équilibre budgétaire. C'est donc une bonne nouvelle.»

Le ministre des Finances a aussi annoncé que 15 M$ seront accordés aux étudiants en éducation pour la réalisation du stage quatre. «Un gain très important pour les étudiants, sachant qu'ils n'avaient aucune rémunération pour leur stage. C'est un deuxième pas, car on se souvient que l'année passée, il y a eu avancement dans le budget pour les doctorants en psychologie. En toute logique, dès qu'on commence à rémunérer les stages, ça ne serait pas surprenant que des pressions soient faites aux gouvernements de sorte qu'ultimement, les stages, à un certain niveau, soient financés en partie par l'État.»

De plus, une somme de 20 M$ à l'intention des Fonds de recherche du Québec a été ajoutée à l'enveloppe budgétaire fédérale qui annonçait une augmentation importante des fonds aux organismes subventionnaires. «Ça marche par concours, mais avec la bonne équipe professorale on pense retirer l'épingle du jeu», explique-t-il.

Rappelons que 282 M$ seront aussi offerts aux universités dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, auxquels s'ajoutent 187 M$ pour le Plan d'action numérique pour les universités et les cégeps. Il y aura aussi un rehaussement de l'aide financière aux études.

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.35	0.45	0.45	0.55	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	2.49	4.10	3.69	4.99	2.94	2.99	3.04	2.99	3.19
Banque Nationale du Canada	5,000	0.20	0.35	0.30	0.45	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.60	3.45	6.95	4.40	6.95	3.34	3.59	4.15	4.59	5.14
Banque Laurentienne	500	-	0.30	0.30	0.50	500	-	1.25	1.35	1.40	1.50	3.45	6.70	4.40	6.30	3.39	3.59	4.15	4.59	5.14
Banque Royale	5,000	0.25	0.35	0.35	0.45	1,000	0.90	1.25	1.35	1.50	1.60	3.45	7.25	3.34	7.25	3.34	3.59	4.15	4.89	5.14
Banque Scotia	5,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.85	1.00	1.05	1.10	1.25	3.45	6.95	4.75	6.50	3.69	3.49	3.94	4.29	5.14
TD Canada Trust	5,000	0.30	0.35	0.40	0.45	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	3.60	-	3.14	4.50	3.04	3.34	3.49	3.89	5.14
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	0.85	1.05	1.15	1.25	1.50	3.60	7.10	4.20	7.10	3.29	3.50	4.05	4.79	5.14
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.45	7.25	3.75	6.35	3.29	3.24	3.64	4.29	4.99
Manulife Bank	25,000	0.65	0.70	0.70	0.80	2,500	1.90	2.30	2.60	2.75	2.90	3.95	-	4.45	3.95	3.34	3.44	3.54	3.64	3.74
FIDUCIES																				
Equity Financial Trust	10,000	0.45	1.36	1.36	1.96	5,000	2.21	2.51	2.74	2.84	2.99	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Home Trust Company-Agent	5,000	1.25	1.35	1.50	1.70	5,000	2.20	2.52	2.72	2.82	3.05	-	-	-	-	3.34	3.59	4.15	4.89	5.14
Oaken Financial	1,000	1.90	1.90	2.00	2.05	1,000	2.75	3.10	3.15	3.20	3.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.15	1.25	1.40	1.55	3.45	6.95	4.40	6.95	3.44	3.59	4.15	4.59	5.14
Fiducie Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.15	1.25	1.40	1.55	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.45	6.80	4.20	7.10	3.35	3.35	3.74	4.24	5.14
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.70	r1.65	r1.70	r2.10	r2.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.50	1.55	1.70	1.75	1.75	3.45	6.80	4.20	7.10	3.35	3.35	3.74	4.24	5.14
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.55	1.75	1.90	2.10	2.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 28 mars 2018, 15:3 hres. par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

BUDGET DU QUÉBEC

Cinq millions pour la mérule pleureuse

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le budget du gouvernement du Québec contient un élément qui est passé inaperçu lors de son adoption, mais qui a toute son importance pour plusieurs citoyens de la région. Québec met cinq millions de dollars dans un nouveau programme national d'intervention résidentielle afin d'aider les gens dont la maison est aux prises avec la mérule pleureuse.

Ce programme d'aide est réparti sur trois ans. Les critères demeurent à être déterminés d'ici peu.

Le même budget soutient un autre problème majeur dans le secteur de l'habitation, la pyrrhotite. Québec accorde un financement annuel de 45 000 $ durant quatre ans à la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite.

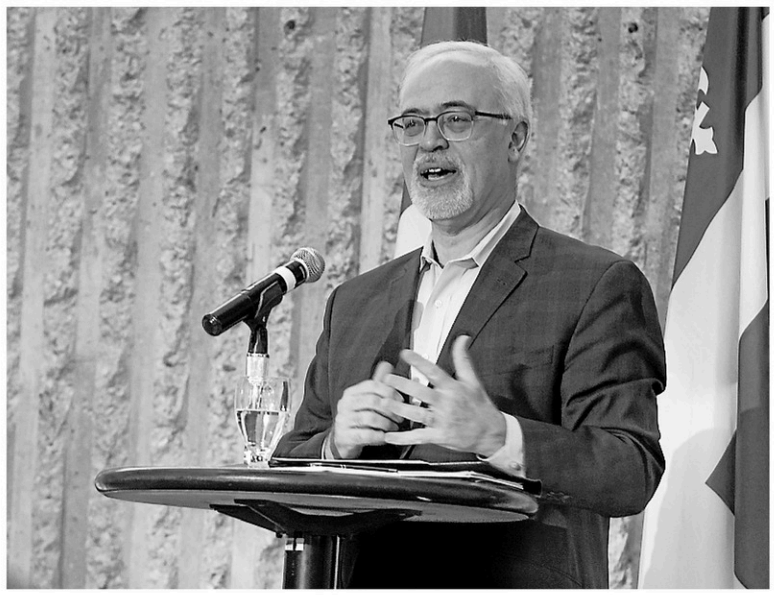
«La pyrrhotite est toujours un enjeu chez vous», déclare le ministre des Finances, Carlos Leitão, lors d'une entrevue accordée mercredi au *Nouvelliste*.

Cette aide est un plus dans un budget assez bien accueilli par de nombreux intervenants régionaux. Mais d'autres acteurs auraient aimé avoir davantage. Yves Lévesque, maire de Trois-Rivières, souhaitait que le milieu municipal ait un retour d'ascenseur après avoir fourni des millions par centaines pour aider Québec à équilibrer ses budgets. Un rehaussement des compensations tenant lieu de taxes aurait été une façon pour Québec de donner un coup de main aux municipalités.

M. Leitão ne voit pas les choses du même oeil.

«Il y aura en 2019 un nouveau pacte fiscal à négocier avec les municipalités. C'est dans ce cadre qu'on verra toutes ces choses-là. On ne peut pas y aller à la pièce. Ça fera partie d'une négociation globale», indique M. Leitão, en rappelant que le budget prévoit un peu plus de 60 millions de dollars à verser aux municipalités concernant la légalisation du cannabis.

Le doublement complet de l'autoroute 55 jusqu'à l'autoroute 20 est réclamé par des élus et des intervenants économiques depuis un certain temps. Questionné sur le fait que des projets d'envergure sont prévus à Montréal (Réseau express métropolitain), Québec (Réseau de transport structurant), Laval (prolongement de l'autoroute 19), mais que la situation est différente pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, le ministre indique que ce prolongement de la 55 est au plan québécois d'infrastructures, mais à l'étape d'étude.



Carlos Leitão, ministre des Finances du Québec.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Il y a un montant réservé pour l'étude. La réfection de la dalle du pont Laviolette est aussi au programme. Un montant est réservé pour l'étude du projet», raconte le ministre des Finances, en rappelant d'autre part que le gouvernement va continuer de soutenir le secteur du bois d'oeuvre et l'industrie des pâtes et papiers face aux différents débats entourant le commerce extérieur.

Ce dernier a aussi commenté la situation des organismes communautaires. Ce secteur réclame depuis longtemps un rehaussement du financement de 475 millions de dollars par année. Le milieu communautaire avait d'ailleurs demandé en février au gouvernement du Québec de faire preuve de coeur envers tout un réseau d'organismes venant en aide à des citoyens souvent parmi les plus démunis de la société.

La réponse du gouvernement, 40 millions de dollars répartis sur quatre ans, est nettement inférieure aux demandes. Carlos Leitão le reconnaît, mais souligne que l'apport gouvernemental dans le programme de soutien aux organismes communautaires approche le milliard de dollars.

«Ce n'est pas rien. On a augmenté le financement de base pour ce programme. Pas à la hauteur de ce que les organismes demandaient, mais de façon importante. Il y a plusieurs autres initiatives qui ne sont pas à l'intérieur du programme, mais qui sont dirigées aux groupes communautaires: nouvelles initiatives pour les refuges d'aide aux victimes de violence conjugale et sexuelle, nouvelles mesures pour les familles qui ont des enfants avec des troubles du spectre de l'autisme, nouveau programme pour favoriser l'intégration des immigrants. Il y a beaucoup de groupes communautaires qui profitent de programmes plus ciblés que le programme de soutien aux organismes communautaires.»

CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Moins de crédits d'impôts, mais plus d'actions

Le Soleil

Le gouvernement provincial a annoncé mardi revoir la formule de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD). L'investisseur verra ses crédits d'impôt passé de 40 % à 35 % pour les trois prochaines années, toutefois davantage d'actions seront disponibles.

Dans le budget Leitão, on peut lire entre autres que l'une des modifications au CRCD consiste à la création d'une nouvelle catégorie d'actions pour les actionnaires qui voudraient reporter de sept ans leur droit de rachat. Cette décision vise à assurer une plus grande liquidité dans les coffres du fonds, et ce, pour une période plus longue. S'ils prolongent leur engagement, les détenteurs d'actions bénéficieront en contrepartie d'un crédit d'impôt provincial de 10 %. Et ils n'auront pas à injecter de nouveaux billets verts. Un maximum annuel de 100 millions $ d'actions sera disponible.

Pour les trois prochaines années, les émissions annuelles d'actions de CRCD passeront de 135 à 140 millions $. Toutefois, «le crédit d'impôt diminuera de 40 % à 35 % pendant cette même période».

«Je remercie le gouvernement du Québec de renouveler sa confiance envers Capital régional et coopératif Desjardins. Cela nous permettra de poursuivre notre mission unique en faveur du développement économique des régions», a indiqué Luc Ménard, chef de l'exploitation de Desjardins Capital. «Sur un horizon de trois ans, ce sont 240 millions $ qui seront rendus disponibles annuellement pour appuyer le démarrage et la croissance des PME et coopératives du Québec.»

Cette modification arrive à point pour CRCD. Au 31 décembre 2017, le solde d'actions admissible aux rachats était de 827 millions $, soit 43 % de l'actif net. Sans cette mesure, ce solde aurait pu grimper à 1,042 milliards $ en décembre 2018.

Créé en 2001, CRCD a pour mission d'investir dans les PME québécoises. Un minimum de 63 % de son portefeuille doit aboutir dans ces entreprises. En décembre dernier, le prix de l'action avait grimpé de 83 ¢, pour s'établir à 14,09 $. Le rendement annuel avait été de 6,4 %.

La prochaine émission d'actions de CRCD aura lieu à l'automne 2018. La société publique détient un actif net de 1,9 milliard $ et compte près de 105 000 actionnaires. CRCD appuie la croissance de 450 entreprises, coopératives et fonds évoluant dans divers secteurs d'activité.

Du côté de Fondaction, qui gère un actif net de plus de 1,8 milliard $ et qui compte 138 000 actionnaires, le taux de crédit d'impôt est maintenu à 20 % pour les trois prochaines années, peut-on lire dans le budget.

Ce qui signifie qu'un contribuable pourra continuer de profiter de crédits d'impôt jusqu'à 35 % (20 % du Québec et 15% du fédéral).

Voyages à Rabais poursuit Sunwing

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

L'entreprise Voyages à Rabais passe de la parole aux actes. L'agence poursuit Vacances Sunwing pour 350 000 $, a appris *Le Soleil*.

La compagnie, dont le siège social est basé à Trois-Rivières, reproche au transporteur aérien d'avoir utilisé illégalement via le site Internet de sa filiale Vacances SellOff la marque (ou une variante au singulier) de son commerce. Elle précise que Vacances SellOff est un concurrent direct.

La poursuite a été déposée mercredi à la Cour supérieure, à Montréal. Les documents ont également été transmis à Sunwing.

Voyages à Rabais estime que Vacances SellOff aurait utilisé l'expression voyages à rabais «dans son offre de services en ligne de manière à créer de la confusion auprès du public consommateur et ainsi dévier illégalement la clientèle à son bénéfice», peut-on lire dans les documents de la cour.

Cela aurait notamment été le cas à l'automne 2016. «Une recherche Google pour l'expression «voyage à rabais» fournissait comme premier résultat de recherche un lien au site de la défenderesse ayant comme titre «Voyage à rabais — Forfaits tous inclus dernière minute», donne comme exemple la demanderesse, déplorant la confusion pour les consommateurs.

Afin que le transporteur cesse d'utiliser son nom, Voyages à Rabais, qui n'est affilié à aucune ligne aérienne, avait fait parvenir une première mise en demeure à Sunwing en décembre 2016.

Quelques mois plus tard, une entente a été signée entre les deux parties dans le cadre du renouvellement de la convention d'agence. Malgré cet accord, Sunwing aurait poursuivi les agissements identifiés dans la mise en demeure.

Devant cette situation, le 21 mars, Voyages à Rabais a transmis une nouvelle mise en demeure à son fournisseur de voyages. Des pourparlers s'en sont suivis entre les avocats, mais en vain. Voyages à Rabais estime que cette situation a entraîné des pertes de bénéfices nets de l'ordre de 250 000 $ depuis 2016. Elle réclame aussi 100 000 $ pour la «dépréciation de la valeur de l'achalandage» rattaché à sa marque.

TROIS-RIVIÈRES EN BLUES

Deux gros noms dévoilés



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



George Thorogood and The Destroyers est composé, de gauche à droite, de Buddy Leach, Jeff Simon, George Thorogood, Bill Blough et Jim Suhler. Ils seront de Trois-Rivières en Blues le 23 août. — PHOUTO: CAPITOL EMI

TROIS-RIVIÈRES — Trois-Rivières en Blues célébrera ses dix ans en 2018 et l'organisation de l'événement a dévoilé mercredi les noms de deux artistes de prestige qui seront de sa programmation du 23 au 26 août prochain. Il s'agit de George Thorogood and The Destroyers de même que Buddy Guy.

Thorogood et ses quatre acolytes se produiront sur la scène de l'Amphithéâtre Cogeco le jeudi soir 23 août. Le groupe en provenance de Wilmington, au Delaware, constituera sans doute une attraction courue par les amateurs en vertu de plusieurs succès qui sont devenus de véritables classiques du répertoire blues rock. Quand on parle de *Bad to the Bones*, de *I Drink Alone*, de *Get a Haircut* ou de sa reprise de *House Rent Boogie/One Bourbon, One Scotch, One Beer* de Johnny Lee Hooker, les airs sonnent immédiatement dans la tête des amateurs.

George Thorogood and The Destroyers est constitué de Jim Suhler à la guitare, Bill Blough à la basse, Jeff Simon à la batterie et Buddy Leach au saxophone qui accompagne le guitariste et chanteur soliste. Le groupe compte seize albums originaux. Cette année, ils fêtent les 40 ans de leur tout premier spectacle offert sur le sol canadien.

Ils comptent à ce jour quelque 15 millions d'albums vendus et plus de 8000 spectacles présentés. En terme de ventes, deux de leurs albums ont reçu la certification platine pour plus d'un million de copies vendues et six ont atteint le statut de disques d'or avec 500 000 copies vendues selon les paramètres américains. Du côté des spectacles, on retient des apparitions à l'émission de télévision *Saturday Night Live*, au grand spectacle *Live Aid* ainsi que la première partie de la tournée de 1981 des Rolling Stones.

Le samedi 25 août, c'est Buddy Guy qui sera la tête d'affiche sur la grande scène extérieure trifluvienne. Ce membre du Temple de la renommée du Rock and Roll a été classé au 23e rang des 100 meilleurs guitaristes de tous les temps par le magazine *Rolling Stone*. Aujourd'hui âgé de 81 ans, cette légende du style Chicago blues bien qu'il ait sa propre identité musicale reconnaissable entre toutes, compte une carrière d'une soixantaine d'années et il a été une influence prépondérante pour des guitaristes aussi renommés qu'Eric Clapton, Jimmy Page, Jimi Hendrix ou Stevie Ray Vaughan. Il compte six prix Grammys de meilleur album blues contemporain à son palmarès sur les dix-sept albums originaux qu'il a enregistrés à son seul nom. Il compte également six albums en concert et vingt-trois albums de compilations sortis entre 1969 et 2011 et de multiples collaborations.

Comme par les années passées, les représentations de Trois-Rivières en Blues sur la scène de l'Amphithéâtre seront accessibles grâce à un passeport donnant accès à tous les spectacles. Ces sésames se vendent entre 69 $ et 99 $ (plus taxes) dans la section assise. Pour l'esplanade gazonnée, on peut obtenir une passe pour 32 $ pour les trois soirs de représentations. Ils seront mis en vente le samedi 31 mars à 11 h au *www.3renblues.com*, au *www.amphitheatrecogeco.com*, à la billetterie de la salle Thompson et au 819-380-9797. Ces prix sont valides jusqu'au 1er août prochain pour être sujets à changement après cette date.

Une programmation gratuite sera aussi offerte sur une scène acoustique érigée sur la rue Badeaux de même que dans plusieurs bars et restaurants du centre-ville.

FESTIVAL PETITS BONHEURS DE TROIS-RIVIÈRES

Les enfants à l'honneur

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



Pour procéder au dévoilement des activités dans le cadre du festival Petits bonheurs de Trois-Rivières, on retrouvait, de gauche à droite, Mélanie Brisebois, responsable de l'évènement, Nancy Kukovica, dg de Culture Trois-Rivières et Stella Montreuil, présidente du même organisme. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Le festival Petits bonheurs de Trois-Rivières sera présenté du 5 au 13 mai dans quelques sites culturels trifluviens. L'événement, né à Montréal mais qui compte aujourd'hui 16 partenaires à travers la province, s'adresse aux tout-petits, les invitant à s'enrichir en s'amusant.

Le 8 mai au Centre culturel Pauline-Julien avec *Les Fonoformies*, de la musique en animation s'adressant aux enfants de 1 à 4 ans à 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30. Le jeudi 10 mai, à 9 h 30 et 11 h, on présente *Margot et Victor Fafouin*, du théâtre dans un autobus qui prendra place dans le stationnement du Centre culturel Pauline-Julien. L'activité s'adresse à des enfants de 4 ans et plus. Le vendredi 11 mai à 9 h 30 et 11 h, *Je me réveille* vise la clientèle des enfants de 0 à 3 ans avec un concert pop pour les bébés au Centre culturel Pauline-Julien.

Des ateliers sont aussi au programme du festival comme le *Bébélitôt* à la bibliothèque Aline-Piché du secteur Trois-Rivières-Ouest les 9 et 10 mai à 9 h 30 qui est une découverte des livres pour les petits de 1 à 3 ans. Le Musée québécois de culture populaire accueillera *Un intrus au musée* le dimanche 13 mai à 10 h et 13 h. Ce parcours ludique dans le musée s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans.

Ma première visite au musée aura lieu à Boréalis les samedis 5 et 12 mai à 10 h et vise la clientèle des 3 à 5 ans. Pour les 4 à 6 ans, la bibliothèque Maurice-Loranger du secteur Cap-de-la-Madeleine offrira *La ligue des héros raconte...* avec des histoires racontées par les héros eux-même à 10 h 30 le 6 mai. Finalement, les enfants de 3 et 4 ans pourront participer à *Entrez dans l'imaginaire* au Centre d'exposition Raymond-Lasnier le lundi 7 mai à 9 h 30 et 11 h.

Par ailleurs, un pique-nique familial s'adressant à tous est organisé le samedi 12 mai de 11 h à 15 h au parc des Chenaux. Chacun apporte son lunch et des activités seront offertes aux enfants.

facebook.com/lenouvelliste

ANNÉE SABBATIQUE DE JACQUES LACOMBE À L'OSTR

Un attachement inchangé

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Conscient que l'annonce de sa décision de prendre une année sabbatique de son poste à l'OSTR a pu créer une certaine commotion à Trois-Rivières, Jacques Lacombe a accepté de la commenter plus mercredi après-midi depuis Calgary. Il y prépare la présentation de *Tosca*, de Puccini, au Calgary Opera les 14, 18 et 20 avril prochains.



Malgré l'annonce d'une pause d'un an de son poste à l'OSTR, maestro Jacques Lacombe réitère son profond attachement envers l'orchestre trifluvien.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Déjà, l'idée de faire l'annonce par l'intermédiaire d'une lettre envoyée aux médias plutôt que par un simple communiqué de presse avait quelque chose d'un peu inhabituel. «Avec la direction et le conseil d'administration de l'orchestre, on a cherché la meilleure façon et le meilleur moment pour faire connaître ma décision. Comme on approche du moment où le contenu de la prochaine saison sera dévoilé, il apparaissait pertinent de le faire maintenant.»

«Par ailleurs, comme j'ai un attachement très particulier à l'orchestre et à son public, je trouvais qu'il était de mise que je l'annonce moi-même. Je reste un p'tit gars de la place et à chaque fois que je reviens à l'OSTR j'ai l'impression de rentrer à la maison. C'est pourquoi il m'apparaissait légitime de faire l'annonce moi-même.»

Bien qu'elle se justifie amplement par un emploi du temps on ne peut plus chargé, maestro Lacombe a qualifié sa décision de déchirante, ce qu'il maintient. «J'ai beaucoup investi dans l'orchestre au cours des douze dernières années et il s'est établi une complicité et un respect entre les musiciens et moi et je pense que le public le sent. Tant les spectateurs que les membres de l'orchestre vont me manquer au cours de cette année-là, c'est certain.»

À plusieurs égards, l'OSTR porte désormais l'empreinte de Jacques Lacombe, le maestro en convient, et cela a contribué à rendre plus difficile sa décision de le quitter temporairement. «L'orchestre a beaucoup progressé au cours des dernières années mais comme musicien, on n'est jamais pleinement satisfait; on n'est jamais arrivé au bout de notre démarche. Une institution comme celle-là est constamment appelée à se renouveler et à progresser, et je veux en être. Cela dit, force est de constater qu'on a beaucoup avancé depuis douze ans et que l'OSTR a atteint un niveau de qualité enviable.»

«D'ailleurs, je ne suis pas convaincu que la qualité de l'orchestre soit reconnue à sa juste valeur sur la scène nationale notamment par les bailleurs de fonds. Pour construire un projet artistique valable, ça prend un soutien, un appui financier des différents paliers gouvernementaux et aussi de la part de la communauté des affaires par le biais du mécénat et de la commandite. Ces années-ci, cette portion-là est un énorme défi pour nos institutions culturelles.»

Maestro Lacombe constate que les conditions financières sont plus faciles en Europe et les pouvoirs publics plus généreux à l'égard des orchestres. «Je ne suis pas tout à fait à jour sur ces données-là mais quand j'étais directeur musical de la Philharmonie de Lorraine à Metz, il y a une vingtaine d'années maintenant, c'était près de 90 % du budget qui provenait de l'état alors que chez nous, c'est autour de 30 % à 40 % en moyenne. Le reste doit venir de la billetterie et du secteur privé. On jouit donc en Europe d'une plus grande liberté artistique qui donne un peu plus de marge de manœuvre pour prendre des chances.»

Cela étant dit, Jacques Lacombe affirme haut et fort qu'il n'a pas considéré quitter définitivement l'orchestre trifluvien. «Sincèrement, je n'ai aucune envie de quitter l'OSTR pour de bon. Mon désir le plus cher reste de poursuivre mon travail à Trois-Rivières. Seulement, mon nouveau poste à Mulhouse est déjà très exigeant surtout en combinaison avec mon poste à l'opéra de Bonn. C'est arrivé encore il y a trois semaines où j'ai dû partir de Montréal le vendredi soir pour arriver à Bonn le samedi matin, présenter *Carmen* dans la soirée et revenir à Montréal le dimanche. Il m'est arrivé à quelques reprises de le faire deux fois dans la même semaine. Au cours des deux dernières années, en l'espace de dix mois, j'ai fait en moyenne 18 à 20 allers-retours entre l'Amérique et l'Europe.»

«C'est vrai que je dors bien en avion, que je ne souffre pas trop du décalage horaire mais arrive un moment où c'est lourd. Comme mon poste à Bonn se termine vers le mois d'août et que le poste à Mulhouse permet des horaires plus raisonnables, je pense que je pourrai, au terme de la prochaine année, retourner sans problème à l'OSTR.»

Pour ce qui est de la saison au cours de laquelle il sera absent, il estime que le public et les musiciens retrouveront sa touche puisqu'il est non seulement le concepteur de ladite saison mais qu'il a également contribué au choix des chefs remplaçants. «Nous nous sommes assurés que ce sont des chefs avec lesquels les musiciens auront plaisir à travailler. Certains musiciens m'ont déjà envoyé des messages pour me dire qu'ils vont s'ennuyer de moi mais l'inverse est aussi vrai. Par contre, je vais les retrouver, eux et le public, avec grand plaisir pour les deux prochains concerts de l'orchestre le 22 avril ainsi que le 19 mai.»

La fausse vraie famille de François Morency

RICHARD THERRIEN
Le Soleil

CHRONIQUE

Quartier Saint-Sacrement à Québec. Chaque semaine, François Morency rend visite à ses parents, chez qui il croise son frère, sa sœur, et leur entourage. Après avoir raconté ces conversations colorées dans un livre intitulé *Discussions avec mes parents*, qui s'est écoulé à 35 000 exemplaires, l'humoriste fera vivre à l'écran son histoire, entre fiction et réalité.

Pour cette comédie qui sera diffusée la saison prochaine sur ICI Radio-Canada Télé, François Morency jouera son propre rôle, Vincent Bilodeau et Marie-Ginette Guay ont été choisis pour jouer ses parents Jean-Pierre et Rollande, Blaise Tardif, son frère Raynald, un mécanicien, et Caroline Bouchard, sa sœur Judith. Le rôle de son neveu et filleul n'a pas encore été attribué, pas plus que celui de François, enfant, qu'on verra en flashbacks. Pour vous situer, Blaise Tardif jouait un agent correctionnel dans *Unité 9*, et Caroline Bouchard, celle qui se faisait «fucker son pH» dans *Série noire*.

Bien qu'inspirée du livre et de la vraie vie de François Morency, la série, aussi intitulée *Discussions avec mes parents*, se permet plusieurs libertés. De sorte qu'à peu près 70 % de ce qu'on peut lire dans le livre se retrouvera à l'écran, dont une scène où le père décide de prendre un autre chemin au retour d'une pratique de baseball pour expliquer au petit François les mystères de la vie. Morency, qui a deux frères et une sœur dans la vie, a laissé tomber son deuxième frère dans la série, un actuaire trop près de sa propre personnalité. À part François, tous les prénoms ont été changés.

Écrite en collaboration avec son complice Pierre Prince, et produite par Guillaume Lespérance, de A Média, *Discussions avec mes parents* sera tournée à partir de la fin mai. La série n'est pas à proprement parler une émission à sketchs; chaque épisode sera bouclé, avec un fil conducteur qui reliera chacune des scènes.

François Morency remarque qu'on présente toujours des familles torturées et dysfonctionnelles dans nos fictions. La sienne n'entre pas dans cette catégorie. De la même façon, la série ne sera pas peuplée de malaises, souvent créés par des non-dits. Les membres de cette famille s'expriment et ne gardent rien en dedans, c'est la franchise absolue.

Contrairement à *Grosse vie* ou *La vie rêvée de Mario Jean*, *Discussions avec mes parents* ne s'intéresse pas vraiment à la vie professionnelle de son personnage principal. «C'est pas un show sur ma carrière», confirme François Morency, qui veut plutôt décrire des situations très personnelles, dans lesquelles plusieurs d'entre nous pourront se reconnaître.

C'est en publiant sur Facebook ses discussions avec ses parents que François Morency a eu l'idée de les transposer dans un livre. Facebook a mauvaise presse ces jours-ci, mais l'humoriste y voit du bon, notamment pour ce lien que le réseau social lui permet de maintenir avec ses fans. «Si ça n'avait pas été de ce statut-là, écrit il y a trois ans, il n'y aurait ni livre ni série», insiste-t-il.

Réalisée par Pascal L'Heureux, à qui on doit les deux dernières saisons des *Pêcheurs*, la série se déroulera dans la capitale, où vivent toujours les parents de François. Ajoutez à cela que Marie-Ginette Guay est une actrice de Québec, et que Vincent Bilodeau en est originaire. Mais seulement quelques scènes extérieures seront tournées à Québec, l'essentiel du plateau étant à Montréal. N'empêche, on attend toujours un projet de série de fiction tournée et produite entièrement à Québec, ce que Radio-Canada ne nous a pas donné depuis *La chambre no 13* en… 2006!

On parle pour l'instant de 13 épisodes d'une demi-heure, même s'il y a un potentiel pour plusieurs saisons. La série prendra-t-elle la case horaire laissée vacante par la fin des *Pêcheurs*, le mercredi à 21h? Trop tôt pour le dire, même si ce serait logique. François Morency ignore encore si *Ouvrez les guillemets*, son rendez-vous du vendredi à 21h, sera renouvelé pour une deuxième saison, mais le diffuseur est satisfait de l'émission.

Gala annuel Cercle d'excellence Mauricie 2017

Des experts Desjardi

C'est le 12 mars 2018 que des employés de
passion, l'excellence de leur service à la clie



Services aux membres – Transactionnel

- **Alexandre Lamothe**, caissier | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Véronique Brousseau**, caissière | Caisse de l'Est de Trois-Rivières
- **Martine Grondine**, caissière | Caisse de l'Est de Trois-Rivières| **LAURÉATE**
- **Ginette Lessard**, caissière | Caisse de l'Est de Trois-Rivières
- **Lyne Hamel**, agente à l'accueil | Caisse des Trois-Rivières



Services aux membres

- **Christine Lebel**, agente, Services aux membres | Caisse de La Tuque
- **Julie Bhérer**, agente, Services aux membres | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Sylvie Gélinas**, agente, Services aux membres | Caisse de l'Est de Trois-Rivières | **LAURÉATE**
- **Jocelyne Nadeau**, agente, Services aux membres | Caisse de l'Est de Trois-Rivières
- **Nadia Lacombe**, agente, Services aux membres | Caisse de St-Alexis-des-Monts



Services aux membres – Soutien au développement

- **Chantal Matteau**, agente, Soutien aux opérations | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Julie Hamelin**, coordonnatrice, Services aux membres | Caisse des Trois-Rivières
- **Renée Pronovost**, agente Support, Services aux membres | Caisse du Centre-de-la-Mauricie | **LAURÉATE**
- **Isabelle Blais**, coordonnatrice, Soutien au développement des affaires et gestion des risques | Desjardins Entreprises – Mauricie
- **Anne-Marie Perron-Carle**, conseillère, Communications | Caisse de Mékinac-Des Chenaux



Placement et financement

- **Cynthia Bélanger Cloutier**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de Saint-Boniface
- **Anny Lacoursière**, conseillère, Finances personnelles | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Gilles Armstrong**, conseiller, Finances personnelles | Caisse de St-Alexis-des-Monts | **LAURÉAT**
- **Sylvie Belle-Isle**, conseillère, Finances personnelles | Caisse des Trois-Rivières
- **Hélène Naud**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de Mékinac-Des Chenaux

ns reconnus

s caisses et centres Desjardins de la Mauricie ont été reconnus pour leur détermination, leur entèle et l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.



Desjardins Entreprises

- **Gilles Lavergne**, directeur de comptes | Desjardins Entreprises – Secteur de Maskinongé
- **Steve Picotte**, directeur de comptes | Desjardins Entreprises – Secteur de Maskinongé
- **Pierre Trépanier**, directeur de comptes | Desjardins Entreprises – Mauricie
- **Manon Ross**, directrice de comptes | Desjardins Entreprises – Mauricie | **LAURÉATE**
- **Stéphane Vincent**, directeur de comptes | Desjardins Entreprises – Mauricie
- **Pier-Luc Gingras**, directeur de comptes | Desjardins Entreprises - Mauricie



Gestion de patrimoine

- **Julie Delisle**, directrice de comptes, Gestion de patrimoine | Service Signature Mauricie
- **Sylvie Delisle**, conseillère, Gestion de patrimoine | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Jean-Sébastien Vallée**, conseiller, Gestion de patrimoine | Caisse de l'Est de Trois-Rivières | **LAURÉAT**
- **Stéphanie Leclerc**, conseillère, Gestion de patrimoine | Caisse des Trois-Rivières
- **Francine Ghielen**, conseillère, Gestion de patrimoine | Caisse Laviolette



Ambassadeurs Desjardins passionnés du service

À L'AVANT :

- **Dany Goyette**, conseillère Stratégie de financement | Caisse Laviolette
- **Jenny Lachance**, agente, Services financiers | Caisse de St-Alexis-des-Monts
- **Caroline Moreau**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de Mékinac-Des Chenaux
- **Monique Lambert**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de Maskinongé
- **France Genest**, agente, Services aux membres | Caisse de l'Ouest de la Mauricie
- **Vicky Gélinas**, conseillère, Services aux entreprises | Desjardins Entreprises – Secteur de Maskinongé
- **Sandra Beaudet**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de Saint-Boniface

À L'ARRIÈRE :

- **Karine Lachance** (représentée par Michael Lavigne), conseillère, Finances personnelles | Caisse de La Tuque
- **Philippe Gervais**, conseiller en autorisation | Desjardins Entreprises – Mauricie
- **Marilyn René**, conseillère, Finances personnelles | Caisse de l'Est de Trois-Rivières
- **Chantal Bellerive**, conseillère, Finances personnelles | Caisse du Centre-de-la-Mauricie
- **Nicolas Fleury-Fournier**, directeur de comptes, Gestion de patrimoine | Service Signature Mauricie
- **Lyne Hamel**, agente à l'accueil | Caisse des Trois-Rivières

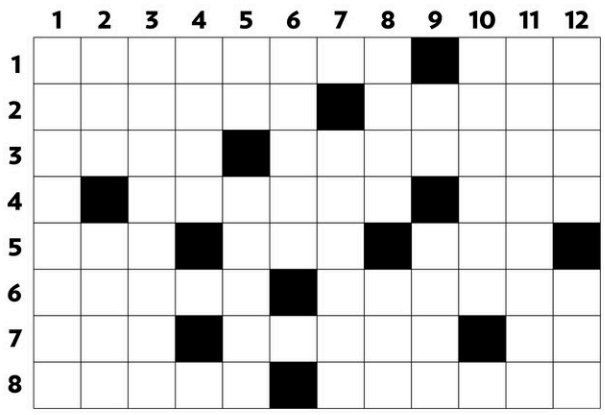
ABSENTE SUR LA PHOTO :

- **Stéphanie Belley**, agente, Services financiers | Caisse Cité de Shawinigan

Félicitations aux finalistes et lauréats!

Desjardins

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Il pose les fers sous les sabots des chevaux – Ce n'est plus un enfant, mais pas encore un adulte.
2 Signal qui prévient de la menace d'un danger – Radio ou télé.
3 Participe passé du verbe recevoir – Étoile filante.
4 Nettoie avec un abrasif – Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
5 Il y en a beaucoup dans le corps humain – Onomatopée imitant un raclement de gorge, un toussotement – Dans le lieu où l'on se trouve.
6 Unité de volume pour les liquides – Il habite peut-être New Delhi.
7 Affaibli par les excès – Grillée – Deuxième note de la gamme.
8 Construction vitrée où on peut faire pousser des plantes même l'hiver – Leurs vacances sont finies.

VERTICALEMENT

1 Un peu fous, bizarres.
2 Se crie dans l'arène – Qui se fait sans peine.
3 Amener quelqu'un à faire partie d'un groupe.
4 Machine dont le long bras mécanique sert à soulever et à déplacer de lourdes charges.
5 Film de Spielberg de 1982 – Qui est d'un prix élevé.
6 Bouge.
7 Moine qui vit dans la solitude pour prier et faire pénitence.
8 Signe de musique – Fleuve qui passe en Égypte.
9 Symbole chimique du néon – Elle trotte dans la tête.
10 Rendu moins rude.
11 Qui vient après toutes les autres.
12 Tentée avec assurance – Venus au monde.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	D	E	S	T	E	■	M	A	R	C
2	A	T	O	U	T	■	P	L	U	M	E	R
3	L	E	U	R	R	E	R	■	L	I	E	U
4	M	■	L	O	I	■	O	L	E	■	D	■
5	E	T	E	■	E	T	U	I	■	K	I	T
6	N	E	U	F	S	■	V	E	R	I	T	E
7	E	T	R	E	■	V	E	N	A	L	E	S
8	R	U	S	E	E	S	■	S	P	O	R	T

MOT MYSTÈRE

ABAQUE
ANNEXE
APPARTEMENT
CAVE
CELLIER
CHALET
CITE
CLE
CLOU
CONSOLE
CREPI
DATCHA
DIVAN
ECHELIER
ENTREE
ETAGE
ETAI
ETRES
EVIER
GARAGE
GARNI
GITE
HALL
HARPE
HLM
IGLOO
ISBA
LAMPE
LIT
MEMBRON
MENAGE
MIKADO
OPE
PENATES
PENE
PIECE
PIGNON
PORTE
RAMPE
REMISE
RIDEAU
RUINE
RURALE
SERRURE
SIEGE
STORE
TERRASSE
TIPI
TRAVEE
TUILE
VERROU
VILLE
VITRE
VOLET
VOUTE

HABITATION - Un mot de 7 lettres

P	C	E	T	A	I	U	S	E	T	A	N	E	P	E
O	I	P	I	T	O	A	E	R	O	T	S	R	I	C
R	D	M	T	C	R	E	P	I	C	S	I	E	G	E
T	R	A	V	E	E	D	L	L	A	H	I	I	N	I
E	N	L	K	E	N	I	U	R	D	N	A	L	O	P
N	U	E	V	I	E	R	R	T	R	A	N	L	N	G
R	O	Q	M	H	M	E	V	A	E	U	T	E	E	I
E	L	R	A	E	T	A	G	E	T	L	R	C	X	T
I	C	R	B	B	T	E	A	T	R	U	O	A	H	E
L	P	E	P	M	A	R	R	B	E	R	I	V	L	A
E	T	I	C	A	E	E	A	T	S	D	O	L	M	E
H	E	G	A	N	E	M	G	P	I	I	I	U	E	P
C	G	O	O	L	G	I	E	E	P	V	O	U	T	E
E	R	U	R	R	E	S	P	L	C	A	V	E	I	N
E	E	E	R	T	N	E	O	C	O	N	S	O	L	E

Solution du dernier numéro : ROYAUTÉ 29-03-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

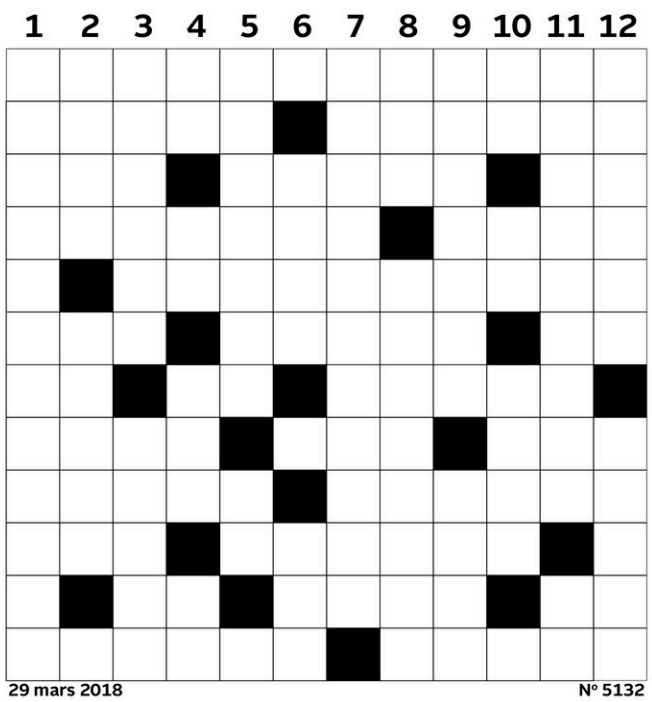
1. Qui a un pouvoir sans bornes.
2. Sortie - (Se) loger.
3. Roue dont le pourtour présente une gorge - Substance dure riche en calcaire - Utile en dessin.
4. Sentiment exagéré de sa propre valeur - Plumards.
5. Viscères et boyaux.
6. De très près - Habite - Personnel.
7. Symbole d'un métal malléable et ductile - Article - Langue romane.
8. On y fait du feu - Réunion où l'on danse - Sans aspérités.
9. Colore des couleurs de l'arc-en-ciel - Petits chevaux.
10. Peut qualifier un coup - Il est à environ 150 millions de kilomètres de nous.
11. Marque la surprise - Elle est blanche et dure - Très courant en Espagne.
12. Altéré par l'air - Groupement religieux.

VERTICALEMENT

1. Contient de l'argent.
2. Montrer du courage - Différent.
3. Qui ne sont plus neufs - Il est à l'aise financièrement.
4. Dissimulé - Article - Laizes - Pronom indéfini.
5. S'introduit - Dans un titre universitaire.
6. Nombre mesurant une surface - Hugo en a écrit plus d'une.
7. Impossible à rapporter à un ensemble connu.
8. Se dit à Londres - Romains.
9. Fermer hermétiquement - Prononcée.
10. Interjection expressive - Troisième personne - Combat singulier.
11. Distinctement - Pour unir deux mots.
12. Natte - Considéré à part.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	S	U	E	L	L	E	■	N	O	S
2	E	N	O	N	C	E	■	N	A	P	P	E
3	N	O	N	■	O	G	I	V	E	■	A	M
4	T	U	A	N	T	E	■	O	R	A	L	E
5	R	I	T	E	■	R	A	I	E	■	E	S
6	I	■	E	R	R	E	R	■	R	I	■	T
7	L	A	■	V	I	T	R	E	■	D	U	R
8	O	H	■	E	R	E	I	N	T	E	■	I
9	Q	U	E	U	E	■	V	O	R	A	C	E
10	U	R	U	S	■	P	E	R	I	L	■	L
11	E	I	R	E	■	S	E	M	E	■	A	L
12	■	E	E	S	T	I	■	E	R	I	G	E



29 mars 2018 N° 5132

SUDOKU

		2	7		1			
						5		
		1		6			8	4
		6		2	4			
5			3					7
1						8		2
	3			9	5			
				8				3
	4	9			7			6

4406

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	6	3	4	2	9	1	8	7
9	1	8	7	6	3	5	2	4
2	4	7	8	5	1	3	9	6
3	5	6	9	8	4	7	1	2
8	9	1	2	7	6	4	3	5
4	7	2	1	3	5	8	6	9
7	3	5	6	1	2	9	4	8
1	2	9	5	4	8	6	7	3
6	8	4	3	9	7	2	5	1

4405

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

C	A	A	Q	S	D	E	C	R	N	T	O	R	S
R	E	L	P	U	I	N	E	A	N	A	E	N	E
T	P	Q	U	L	U	D	U	O	V	F	L	E	I
L			U	U		A	B	A	R	N	I	F	U

Thème : Citation d'Henri de Régnier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Henri Barbusse : Si on nous enlevait tout ce qui nous fait mal, que resterait-il ?

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

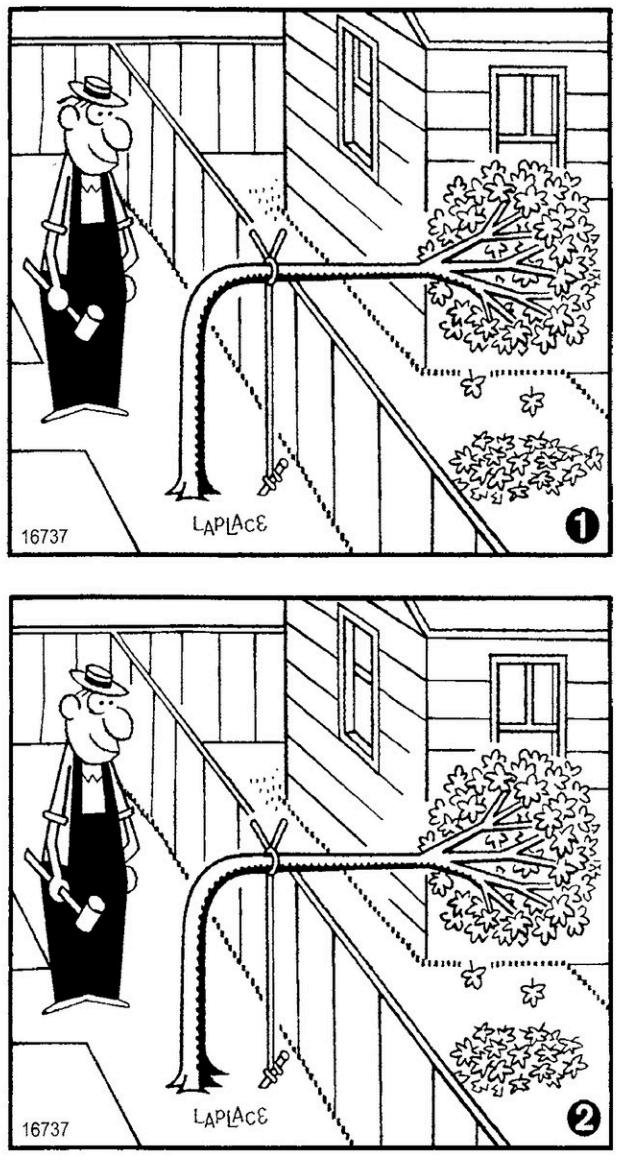


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Main droite de l'homme. **2** Chevelure sur l'oreille de l'homme. **3** Palissade incomplète sous le nez de l'homme. **4** Le coin de la plateforme, derrière l'homme. **5** Les racines de l'arbre. **6** Le tas de feuilles est moins large. **7** Coin de la maison complété au-dessous de l'arbre. **8** Le vitre supérieure de la fenêtre de gauche.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, même si avec Mercure rétrograde, cela implique de faire marche arrière. Laissez votre coeur vous indiquer quel chemin prendre. Une situation délicate pourrait se régler facilement grâce à la diplomatie. Vous saurez faire entendre raison aux autres si vous exprimez votre point de vue calmement. N'évitez pas quelqu'un qui cherche à avoir des explications.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Évitez d'accepter hâtivement des conditions peu satisfaisantes parce que vous ne croyez pas avoir d'autres options devant vous. Bien qu'il soit noble de demeurer flexible, vous pouvez vous permettre d'attendre une opportunité qui vous convienne mieux. Après tout, le cycle Lunaire de passage en Vierge, ami du Taureau, devrait contribuer à vous simplifier l'existence...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Malgré le cycle de la Lune en Vierge, au carré des Gémeaux, vous gagnerez des points et monterez dans l'estime de personnes récemment rencontrées. Possibilité de servir de guide à un nouveau groupe de gens. Si quelqu'un mérite de connaître une information, pourquoi ne pas la divulguer? Dès demain, l'aube de la Pleine Lune en Balance devrait vous être plus profitable.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Avec les actuels aspects contradictoires à votre Signe, mieux vaudrait ne pas faire trop de vagues... Et dès demain, l'imminence de la Pleine Lune en Balance, au carré du Cancer, pourrait vous placer au coeur de l'action. Mais si vous prenez le temps de vous intéresser à certaines personnes, vous pourriez vous apercevoir qu'elles sont très bien disposées à votre endroit.

Lion (23 juillet au 22 août)

Il est temps de passer de la théorie à la pratique. Vous pourriez obtenir ce que vous désirez par voie d'autodiscipline, et peut-être en autodidacte. Les résultats ne seront peut-être pas instantanés, mais ils seront garantis si vous fournissez certains efforts. Ne laissez pas passer cette fin mars, avec imminence de Pleine Lune en Balance, sans faire avancer le rêve qui vous habite depuis longtemps.

Vierge (23 août au 22 septembre)

Qui cherche des difficultés finit toujours par en trouver. Avec le cycle de la Lune en Vierge, vous gagnerez à ne pas essayer d'étendre votre influence au-delà de vos plates-bandes. Il est recommandé d'opter pour la plus grande simplicité, même si elle vous semble un peu fade par rapport aux autres alternatives. Dès demain, l'imminence de la Pleine Lune en Balance vous surprendra...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Étant donné que la Lune en Vierge deviendra sous peu une Pleine Lune en Balance, il serait préférable de faire part de vos besoins au moyen de suggestions pleines de tact plutôt que de réquisitionner catégoriquement l'aide d'autrui. Vous obtiendrez davantage de coopération si les autres croient qu'il s'agit pleinement de leur initiative. Sachez donc garder le bel équilibre d'une vraie Balance...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La seule chose qui puisse vous empêcher d'obtenir ce que vous désirez serait une attitude défaitiste, car avec l'appui de Jupiter en Scorpion, même rétrograde, les conditions gagnantes semblent réunies. Ne vous repliez pas sur vous-même. Extériorisez-vous et entretenez vos contacts. Quelque chose pourrait vous démontrer à quel point votre situation est privilégiée.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Voici une journée d'observation qui vous invite à demeurer à l'écoute des autres. C'est ainsi que vous décèlerez les indices qui vous éclaireront face à une prise de décision importante. Avec la complicité de la Lune qui deviendra sous peu toute Pleine en Balance, un changement positif pourrait venir agrémenter votre situation. Soyez un centaure confiant...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

La Lune en Vierge se prépare à devenir sous peu une Pleine Lune en Balance, au carré du Capricorne, et cela pourrait aiguiser votre émotivité. Les annonces des uns pourraient vous étonner, mais pas autant que la réaction des autres. Vous gagnerez à accueillir les nouvelles avec une certaine diplomatie, en faisant attention de ne pas porter de jugement sur les choix effectués par autrui.

Verseau (20 janvier au 18 février)

L'absence d'activité planétaire dans votre axe zodiacal pourrait rendre la routine plus monotone. Vous pourriez également avoir l'impression que les autres ne s'occupent pas suffisamment de leurs affaires. Toutefois, il faudrait éviter d'adopter un comportement trop exigeant. L'imminence de la Pleine Lune en Balance vous motivera sûrement dans le bon sens...

Poissons (19 février au 20 mars)

En face de votre Signe, le cycle de la Lune en Vierge devrait rendre vos rapports aux autres plus faciles. En effet, le passage de la Lune face à Neptune en Poissons devrait alléger l'atmosphère et vous rassurer quant à l'importance que l'on vous accorde. Et si vous envisagez d'avoir un entretien important, la Pleine Lune en Balance de la fin mars devrait vous sensibiliser dans le bon sens.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, 3½, STUDIO, 1er étage, 340$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½-4½-5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc 819 378-9325

2½-3½-4½ ,
Trois-Rivières et secteur Cap, libre imm. et juil., stat. pas de chien, 819-374-0917

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. **819 996-6452, 819 374-2184**

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½- 4½ - 5½ PROMOTION
en vigueur jusqu'au 28 fév., 2018, pour occupation, au plus tard le 1 juil., 2018, insonorisés, ch./écl., paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stats.,près des services et UQTR. **819 696-7454.**

3½ - 4½ aire ouverte
. Ascenceur, stats int. Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. **819 609-0425.**

3½, 4½ et 5½ à louer, arrière Gallerie du Cap, 525$ à 585$, propre, intercom, 819 691 7020 819-692 3117

3½, DOMAINE LAFLÈCHE, près Les Rivières et UQTR, idéal 55 ans et plus. Piscine creusée, asc., salle communautaire, gym, imm. béton, très sécuritaire. 819-692-6665 ou 819-380-8822.

3½ R[illegible], air clim., 2e étage, T-R Ouest, 525$, non ch./écl., 819 692-9150 (après 17h)

3½ SEMI-MEUBLÉ LIBRE JUILLET
près des Rivières au 1625 12e rue
5½ LIBRE JUIN-JUIL. 1635 12e rue, bois et céramique, tranquille, 2 stats: 819 379-4916

4½, 495$/MOIS
Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½, **GRAND, libre imm. ou juil.** 2e-3e étage, insonorisé, 2 balcons, stat, près Sanctuaire, 50 Des Oblats/Ste-Madeleine **819 698-6692**

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, rue Patry, rénovés, non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

5½, 3145 DE BEAUJEU, rénové, lav.-vaiss., air-clim., proche UQTR, hôpital et Cégep, 659$/mois non ch. non écl., très sélectif, **819 383-7878 ou abounine@hotmail.com**

5½-3½ secteur Cap, rue Patry, insonorisé 819 696-3751

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, rénové, fraîchement peinturé, chauffé, eau chaude fournie, avec stat. déneigé, pas d'animaux. 819-373-1829

BORD DU FLEUVE
Luxueux et très grand condo, centre-ville, climatisé, terasse toit, asc., stat. int., 2652 pi², 819 609-0425

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 1er juil., 819 539-3897.

8761 Chambres à louer

CHAMBRE, dans grande maison de chambre, Cap-De-La-Madeleine, à 2 min. du Sanctuaire N.D. Du Cap, tranquille, à pied de tous les services, loué au mois, long terme si possible, 350$, tous inclus, Luc ; 514-952-7873

NOUVEAU concept pour travailleur, TV Internet, cuisinette, lav./séch., 140$ pour 4 jours taxes incluses ou 20$ long terme, pourrait loger jusqu'à 5 personnes, libre : 819 696-0642

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE local, semi-industriel, 600 volts avec quai de déchargement. **819 375-6585 ou 819 698-6585**

SERVICES ET EXPERTS

8777 Activités et loisirs

819 694-9531 FRANCINE
Santé, travail, amour
Cartomancienne, numérologue et voyante

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi
Bitcoin/Crypto monnaies acceptées

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.
amour patience espoir harmonie
1900, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342
www.apeh.ca

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

MÉLANIE 819 371-7505
Excellent massage, prenez du temps pour vous. Secteur Ste-Marguerite 9 h à 20 h

Vivez une expérience unique en massothérapie
Dès 8 h 819 698-8084

8786 Services financiers et impôts

PRÊTS HYPOTÉCAIRES PRIVÉS
1ER OU 2E RANG
Tél. : 1 866 566-7081

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

DÉMÉNAGEMENT HATHAWAY
819-383-2767
Déménagement-livraison-transport
local / longue distance, ass.complète

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

AGENCE Mégan (Shawinigan), 24/24, blonde, sexy, reçoit et agréable, 819 944-9677. ❤ ❤ ❤

JOLIE FILLE TE REÇOIT
bon massage
Shawinigan: 819 989-0899

POUR HOMME, POUR TOI
Louis reçoit et se déplace pour bon plaisir, appel moi, 819 909-4844

SEXY NYMPHO 7/7
Massage ++ plaisirs de 8 h à 22 h
Hélène : 819 266-5329

8819 Messages personnels

JOLIES CHINOISES
MASSAGE
819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7
www.massage-asie.com

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

Avant le 30 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

DMC CLIMATISATION
DMC Climatisation est présentement à la recherche de plusieurs frigoristes compagnons. Les postes sont à combler le plus tôt possible et les candidats doivent avoir leur carte CCQ.
Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter ou envoyer votre CV a **ressourceshumaines@dmcclimatisation.ca**

LE CENTRE Horticole du Cap est à la recherche de préposé(e) à la tonte de pelouse avec exp. et de préposé(e) à l'épandage d'engrais avec certificat CD-4 et permis de conduire valide. **Carl : 819 376-1415**

PRÉPOSÉ(E) AU BÉNIFICIAIRE / CUISINIER(ÈRE)
Préposé de nuit dans petite résidence. Doit cuisiner les repas. **819 944-2005.**

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.net**

BOUCHER MÉTAL
Achetons autos, férailles, tout métaux, payons comptant **819-383-1390**

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Louiseville accueillante de nature

VILLE DE LOUISEVILLE
APPEL D'OFFRES

– RÉFECTION DE L'AVENUE DALCOURT

La Ville de Louiseville demande des soumissions pour la réfection de l'avenue Dalcourt et de ses infrastructures municipales, à Louiseville. Ces travaux s'effectueront en 3 phases, à savoir :

PHASE 1 : ENTRE LA ROUTE 349 (NOTRE-DAME-NORD) ET LA RUE RICARD
- ± 805 m.lin. de conduites d'aqueduc 150, 200 et 300 mm de diamètre;
- Aqueduc temporaire avec protection incendie;
- ± 705 m.lin. de conduite sanitaire 200, 375 et 600 mm de diamètre;
- ± 775 m.lin. de conduite pluviale 250, 300, 600, 1050, 1350 et 1500 mm de diamètre;
- ± 800 m.lin. de voirie complète incluant bordure, trottoir et pavage (couche de base).

PHASE 2 : ENTRE LA RUE RICARD ET LA ROUTE 348 (CHEMIN GRANDE-CARRIÈRE)
- ± 880 m.lin. de conduites d'aqueduc 300 mm de diamètre;
- Aqueduc temporaire avec protection incendie;
- ± 920 m.lin. de conduite sanitaire 250, 375, 450, 525 et 600 mm de diamètre;
- ± 1240 m.lin. de conduite pluviale 200, 250, 375, 525, 600, 1200 et 1350 mm de diamètre;
- 3 remplacements d'émissaires à la Petite-Rivière-du-Loup (PRDL);
- ± 1280 m.lin. de voirie complète incluant bordure, trottoir et pavage (couche de base);
- ± 800 m.lin. de pavage (couche de surface de la phase 1).

PHASE 3 : ENTRE LA ROUTE 349 (NOTRE-DAME-NORD) ET LA ROUTE 348 (CHEMIN GRANDE-CARRIÈRE)
- Réparation de la dalle du pont de la PRDL;
- ± 1280 m.lin. de pavage (couche de surface).

Ce projet est réalisé avec la participation du gouvernement du Québec et celle du gouvernement du Canada dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018). Ces travaux sont effectués en partenariat avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Les soumissions dans une enveloppe scellée, portant la mention « Réfection de l'avenue Dalcourt » adressées à l'attention de la greffière de la Ville de Louiseville, seront reçues jusqu'à 11 h, le 20 avril 2018 à l'hôtel de Ville de Louiseville situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, J5V 1J6. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour à 11h05.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. Le devis d'appel d'offres peut être obtenu directement par le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission égal à un minimum de 10% du montant de la soumission avant taxes, valide pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions.

La Ville de Louiseville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Louiseville, le 29 mars 2018 Maude-Andrée Pelletier, greffière

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
ERIC MASSON,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à monsieur Eric Masson de vous présenter au greffe de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart, à Trois-Rivières, afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 28 mars 2018 par madame Louise Lavoie, greffière-adjointe à la Cour du Québec, dans le dossier numéro 400-41-004483-182.

La demande peut être consultée à la présente adresse jusqu'au 3 avril 2018 à compter de sa publication. L'avis ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 28 mars 2018

Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs de la DPJ

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
PAMÉLA MASSE,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à madame Paméla Masse de vous présenter au greffe du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart à Trois-Rivières, afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 27 mars 2018 par madame Louise Lavoie, greffière adjointe à la Cour du Québec, dans le dossier numéro 400-41-003527-138.

La demande peut être consultée à la présente adresse jusqu'au 4 avril 2018 à compter de sa publication. L'avis ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières, le 27 mars 2018

Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs de la DPJ

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

APPEL D'OFFRES

SERVICES DE FOURNITURE ET RÉPARATION DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour les services de fourniture et réparation de glissières de sécurité.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville **(5e étage)**, Shawinigan, G9N 6V3, **jusqu'à 15h, le 17 avril 2018**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **MONM-20180320** ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Christine Lafontaine, acheteur
Division approvisionnement

DEMANDE DE SOUMISSIONS

MISE AUX NORMES ET MAINTIEN DES ACTIFS À LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'EAU SECTEUR SAINT-GRÉGOIRE LOT 3 – MODIFICATION DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour la mise aux normes et le maintien des actifs à la Centrale de traitement d'eau, secteur Saint-Grégoire, consistant en la modification et la prolongation de la conduite d'adduction d'eau dans le fleuve Saint-Laurent.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.ca et en y inscrivant le numéro 03-02.01.03-037-4. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO.

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à la soussignée et identifiées « Mise aux normes et maintien des actifs à la Centrale de traitement d'eau – Lot 3 – Modification à la conduite d'adduction d'eau », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, jusqu'à **11 h le 26 avril 2018**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur James McCulloch, directeur du Service des travaux publics, par courriel, à l'adresse suivante : travaux.publics@ville.becancour.qc.ca.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 29 mars 2018.

Me Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

Bécancour



Les artistes, Daniel Boucher, François Léveillée et Maxim Martin étaient présents lors du souper-bénéfice organisé par la Fondation Le Grand Chemin. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

FONDATION LE GRAND CHEMIN

Plus de 55 000 $ amassés

FANNIE MASSEY
fannie.massey@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES —Le 27 mars avait lieu le 11e souper spectacle-bénéfice de la Fondation Le Grand Chemin. Lors de cette soirée, le comité organisateur a amassé plus de 55 000 $.

«C'est un succès, nous avons accueilli près de 100 participants», précise Simon Côté, directeur général.

En prélude, un souper-bénéfice avait lieu au restaurant La Maison de Débauche de Trois-Rivières où plusieurs artistes ont participé dont Christine Beaulieu, Isabelle Blais, Pascale Bussières, Guylaine Tremblay et Patrice Robitaille. Les humoristes Maxim Martin, Olivier Martineau et les chanteurs Luce Dufault et Daniel Boucher ont ensuite offert des prestations lors du spectacle présenté à la salle J.-Antonio-Thompson. Rappelons que les profits seront remis aux centres Le Grand Chemin pour leur permettre de traiter gratuitement des adolescents souffrant d'une dépendance à l'alcool, aux drogues ainsi qu'à la cyberdépendance.

Il faut souligner qu'en 2016-2017 ce sont 223 adolescents qui ont été hébergés dans l'un des trois centres Le Grand Chemin.

Spectacle d'humour à la bâtisse industrielle

TROIS-RIVIÈRES (VM) — Un spectacle d'humour au profit des résidents de la résidence Entre-Deux se tiendra le dimanche 8 avril prochain à 19 h, du côté de la bâtisse industrielle.

Présentée par le restaurant-bar El Diablo en collaboration avec le Club de boxe Performance, cette soirée mettra en vedette Stéphane Bélanger, Jessica Marchand, Mathieu Gratton, Christopher Williams, Sébastien Louis et Dominick Léonard.

Les billets sont disponibles pour la somme de 20 $ en prévente et de 25 $ à la porte.

Pour plus d'information, les personnes intéressées peuvent téléphoner au 819-944-7167.

BABILLARD

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN
Aider sans s'épuiser «Les deux côtés de la médaille». Comprendre ce que vit l'autre pour mieux intervenir ensemble est un bon moyen pour maintenir une bonne relation et s'assurer que vous êtes à l'aise tous les deux dans l'aide apportée. Jeudi 29 mars à 13 h 30: Sainte-Thècle. Info et inscriptions: 418 289-1390 (Sainte-Thècle) / 819 840-0457 (Saint-Luc)

CENTRE DE LOISIRS DES AÎNÉS DE SHAWINIGAN
Au 4393, av. Bonaventure, Shawinigan 819 539-3034. Le 29 mars mini-bingo 13 h; 31 mars, danse avec Nancy Drolet 20 h, 6 $; 31 mars, 1er avril: tournoi de pétanque, insc. 11 h 30 à 12 h 30 5$ Membre/7$ invité - 1er avril whist militaire 19h 5$ Membre/7$ invité

ENTRAIDE

FEMMES DE MÉKINAC
Jeudi 29 mars et lundi 2 avril: Notez que Femmes de Mékinac sera fermé pour les congés de Pâques. Besoin d'aide urgente durant notre absence? Contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010

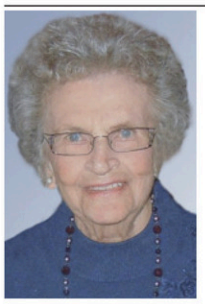
CLUBS SOCIAUX

FADOQ SAINT-SACREMENT
Jeudi 29 mars: souper à la cabane à sucre Boisvert de Saint-Stanislas. Départ à 16 h 30 du stationnement de l'église Saint-Sacrement. 20 $ souper et transport inclus. Info: Jocelyne Légaré 819 378-9325. Tous les jeudis 19h: activités au sous-sol de l'église.

ATELIERS

ATELIERS GRATUITS POUR LES 50 ANS ET PLUS
Venez assister à des ateliers gratuits et interactifs au Centre communautaire des Ormeaux, d'une durée de 90 minutes chacun, offerts aux personnes de 50 ans et plus et animés par des bénévoles formés par le CIUSSS MCQ de Trois-Rivières; jeudi 29 mars, 13 h 30: Une alimentation, en qualité et en quantité suffisante. Infos et inscription: Diane Chamberland: 819 376-9999

nécrologie



BEAUDETTE
MME JULIETTE
BERGERON
1921 - 2018

Paisiblement, à la Résidence La Liberté de Trois-Rivières, le 18 mars 2018, est décédée durant son sommeil, à l'âge de 96 ans et 4 mois, Mme Juliette Bergeron, épouse de feu Noël Beaudette, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 31 mars à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Suzanne Beaudette (Henri-Paul Jobin) et Jacques Beaudette (feu Claire René); ses petits-enfants : Manon Jobin (Martin Gervais), Julie Jobin (Pierre Ferland et ses enfants Claudine et Charles-Antoine), Kim Beaudette (Steve Mélançon) et Jade Beaudette; ses arrière-petits-enfants : Katherine Jobin Gervais (Mathieu Lalonde Defilippi), François Jobin Gervais, Kiana, Milia et James Anthony Mélançon et Ariane Bouchard; son arrière-arrière-petit-fils Lucas Defilippi, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation recherche Alzheimer seraient appréciés. (5802, 6e Avenue, Montréal, Québec, H1Y 2R2)
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BÉNARD
MME LYNE
1961-2018

Au CHUS- Hôpital Fleurimont, le 24 mars 2018, est décédée à l'âge de 56 ans, Mme Lyne Bénard, conjointe de M. Pierre Champagne, fille de feu Claude Bénard et de feu Suzanne Lahaye, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil: lundi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le lundi 2 avril à 15 h 15 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Pierre Champagne, les enfants de Pierre : Geneviève Champagne, Kim O'Connor (Anne-Marie Cossette), Gabriel Champagne (Mireille Bergeron); ses petits-enfants : Monae et Marijane; ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Alain Bénard, Patrice Bénard, Gaétane Champagne, Diane Champagne (Michel Lajoie), Ghislaine Champagne, Suzanne Champagne, Normand Champagne, Jacques Champagne (Julie L'Écuyer) ainsi que plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et collègues de travail de Gaz Métro.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 1T7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



BOUDREAULT
M. GASTON
1931-2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 20 mars 2018, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Gaston Boudreault, époux de feu Jeannine Blais, fils de feu Henri Boudreault et de feu Régina Boucher, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil: lundi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le lundi 2 avril à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
M. Boudreault laisse dans le deuil, ses filles : Chantal Boudreault, Sylvie Boudreault (Daniel Ayotte); ses petits-enfants : Étienne Doucet, Alexandre Doucet, Jean-François Ayotte (Audrey Legault), Geneviève Ayotte (Frédéric Lavallée), Nathalie Ayotte (Alexandre Jodoin);ses arrière-petits-enfants : Mya, Eva, Gabrielle, Thomas, Mégan, Émile; ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Thérèse Boudreault (André Morin), Madeleine Boudreau (Gérard Bergeron), Marie-Paule Blais (feu André Côté), Jacqueline Blais (feu Paul Forget) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Les Marronniers ainsi qu'au personnel du Centre hospitalier régional pour la qualité des soins prodigués et des services reçus.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (137 Radisson, Trois-Rivières, (Québec) G9A 2C5) ou à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 2N7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



CARIGNAN
MME DORIA

«J'ai oublié les mots, j'ai oublié les gestes, j'ai oublié le temps, mais mon coeur lui n'a jamais oublié de vous aimer.»

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 25 mars 2018, est décédée à l'âge de 83 ans et 9 mois, Mme Doria Carignan épouse de feu Marcel Déziel, fille de feu Ulric Carignan et de feu Desneiges Morand, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heures d'accueil : dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi, jour des funérailles à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le lundi 2 avril 2018 à 14 h en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Carole (Jean-Claude Pronovost), Alain (Francine Boisvert), Richard (Pierre Gélinas), Linda (Renald Dupont) et Julie (Michel Adam); ses petits-enfants : Samuel (Catherine), Tommy (Alexandra), Jessica (Pascal) et Alex (Alexandra); ses arrière-petits-enfants : Marie-Anne, Louis, Nathan, William et Abygaëlle; sa soeur Nicole (feu Léonard Lemay); ses belles-soeurs et beaux-frères : Clémence Charest (George Denoncourt), Rose-Hélène Rousseau (feu Jean-Guy Carignan), Gemma Fraser (feu Vital Carignan), Jean-Paul Déziel (Yvonne Giguère), Lucille Déziel (feu Jean-Paul Boivin), Jeannette Déziel (feu Aimé Mongrain), Jacques Déziel (Gisèle Thiffault), Nicole Déziel et Jean Déziel (Jocelyne Bastien) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Claire Daniel de Shawinigan pour les bons soins prodigués ainsi que témoigner sa reconnaissance au Dr Normand Bordeleau et les infirmières Annie, Chantale et Marie-Anne de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer) lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain,
Shawinigan,
G9N 2L5
Tél. : 819 536-3717
Fax : 819 536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet: www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



CLOUTIER
MME DENISE

C'est le coeur lourd que nous vous annonçons le décès de notre mère, Denise Cloutier, fille de feu Henri Cloutier et de feu Anita Lafontaine. Elle nous a quittés à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 février 2018, à l'âge de 73 ans et 5 mois.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire Pellerin
599, avenue de Grand-Mère
(anciennement la 6e Avenue)
Shawinigan, QC
Heures d'accueil: le vendredi 30 mars 2018 de 19h à 21h, ainsi que samedi le 31 mars 2018, à partir de 13 h 30.
La liturgie de la Parole sera célébrée le samedi à 15 h 30 en la chapelle du Complexe Funéraire Pellerin.
L'ont précédée ses frères : Jean-Yves et René; sa petite-fille Stéphanie Champagne et sa belle-mère Carmen.
Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Annie Champagne (Gilles Angel) et Sophie Champagne (Stéphane Thibert); ses petits-enfants : Carolane Dumont, Kim Angel Champagne, Valérie Dumont (Kyle Jenkins), Guillaume Angel (Laurie Marceau), Patrice Dumont, Rémi Angel, Pascale Labrecque, Marie-Pier Labrecque; son arrière-petit-fils Abel Marceau Angel; ses frères et soeurs : Robert (Denise Lamarche), Hélène (Marcel Leboeuf), Roger (Béryl Bourleau), Lucie (Raymond Cossette), Louise (Gaston Matteau), Claire et Yolande (Guy Matteau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Tous ses frères et soeurs ainsi que ses filles Annie et Sophie tiennent à souligner l'acte très précieux que Denise a fait pour l'avancement de la science en donnant son corps à l'Université du Québec de Trois-Rivières. De plus, nous profitons de l'occasion pour exprimer un merci particulier à tout le personnel qui a pris grand soin de Denise lors de ses nombreux passages au Centre Hospitalier Régional de Shawinigan-Sud, à l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi qu'au Centre Hospitalier Régional de Trois-Rivières où elle y a fait de la dialyse pendant 4 ans.
Renseignements : 819 538-3388
Télécopieur : 819 538-0110
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



COSSETTE
MME ANNETTE
PROJEAN
1929 - 2018

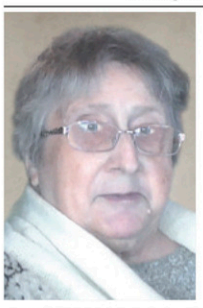
Paisiblement, entourée de l'amour de tous les siens, le 19 mars 2018, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Annette Projean, épouse de M. Jean-Claude Cossette, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : le samedi 31 mars, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 31 mars à 11 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
Annette laisse dans le deuil, outre son époux Jean-Claude Cossette, ses enfants : Lucie, Hélène (feu Gilles Laganière), Jean-Guy (Marie-France Dusseault), Anne-Marie, Louise (Réal Pintal), Pierre (Vickie Kachafanas), Renée et Annie; ses petits-enfants : Maryse Pagé (Benoît Duchesne), Benoît Pagé (Mélanie Bergeron), Jean-Guy Laganière (Annick Tessier), Mathieu Laganière (Élise Lacoursière), Vincent Laganière, Simon-Pier Cossette, David Pintal (Cyndie Fortin), Élizabeth Germain (Alexandre Lafontaine) et Thomas Germain; ses arrière-petits-enfants; ses frères, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Jules Projean (Françoise Bergevin), Georges Projean (Jeannette St-Pierre), Gisèle Cossette, Denise Cossette (feu Marcel Dufresne), Germaine Cossette (Guy Beaudry), Germain Cossette (Pauline Péloquin), Gaston Cossette (Nicole Lesieur), Justin Adams (feu Madeleine Cossette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin, à toute l'équipe de soins palliatifs à domicile ainsi qu'à tout le personnel de la Maison Albatros.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, (Québec) G9A 5K4).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



DAIGLE
M. STÉPHANE
1970-2018

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 19 mars 2018, est décédé à l'âge de 47 ans, M. Stéphane Daigle, conjoint de Mme Isabelle Dubord, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe Funéraire J. D. Garneau
274, rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heure d'accueil : le vendredi 30 mars 2018, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 14 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine, à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Isabelle; ses enfants : Etienne, Vivianne, Raphaël, Vincent; sa mère Francine Coutu (feu Etienne Daigle); sa grand-mère maternelle Jeanne-D'Arc Marion (feu Marcel Coutu); ses soeurs : Martine (Yvan Beauchemin), Nathalie (Pascal Dufault), Josée (Daniel Rouette), Sophie; ses beaux-parents : Gilles Dubord (Diane Lamarre), Annette Chandonnet (Serge St-Pierre); sa belle-soeur Danielle Chandonnet ainsi que plusieurs oncles tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation Prévention Suicide les Deux Rives seraient grandement appréciés. Les formulaires seront disponibles au complexe funéraire.
Pour renseignements : 819 376-3731
Condoléances par télécopieur :
819 376-3715 ou
courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



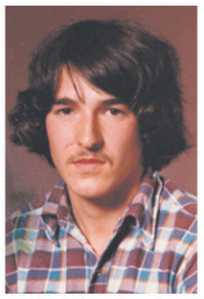
DEMERS
JACQUELINE
BERTRAND
1934 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Centre Laflèche de Shawinigan, le vendredi 23 mars 2018, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Jacqueline Bertrand, épouse de feu Lucien Demers, fille de feu Delphis Bertrand et de feu Rose-Anna Desrochers, domiciliée à Shawinigan (secteur Grand-Mère).
La famille vous accueillera au :
Salon funéraire Léveillé
991, 25e Rue
Shawinigan, Qc, G9T 3R7
(secteur Grand-Mère)
Samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 31 mars 2018 à 12 h au Salon funéraire Léveillé.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Paul à une date ultérieure.
Mme Bertrand laisse dans le deuil ses fils : Luc et Raymond Demers (Hélène Ayotte); sa bru Marin Harcourt Vernon (feu Denis Demers); ses petits-enfants : Kevin, Jimmy, Jason et Brian Demers, Vincent, Gabriel, Philippe et Sabrina Demers; ses frères et soeurs : Lucien Bertrand (Josette Lessard), Jeanne Bertrand (Gérard Boudreault), Denise Bertrand (Claude Bélanger) et Isabelle Bertrand (feu Richard Arcand); ses beaux-frères et belles-soeurs : Adrienne St-Ours (feu Marcel Demers), Pauline Dandurand (feu Raymond Bertrand) et Florent Demers (feu Jeannette Déziel) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS MCQ-Centre Laflèche pour l'attention et les bons soins prodigués à Mme Bertrand.
Pour renseignements:
Groupe Garneau Thanatologue
819-538-5858
Site web: www.salonfunerairereleveille.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



DROLET
SOUCY
MME GERTRUDE
1925-2018

Paisiblement à sa résidence, entourée de membres de sa famille et amies, le 14 mars 2018, est décédée à l'âge de 92 ans et 5 mois madame Gertrude Drolet, épouse de feu monsieur Roland Soucy, fille de feu monsieur Ernest Drolet et de feu madame Marie-Anne Boisclair. Elle demeurait à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).
La direction des funérailles a été confiée à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1
La famille accueillera parents et ami(e)s pour recevoir les condoléances à l'église samedi, jour des funérailles à partir de 13 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 31 mars 2018 à 14 h en l'église de Notre-Dame-de-la-Présentation
825, avenue Ozias Leduc
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1 E1
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Notre-Dame-de-la-Présentation à une date ultérieure.
L'ont précédée ses parents Marie-Anne Boisclair et Ernest Drolet, son époux Roland Soucy, son beau-fils Denis Soucy, ses frères et belle-soeur, Roger (Marielle Carle) et Charles Édouard, ses soeurs et beaux-frères, Blanda (Ubald Trottechaud), Lucienne (Georges Bastien) et Gabrielle (Bruno Sigmen), ainsi que quelques neveux et nièces.
Elle laisse dans le deuil sa fille Johanne (Bruce Camiré) de Old Orchard Beach, Maine; ses 2 petits-enfants : Joshua (Shannen Bishop) de Montréal et Allison (Phil Donnici) de San Francisco, Californie. Elle laisse aussi dans le deuil ses 2 soeurs : Jeannette (feu Henri Hébert) et Rolande, toutes les 2 de Shawinigan-Sud. Elle laisse aussi dans le deuil des personnes chères dans son coeur : Denise et Guy, Carole et Alain, Philippe et Maude, Joanie et Benjamin, Rémi, Margot, Ulysse et Jade ainsi qu'une grande amie de la famille, Lucie. Elle laisse aussi dans le deuil quelques cousins, cousines et plusieurs neveux et nièces et plusieurs amies non seulement au Québec, mais au Maine et une amie d'enfance qui vit au Massachusetts.
La famille tient à remercier Lynda Lagacé et tout le personnel de la Résidence Mère Veilleuse, ainsi que le Dr Bégin pour les excellents soins qui lui ont été prodigués, ainsi que celles qui l'ont accompagnée durant sa fin de vie, Lucie Plante, Joanne Hébert et Stéphanie Bourassa.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer lequel serait apprécié par la famille.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

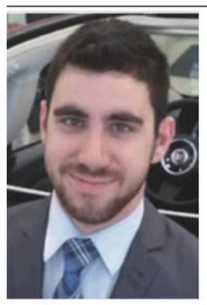


DUFRESNE
M. GILLES
1965-2018

À St-Maurice le 25 mars 2018, est décédé à l'âge de 52 ans et 8 mois, M. Gilles Dufresne, fils de M. Gérard Dufresne et de Mme Marie-Berthe Julien, demeurant à St-Maurice, autrefois de St-Luc-de-Vincennes.
La famille accueillera parents et ami(e)s en l'église de St-Luc-de-Vincennes
3991, rang St-Alexis
St-Luc-de-Vincennes QC
G0X 3K0
Heure d'accueil : le lundi 2 avril 2018 à partir de 14 h.
Les funérailles auront lieu en l'église de St-Luc-de-Vincennes à 15 h.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
L'a précédé, sa soeur Mme Claire Dufresne (25 octobre 2016).
M. Dufresne laisse dans le deuil, outre ses parents M. Gérard Dufresne (Mme Marie-Berthe Julien); ses frères et ses soeurs : M. Robert Dufresne (Mme Sylvie Thivierge), M. Dominique Dufresne (Mme Rollande Giroux), Mme Janine Dufresne (feu M. Gaétan Trudel) et Mme Nicole Dufresne; son oncle M. Jean-Louis Dufresne (Mme Yolande Héroux) ainsi que plusieurs neveux, cousins, cousines et ami(e)s.
Direction des funérailles :
André Trudel Béland
458, rue Principale
St-Luc-de-Vincennes
G0X 3K0
Renseignements : 819 295-3439
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Vos dons viennent en aide
aux gens d'ici!
Société St-Vincent de Paul de Trois-Rivières
2580, rue Royale, Trois-Rivières
819 375-5525 • ssvp-tr.org



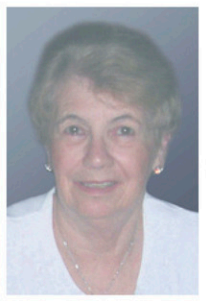
GAGNON
ROBERGE
CHARLES

« Fais ce qui te rend heureux
Sois présent pour ceux que tu aimes
Ris autant que tu respires
Et profite de chaque instant. »
Micheline Gagnon et Gérald Roberge ont l'immense peine de vous annoncer le décès de leur fils Charles, survenu suite à un accident le 17 mars 2018. Il avait 27 ans.
La famille accueillera parents et ami(e)s le dimanche 1er avril 2018 aux Complexes Funéraires Yves Légaré
2750 boul. Marie-Victorin Est
Longueuil J4G 1P5
Heure d'accueil : de 10 h à 15 h, suivra une cérémonie pour célébrer sa vie en la chapelle du complexe.
Cet être humain extraordinaire laisse dans le deuil ses parents, Micheline Gagnon (Jean Pierre Charbonneau) et Gérald Roberge (Sylvie Fortier), sa soeur bien-aimée, Sophie Gagnon-Roberge (Antoine van Eetvelde), ses nièces adorées, Zoé et Clémentine, ses tantes et oncles, Françoise Gagnon (Maurice Ouellette), Gaston Dufour (feu Lise Gagnon), Jean-Marc Gagnon (Pauline Pronovost), Gaétane Gagnon (Tony De Rose), Colette Gagnon (Daniel Magnan), Jeanne Gagnon, Guy Gagnon (Johanne Julien), Marjolaine Bureau (feu Claude Roberge), feu Gilles Roberge, Micheline Roberge, ainsi que ses cousins, cousines, ami(e)s et, comme il le disait si bien, sa deuxième famille, ses collègues de travail.
L'ont précédé ses grands-parents : Antoinette Trépanier et Jean-Baptiste Gagnon, Lucienne Baillargeon et Charles Roberge.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance aux personnes qui ont porté assistance à Charles.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Movember, mouvement qu'encourageait Charles chaque année, ou à tout autre organisme.



HÉBERT
MME YVONNE

À la Résidence Saint-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 16 janvier 2018, est décédée à l'âge de 95 ans et 1 mois, Mme Yvonne Hébert épouse de feu Léopold Caron, fille de feu Sarah Boisvert et feu Eucharist Hébert demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi jour des funérailles à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 31 mars 2018 à 14 h en l'église Saint-Pierre, paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Denise (André Boisvert), Robert (Ghislaine Bourassa) et Carole (Yvon Ferron); ses petits-enfants : Stéphane (Josée Renière Hardy), Bobby, Rémi, Dominique (Stéphane Gelez), Frédéric (Audrey Bergeron), Kenley (Marie-Claude Champagne), Andy et Chantal; ses arrière-petits-enfants : Mark-Antoine, Jean-Simon, Raphael, Maïté, Alice et Raphaël F.; ses belles-soeurs : Julienne (feu Eddy Hébert) et Thérèse (feu Marcel Tremblay) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité 1 de la Résidence Saint-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan pour les bons soins prodigués.
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain, Shawinigan
Téléphone : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet: www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



HÉROUX
LAMARRE
MME CLAUDETTE
1938 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice de Shawinigan, est décédée le 21 mars 2018, à l'âge de 79 ans, madame Claudette Lamarre, épouse de monsieur Pierre Héroux et fille de feu monsieur Hormidas Lamarre et de feu madame Marie Dufour, demeurant à Shawinigan (secteur Grand-Mère).
La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royale
Shawinigan
G9N 7X9
Heure d'accueil : le lundi le 2 avril, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le lundi 2 avril à 15 h 30 en la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
Claudette laisse dans le deuil, outre son époux Pierre Héroux; ses filles : Lyne (Sylvain Lafleur) et Andrée (Christian Déry); ses petits-enfants : Charles Matteau (Catherine Plourde), Joanie Matteau (Mathieu Gagnon) et Maxime Déry; ses arrière-petits-enfants : Izac, Edouard et Lexie; sa soeur Mireille Lamarre (Fernand Champagne) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée, son frère Jean-Paul et ses soeurs Brigitte et Brécille.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e et 2e étage du CIUSSS MCQ- Centre d'hébergement St-Maurice pour les bons soins prodigués et l'accompagnement.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fédération québécoise des Sociétés Alzeimer (1-866-636-6473 ou www.alzheimer-quebec.ca).
Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



JACOB
M. FERNAND
1937-2018

Au CIUSSS MCQ – Centre St-Joseph, le 24 mars 2018, est décédé à l'âge de 81 ans, monsieur Fernand Jacob, époux de feu madame Gilberte Houle, fils de feu monsieur Jeffrey Jacob et de feu madame Bernadette Carpentier. Il demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 205, rue Rochefort Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 11 h 15. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 31 mars à 14 h 45 à la Coopérative Funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Alain, Marie-France (Pierre Pellerin) et Martin (Martine Hill); ses petits-enfants : Audrée, Stéphanie, Gabriel-André, Miguël et Andy; ses soeurs : Gertrude Jacob (feu Yves Gauthier) et Thérèse Jacob (Jean Trépanier); ses belles-soeurs et beaux-frères : Ella Blanchard (feu Maurice Jacob), Louisette Côté (feu Viateur Jacob), Denise Roy (feu Marcel Houle), Claire Houle (feu Denis Habel), Fleurette Houle (feu Normand Roberge), Rose Houle (feu Roger Côté) et Raymond Houle (Dorine Nolet) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 5e étage du CIUSSS MCQ- Centre St-Joseph pour les bons soins prodigués.
Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.





LAMARCHE
MME LOUISE
1948-2018

À St-Tite, le 21 mars 2018, est décédée à l'âge de 69 ans, madame Louise Lamarche, épouse de monsieur Jean Beaulieu. Elle était la fille de feu monsieur Arthur Lamarche et de feu madame Blanche Brûlé et la soeur de feu madame Françoise Lamarche, tous de Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5
Heures d'accueil : samedi, jour de la célébration à partir de 10 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 31 mars 2018 à 11 h 30 à la Coopérative Funéraire

Outre son époux Jean Beaulieu, elle laisse dans le deuil sa belle-soeur et ses beaux-frères : Nicole Trottier (Dr Nicolas Francoeur), Marc Beaulieu (Nicole Ouellette) et Denys Beaulieu (Michelle Allaire).
Elle laisse également ses neveux et nièces et leur conjoint(e) : Pierre, Suzanne, Denise et Richard Bérubé, Guy Beaulieu, Claire, Hélène, Michèle et Chantal Francoeur ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Sincères remerciements au Dr Rémi Grandisson, à Mélissa Massicotte infirmière et à l'équipe des soins à domicile du CLSC de St-Tite. Un merci spécial à sa grande amie madame Simone Hamelin qui l'a accompagnée d'une façon très extraordinaire ainsi qu'à Guy Bordeleau et Suzanne Veillette.
Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



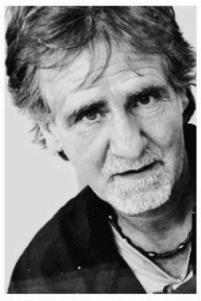
LECLERC
M. LIGUORI
1923-2018

Lorsque vous lirez cet avis de décès, j'aurai déjà entrepris une deuxième étape dans l'ascension vers mon Père céleste. Je quitte ce monde terrestre avec le doux souvenir des miens que j'ai tendrement chéris : mon épouse feu Thérèse Bergeron, mes enfants : Monique Leclerc (Jesus Mata) et Eric Leclerc (Claudia Maria Correa); ma soeur Marie-Marthe Grenon; ma belle-soeur Lise Fecteau (feu Hubert Leclerc) ainsi que mon beau-frère Robert Martel (feu Alice Martel); mes petits-enfants : Sofia Mata-Leclerc (Keith Seymour), Andrew Mata-Leclerc, Carolina de Castro (Laurence Guèvremont), Alejandro de Castro (Elizabeth Duval); mes arrière-petits-enfants : Mila de Castro Duval, Léa de Castro Duval, James et Adam Seymour, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis ainsi que mes soeurs et mon frère qui m'ont précédé : Gaby Graham, Carmen Leclerc et Hubert Leclerc. Je vous affectionne de tout mon coeur et je vous assure que vous m'avez comblé d'amour. Je ne pouvais être mieux entouré. Vous avez rempli ma vie et je suis fier d'avoir mérité votre amitié. Ce n'est qu'un au revoir. Je ne vous dis pas « adieu », mais plutôt « à Dieu », car nous nous reverrons sous peu dans la présence divine, sous une forme glorifiée, pour poursuivre notre croissance vers la perfection.
La famille accueillera parents et ami(e)s au

Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Une cérémonie de l'Au Revoir sera célébrée le samedi 31 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Un sincère remerciement à Liliana Correa B. pour les bons soins prodigués pendant ses derniers moments. Nous souhaitons que vos témoignages de condoléances se traduisent par un don à l'Association d'Urantia du Québec (569 Francine, Ste-Sophie, Qc J5J 2H7)
Les valeurs présentées dans Le Livre d'URANTIA furent des repères solides pour ma vie terrestre. Elles m'ont donné une forte confiance en Dieu et en son plan pour l'univers.
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

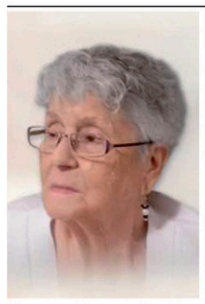


LESIEUR
M. MICHEL
(Arsène)

Subitement à son domicile, le 16 mars 2018, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Michel Lesieur, fils de feu M. Edgar Lesieur et de feu Mme Marielle Cloutier, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Patrice Trodechaud et fils Inc. 2462, boul. St-Jean St-Maurice, QC G0X 2X0
Heures d'accueil : le samedi 31 mars 2018 de 15 h à 17 h.
Le défunt laisse dans le deuil sa fille Marie-France Lesieur (Marco Birri); ses petits-fils : Milan Lesieur-Di Pietro et Manu Lesieur-Di Pietro; son frère Larry Lesieur (Louise Leblanc); ses soeurs : Linda Lesieur et Sylvie Lesieur (Marc Sirois) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : 819 372-1095
Condoléances par télécopieur : 819 372-0667 Courriel : ptrodechaud@videotron.ca

Centre prévention suicide les Deux Rives
VOUS PENSEZ AU SUICIDE?
1 866-APPELLE (277-3553)



PLANTE
COLETTE
MADAME

À son domicile, le 26 mars 2018, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Colette Plante demeurant à la Résidence Le Havre du Faubourg de Nicolet.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, de 10 h à 10 h 55.

Les funérailles auront lieu, le samedi 31 mars 2018, en l'église de Sainte-Angèle-de-Laval à 11 h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : André (Carole Morrissette), Christiane (feu André Doucet), Lucie (Rémi Perreault) feu Gilles, Johanne (Bernard Thibodeau), François (Monique Lanneville), Mario (Claudette Coulombe), Denise (Luc Lafond), Marc (Marie-France Houle), Linda (Denis Lalancette), Luc (Carole Dubé) et leur père feu Laurent Gauvin; ses petits-enfants : Annie, Isabelle et Micheline Gauvin, Pascal, Yanick et Jonathan Doucet, Martin, Eric, Julie et Kim Perreault, Sandra Gauvin, Yannick, Stéphane et Maxime Thibodeau, Steve et Francis Gauvin, Meggie, Tania et Dave Normandin, Dany et Sébastien Gauvin, Katie et David Lalancette, Mélissa Gauvin; ses 24 arrière-petits-enfants; son beau-frère et ses belles-soeurs : Raymond (Pierrette Sicard), Pierrette (feu Paul Cyrenne), Jacqueline Bellerose (feu Pierre); ses filleules : Jacqueline Plante, Francine Cyrenne, Martine Denis, Lucette Gauvin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Supervision :

Services funéraires L. G. Gaudet 8685, boul. Parc Industriel Bécancour, Qc
Renseignements : 819-297-2928
Télécopieur : 819-297-2727
Courriel : info@lgastongaudet.ca
Site: www.lgastongaudet.ca

Votre soutien est précieux!
Fondation Albatros Trois-Rivières
2325, 1re Avenue, C.P. 1123
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K4
819 379-5211
fondationalbatros@cgocable.ca



POTHIER
M. GÉRARD
1929-2018

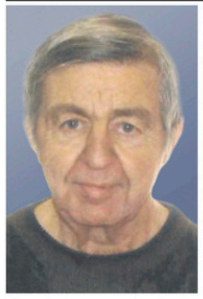
Au CIUSSS MCQ- Centre d'hébergement Laflèche, le 22 mars 2018, à l'âge de 88 ans, est décédé entouré des siens, monsieur Gérard Pothier, époux de feu madame Jeanne d'Arc Gélinas. Il était le fils de feu monsieur Joseph Pothier et de feu madame Marie-Anne Lacerte. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 4620 boul. Royal Shawinigan G9N 7X9
Heures d'accueil : lundi, jour des funérailles à partir de 11 h. Les funérailles seront célébrées le lundi 2 avril 2018 à 14 h en l'église l'Assomption 4393, boul. des Hêtres Shawinigan G9N 4V5
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédé, son fils Jocelyn (Annie Coulombe); ses belles-filles : Martine Bérubé (Marcel Pothier) et Lucie Brodeur; ses soeurs : Juliette (feu Roland Houle), Rolande (feu Gérald Mathieu) et Gisèle (feu Ovide Gélinas); sa belle-soeur Marie-Marthe (feu Salvator Lafrance); ses beaux-frères : Bernard (feu Fernande Lafrance) et Jules.
Il laisse dans le deuil ses garçons : Marcel (feu Martine Bérubé) et Lorain (Carole Pothier); sa belle-fille Annie Coulombe; ses petits-enfants : Annie, Josiane (Maxime Garceau), Virginie (Pascal Rochon), Charles, Laurie (Russel Larouche), Jean-Gabriel (Eugénie Sanche-Mailhot) et Dominique (Émilie Maltais-Lacombe); ses sept arrière-petits-enfants : Anaïs, Florence, Léa-Maude, Cloé, Olivia, Violette et Justin; ses frères et soeurs : Monique (feu Olier Lacerte), Philippe (Angèle Gélinas), Wilfrid (Gisèle Lefebvre) et Hermance (feu Armand Duguay); ses filleul(e)s : Annie Pothier, Roger Mathieu, Lorraine Gélinas, Lise Lafrance et Alain Lacerte ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire remercier tout le personnel et les bénévoles du CIUSSS MCQ- Centre d'hébergement Laflèche pour les bons soins prodigués. Un merci spécial à l'équipe des soins à domicile du CLSC ainsi qu'à madame Brigitte Émond pour sa présence et son soutien des 3 dernières années.
En sa mémoire, des dons à la fondation de votre choix seraient grandement appréciés.
Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur: 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
***sans frais* 1 877 507-5051**
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
6002837-5749
Les Monuments Trudel inc.
2778773
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



TRUDEL
M. JEAN-GUY
1942-2018

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement St-Maurice, le 21 mars 2018, est décédé à l'âge de 75 ans et 10 mois, monsieur Jean-Guy Trudel, époux de madame Nicole Maurais, fils de feu monsieur Alexandre Trudel et de feu Mme Marie-Jeanne Roy. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1
Heures d'accueil : vendredi de 18 h 30 à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles à partir de midi.
Les funérailles seront célébrées le samedi 31 mars 2018 à 15 h en l'église St-Sauveur 615, 123e Rue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Nicole Maurais; son fils Maxime (Marie-Ève Guillemette); ses petites-filles : Éliane et Adélie; sa belle-mère Juliette Bergeron (feu Marcel Maurais); sa soeur Rolande (Réjean Bourassa); sa belle-soeur Julianna Drolet (feu Jean-Marc); sa belle-soeur et ses beaux-frères de la famille Maurais : Monique (feu Gilles Cloutier), André, Raymond (Colette Hébert), Daniel (Chantal Beaumier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Mario Raymond, pour les années de bons soins ainsi qu'au personnel du CLSC et du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice (unité 1), pour les bons soins et l'accompagnement.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Parkinson ou à la Fondation de la SSS de l'Énergie.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



VALOIS
MME GISÈLE PLEAU
1938-2018

Entourée des siens, à la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 23 mars 2018, est décédée à l'aube de ses 80 ans, Mme Gisèle Pleau, épouse de M. Paul E. Valois, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil : le dimanche 1er avril de 19 h à 22 h et lundi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le lundi 2 avril à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

L'a précédée sa fille Johanne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Paul E. Valois; ses enfants : Sylvain Valois, Lucie Valois (Sylvain Boissonneault); son gendre Daniel Bellemare (Sylvie Lupien); ses petits-enfants : Ann-Sophie Bellemare (Joslin Poirier), Mathieu Bellemare, Jo-Anny Valois, Guillaume Boissonneault (Jessica Arseneault), Coralie Boissonneault; sa soeur, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Huguette Pleau (feu Réal Lamy), René Pleau (Lucie Milot), Yvon Pleau (Léane Milette), Marcel Bolduc (feu Louise Pleau), Marie-Claire Valois (feu André Charest), Monique Valois (Jean-Jacques Beauséjour) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Claude et Louise Levasseur, Claude et Francine Lacroix, Yolande Mongrain Provencher, Mariette et Gilles Tessier, Claude et Micheline « Mimi » Launier.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, (Québec) G9A 5K4) ou à la Fondation québécoise du cancer (3110, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 4E3).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



SIROIS
MME THÉRÈSE
1945-2018

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 19 mars 2018, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Thérèse Sirois, fille de feu M. Roland Sirois et de feu Mme Cécile Béliveau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe Funéraire J. D. Garneau 274, rue St-Laurent Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7
Heure d'accueil : le samedi 31 mars 2018, jour de la cérémonie, à partir de 9 h 30.
Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 12 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédée, ses 2 frères : François et Jean.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Jean-François Pothier et Sébastien Pothier (Caroline Chicoine); ses petits-enfants : Stéphanie (Stéphane Garceau), Alexandre, Charles-Antoine, Laurence et Marie-Soleil; son arrière-petit-fils Louis-Félix; son ami de coeur Pierre Cheney; ses frères et soeurs : Louise (feu Réjean Boulay), Hélène (feu Robert Lanneville), Pierre-Paul (Thérèse Paquette), Madeleine, Normand (Lisette St-Ours), Alice (Pierre Grondin), Donald (Lucie Drouin) et Daniel (Nathalie Guilbeault) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : 819 376-3731
Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



TESSIER
MME
ANNE-MARIE

Au CHSLD Émile McDuff de Repentigny, le 12 mars 2018, est décédée à l'âge de 91 ans Mme Anne-Marie Tessier, fille de feu Frédéric Tessier et de feu Florence Gervais, demeurant à Repentigny, anciennement du Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison funéraire Richard & Philibert, 1350, rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières
Heure d'accueil : le vendredi 30 mars 2018, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la parole aura lieu le vendredi 30 mars 2018 à 15 h en la chapelle de la maison funéraire. L'urne sera par la suite déposée au columbarium de la maison funéraire.

L'ont précédée, sa soeur Thérèse (feu Joachim Boutet) et ses beaux-frères Laurent Vallée et Réal Vallée.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs : Jeannine et Germaine; ses neveux et nièces : Jocelyne Vallée (Réjean Gauthier), Stéphane Vallée (Alain Villeneuve), Michel Boutet (Gaétane Bellemare), Pierre Boutet (Lucie Mongrain), Louise Boutet (Daniel Nault), Line Boutet, Sylvie Vallée (Raymond *Grégoire*), Joëlle Vallée (Daniel Adam) et Alain Vallée, ainsi que d'autres cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Plutôt que des fleurs, un don à la Fondation Carpe Diem, centre de ressources pour les personnes atteintes d'Alzheimer, serait grandement apprécié.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca

LA MAISON DES TROIS COLOMBES
Aidez-nous à poursuivre notre grande mission d'accompagner les personnes malades en fin de vie.
Merci pour votre don en ligne au : maisondestroiscolombes.com
C.P. 1171 Val-Mauricie, Shawinigan G9P 1N4

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS DAÎNÉS
1 855 852-7784

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Déjà un an que tu nous as quittés. Ta présence nous manque énormément, mais nous avons appris à poursuivre notre route malgré ton absence. Tu es et seras toujours parmi nous. Veille sur nous. Nous t'aimons très fort.

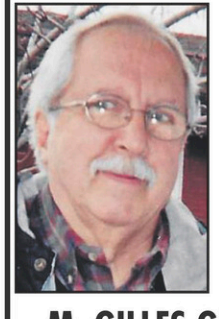
Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 1er avril 2018 à 9 h, en l'église Saint-Barnabé, à la mémoire de

Mme ANGÈLE SAMSON GÉLINAS
(décédée le 30 mars 2017)

Ses enfants Lyne (Guy) et Daniel (Manon), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de

M. GILLES GINGRAS
survenu le 17 mars 2018 à Trois-Rivières

Que ce soit par fleurs, cartes, dons, visite ou assistance aux funérailles, toutes vos délicatesses nous ont profondément touchés.

Son épouse Françoise Groleau, ses enfants et sa famille

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de nos coeurs et pour la revoir il suffit de fermer les yeux.



Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort et leur sympathie lors du décès de

Mme ROLANDE PAQUETTE MASSICOTTE
(survenu le 7 janvier 2018)

soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, cartes, dons et assistance aux funérailles.

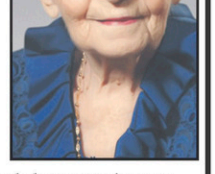
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants et leur conjoint(e), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Quatre mois se sont écoulés. Nous garderons toujours de toi, de beaux souvenirs et de belles leçons de vie.



Veille sur nous, nous avons encore besoin de ta force spirituelle.

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur et le réconfort de leur amitié lors du décès de

Mme MADELEINE QUESNEL HANNA
(survenu le 26 novembre 2017)

Tes enfants

935 In Memoriam

En souvenir de M. HENRI LANDRY
(décédé le 27 mars 2013)



Cinq ans se sont écoulés depuis que tu es parti. Pas une journée ne passe sans que nous pensions à toi. Tu étais un mari exceptionnel, un père et un grand-père extraordinaire. Tu serais fier de tes arrière-petits-enfants que tu n'as pas eu le bonheur de connaître. Nous gardons de toi le souvenir d'un homme aimant, bon et généreux pour ta famille et pour tous ceux que tu côtoyais. De l'endroit où tu es, veille sur nous. Notre amour pour toi ne s'éteindra jamais.

Ton épouse Lise, tes enfants Yves (Sylvie) et Alain, tes petits-enfants Alexandre (Valéry), Marie-Ève (Frédéric), Karine, William et Gabriel, ainsi que tes arrière-petits-enfants Léanne et Xavier

SOMMET DU G7

Une première manif confirmée le 5 avril

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

La première manifestation contre le G7 est confirmée : le rendez-vous est donné devant le Centre des congrès de Québec le 5 avril afin de souligner la présence dans la capitale «des hommes d'affaires parmi les plus puissants du monde».

Histoire de donner le coup d'envoi à la contestation et offrir un contre discours, la Coalition Eau Secours, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (REPAC) ainsi que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste claironnent donc le premier rappel des troupes (*goo.gl/KQAnpu*).

Pourquoi le 5 avril, à deux mois du Sommet du G7 qui rassemblera les chefs d'État des puissances économiques à Québec et La Malbaie? Parce que la capitale sera alors l'hôte du Business Summit 7 (B7). L'édition 2018 est organisée par la Chambre de commerce du Canada. L'événement [*goo.gl/xsy1Xh*] réunit annuellement les «plus grands groupes d'affaires» des pays membres — Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis. Ceux-ci discutent afin de mettre la table, afin de transmettre leurs «recommandations» aux chefs d'État quant aux décisions à prendre durant le Sommet du G7.

Sauf que les organisateurs du B7 demeurent discrets quant au lieu de l'assemblée réservée à une centaine de convives du milieu des affaires.

«Derrière des portes closes, dans un lieu tenu secret, les plus riches, le fameux 1 %, complotent pour influencer les dirigeant-e-s du G7. Difficile de trouver une meilleure occasion pour lancer les mobilisations contre le G7», écrivent les contestataires sur Facebook afin d'expliquer leurs motivations.

Faute d'une invitation officielle au B7, le ralliement aura lieu au Centre des congrès, autour de 16h30 le 5 avril. Pourquoi là? «C'est symbolique», note Marie-Ève Duchesne, permanente au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Notamment parce que des activités du Sommet du G7 y auront lieu en juin.

«De là, une manifestation se déplacera vers le lieu [encore tenu secret] de la rencontre du B7», ajoute la notice descriptive publiée en ligne. «Ce sera une occasion pour les groupes sociaux de manifester publiquement contre cette rencontre antidémocratique et néolibérale. Nous sommes nombreux et nombreuses à penser que le G7 n'est pas le bon véhicule pour régler les nombreux problèmes auxquels la société fait face. Le G7 fait plutôt partie du problème en favorisant la concentration du pouvoir et de la richesse entre les mains de l'élite économique de plus en plus restreinte. Pendant que les dirigeant-e-s du G7 se pavanent devant les caméras, les véritables problèmes que les États devraient régler sont mis de côté et c'est la population qui en souffre.»

Nous l'évoquions récemment, des groupes altermondialistes, environnementalistes, anticapitalistes et syndicaux (*goo.gl/ccGM9p*) s'activent partout au Québec en prévision de la grand-messe des 8 et 9 juin. Des manifestations devraient avoir lieu dans la capitale et à La Malbaie.



L'ancien chroniqueur Vincent Marissal, qui a quitté *La Presse* en juin 2017, travaille désormais pour une firme de relations publiques et gouvernementales. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'ex-chroniqueur Vincent Marissal en discussion avec QS

JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU
jfmoreau@lesoleil.com

L'ancien journaliste à *La Presse* Vincent Marissal discute avec Québec solidaire pour se présenter sous les couleurs du parti aux prochaines élections, a confirmé mercredi matin le co-porte-parole du parti Gabriel Nadeau-Dubois.

Des rumeurs courent également à l'effet que Québec solidaire (QS) ait offert à l'ex-chroniqueur de se présenter dans la circonscription de Rosemont, actuellement détenue par le chef péquiste Jean-François Lisée.

M. Nadeau-Dubois n'a toutefois pas voulu confirmer le fait que M. Marissal se présenterait assurément au prochain scrutin ni sur la circonscription qu'il convoiterait.

«Le contenu de nos discussions, pour le moment, est privé. [...] On n'étalera pas sur la place publique comment ça se passe nos discussions», a réagi M. Nadeau-Dubois à l'Assemblée nationale.

En réaction mercredi matin, M. Lisée a dit être confiant de l'emporter, peu importe l'adversaire qui lui fera face.

«S'il devait décider de se présenter dans un comté péquiste, bien, ça nous dirait quelque chose sur le réel objectif de Québec solidaire», a commenté M. Lisée. «Mais posons l'hypothèse que M. Marissal fasse une bonne campagne dans Rosemont, le seul résultat vraisemblable, c'est qu'il donne le comté aux libéraux. Ça, ce serait sa contribution au bien commun, donner Rosemont aux libéraux s'il performe», a-t-il poursuivi.

«S'il veut contribuer au bien commun, [il devrait] se présenter contre un des 21 ministres ou députés libéraux de l'île de Montréal. Il y en a encore plus à Laval, puis il y a des caquistes dans les couronnes», a ajouté M. Lisée. Celui-ci n'écarte pas la possibilité d'accueillir M. Marissal au Parti québécois, si ce dernier se montrait intéressé, a fait valoir Jean-François Lisée mercredi matin.

Le co-porte-parole de QS Gabriel Nadeau-Dubois a écarté toute accusation selon laquelle le parti aurait voulu présenter un «candidat vedette» dans le comté actuellement détenu par le Parti québécois.

M. Nadeau-Dubois n'avale pas non plus que le chef péquiste y voit une tentative de diviser le vote dans sa circonscription, advenant une bataille entre Jean-François Lisée et Vincent Marissal. «Ce n'est pas à M. Lisée de dicter la stratégie électorale de Québec solidaire», a répondu le député de Gouin.

Au dernier scrutin, en 2014, Jean-François Lisée avait récolté une majorité des suffrages (34 %), contre près de 19 % pour le candidat solidaire. Le Parti libéral avait terminé deuxième, avec près de 30 % des appuis.

Le Soleil a tenté plusieurs fois de contacter M. Marissal durant la journée de mercredi, en vain.

L'ancien chroniqueur, qui a quitté *La Presse* en juin 2017, travaille désormais pour une firme de relations publiques et gouvernementales. Il a aussi déjà œuvré comme journaliste au *Soleil*.

CAROLINE PROULX À LA CAQ

La Coalition avenir Québec (CAQ) a recruté l'animatrice et commentatrice Caroline Proulx, qui se présentera dans la circonscription de Berthier, située dans Lanaudière, selon ce qu'a appris Radio-Canada mercredi.

La candidate fera donc face au député péquiste actuel, André Villeneuve. Celle qui est bien connue du paysage médiatique québécois tentera de reconquérir la circonscription, qui a été perdue par l'Action démocratique du Québec en 2007 aux mains du Parti québécois.



le monde

ARMES À FEU

Le deuxième amendement là pour rester

ALAN FRAM
Associated Press

WASHINGTON — Dans un message publié sur son compte Twitter, mercredi, le président des États-Unis a réitéré en lettres majuscules que le deuxième amendement de la Constitution «ne sera jamais révoqué». Donald Trump a encouragé les électeurs à soutenir le Parti républicain cet automne lors des élections au Congrès parce que selon lui, les républicains doivent «contrôler la Cour suprême pour toujours».

Cette déclaration de M. Trump survient au lendemain de la publication d'un texte d'opinion du juge retraité de la Cour suprême John Paul Stevens dans le «New York Times». L'ex-magistrat plaide que le retrait du deuxième amendement de la Constitution faciliterait la voie au Congrès américain pour légiférer afin de mieux contrôler les armes à feu.

La tuerie qui a fait 17 morts le mois dernier dans une école secondaire de Parkland, en Floride, a galvanisé un grand nombre de jeunes, de progressistes et de démocrates qui se sont mobilisés pour mener une nouvelle offensive contre les armes à feu. Le mouvement a entraîné des manifestations qui ont rassemblé des centaines de milliers de personnes à travers le pays.

Toujours sur son fil Twitter, le président Trump a martelé que peu importe à quel point les démocrates voudraient que cela se réalise, et malgré l'opinion de l'ex-juge John Paul Stevens, «il n'en est pas question». Le deuxième amendement est là pour de bon, estime-t-il.

Comme c'est le cas pour de nombreux enjeux, les opinions de Donald Trump sur les armes à feu sont contradictoires. Dans une rencontre télévisée avec les survivants de la tuerie de Parkland, il avait avancé la possibilité de confisquer les armes des gens considérés dangereux, sans attendre l'autorisation des tribunaux. Il avait aussi formulé le souhait d'élargir la portée des vérifications obligatoires d'antécédents aux ventes privées d'armes à feu. Il a depuis renié ces positions.

Il n'y a actuellement aucun mouvement majeur qui cherche à abolir le deuxième amendement. Toute tentative en ce sens serait vouée à l'échec dans le contexte politique actuel très divisé. Selon la procédure prévue pour modifier la Constitution, la Chambre des représentants et le Sénat doivent approuver les changements avec une majorité des deux tiers. Par la suite, trois États sur quatre doivent ratifier la Constitution modifiée.

LES NOMINATIONS À LA COUR SUPRÊME

Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme Donald Trump, les partis politiques ne «contrôlent» pas la Cour suprême comme ils peuvent contrôler le Congrès.

Les juges sont nommés par les présidents et leur nomination doit être approuvée par le Sénat. Il est vrai que leurs opinions reflètent souvent celles du président qui les nomment, mais ce n'est pas toujours le cas.

Actuellement, quatre des neuf juges à la Cour suprême des États-Unis sont considérés comme appartenant à la mouvance conservatrice et ont été nommés par des présidents républicains. Quatre autres juges sont considérés comme plus progressistes et ont été promus par des présidents démocrates. Le neuvième juge, Anthony Kennedy, est perçu comme celui qui tranche en se ralliant à l'un ou l'autre des deux camps. Il a été nommé par le président républicain Ronald Reagan.

Donald Trump pourrait parvenir plus facilement à combler la prochaine ouverture à la Cour suprême si les républicains arrivent à accroître leur faible majorité de 51 contre 49 au Sénat lors des élections de novembre.

En 2008, la Cour suprême a statué que le deuxième amendement de la Constitution permettait aux citoyens américains de posséder des armes à feu pour se défendre.



Vingt-deux victimes ont été enterrées mercredi à Kemerovo, ville industrielle de 550 000 habitants où a eu lieu le drame dimanche. — PHOTO AP, PAVEL GOLOVKIN

Incendie meurtrier: la Russie en deuil sur fond de querelle politique

Agence France-Presse

KEMEROVO — Le président Vladimir Poutine a dénoncé mercredi des tentatives de semer la discorde en Russie, au moment où le pays pleure les victimes et s'indigne de l'incendie particulièrement meurtrier d'un centre commercial en Sibérie.

Trois jours après ce drame qui a fait au moins 64 morts dont 41 enfants, les autorités semblent s'inquiéter de la colère manifestée ouvertement par certains, sur les réseaux sociaux ou dans la rue, choqués face à la négligence criminelle ayant permis que des enfants se retrouvent bloqués dans des salles de cinéma fermées à clé, tandis que le système d'alarme incendie était en panne.

Vingt-deux victimes ont été enterrées mercredi à Kemerovo, ville industrielle de 550 000 habitants où a eu lieu le drame dimanche et où des centaines de personnes s'étaient rassemblées mardi pour exprimer leur douleur et leur colère, certaines appelant à la démission des autorités locales.

Le gouverneur de la région, Aman Touleïev, titulaire de son poste depuis 1997 et mis en cause par les protestataires, s'en était alors pris à ces «opposants» venus selon lui «faire leur publicité sur le dos de la tragédie».

Vladimir Poutine, qui s'est rendu à Kemerovo pour rencontrer des rescapés et s'entretenir avec les responsables locaux, a dénoncé mercredi «des publications sur les réseaux sociaux, y compris depuis l'étranger, destinées à semer la panique, à semer la méfiance, à monter les gens les uns contre les autres».

«Nous ne pouvons accepter de telles choses en aucune circonstance», a-t-il ajouté, avant d'exiger une enquête «totalement objective et transparente» sur l'incendie.

Les autorités russes ont annoncé mercredi avoir ouvert une enquête pour «incitation à la haine» contre un citoyen ukrainien, Nikita Kouvikov, connu pour ses canulars téléphoniques, qui a diffusé sur internet de faux enregistrements audio faisant état de plusieurs centaines de victimes dans l'incendie.

Le principal opposant au Kremlin, Alexeï Navalny, a pour sa part accusé les autorités de chercher un bouc émissaire à l'étranger plutôt que de regarder en face la corruption qui a selon lui permis à ce drame d'arriver.

Des rumeurs insistantes font état sur internet depuis dimanche d'un nombre de victimes plus élevé qu'annoncé officiellement, suscitant l'irritation des autorités locales.

Cinq personnes ont été placées en détention provisoire dans le cadre de l'enquête sur l'incendie, dont des responsables du centre commercial, la personne en charge du réseau électrique et un membre de la sécurité qui n'a pas déclenché le système d'alerte dimanche.

64 MORTS

Le dernier bilan donné par le vice-ministre des Situations d'urgence, Vladlen Aksionov, est de 64 morts.

«Il n'y a pas de disparus», a ajouté M. Aksionov alors que le Comité d'enquête, instance chargée des grandes affaires criminelles, indiquait mardi soir avoir dressé une liste de 67 disparus.

L'identification des victimes, beaucoup ayant brûlé vif dans un brasier où les températures ont atteint 600°C, est très difficile.

La liste des morts, rendue publique par les autorités locales, donne une idée de l'ampleur du drame: la plus jeune victime était un garçon de deux ans, et dix-neuf enfants de moins de 10 ans ont également péri. Une classe de Trechtchevski, un village proche de Kemerovo, a perdu la moitié de ses élèves dans l'incendie.



Boufeldja Benabdallah (au centre), et Mohamed Labidi, étaient au palais de justice, mercredi. Benabdallah, le président du Centre culturel islamique de Québec, a indiqué que le plaidoyer de culpabilité prononcé par Alexandre Bissonnette ne mettait pas fin pour autant au deuil des familles touchées par le drame.
— PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Entre soulagement et interrogations

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

ANNIE MORIN
amorin@lesoleil.com

Si le plaidoyer de culpabilité d'Alexandre Bissonnette soulage la communauté musulmane qui n'aura pas à vivre un long et pénible procès, il laisse quand même des zones d'ombre sur les véritables motivations du tueur.

«On n'a pas toutes les réponses. On est resté sur notre faim avec la déclaration de Bissonnette». Le président du Centre culture islamique de Québec (CCIQ), Boufeldja Benabdallah, avait des sentiments partagés à la sortie de l'audience tenue mercredi matin au palais de justice de Québec.

«Il n'y a pas de réponses à toute l'ampleur de la tragédie. On aurait aimé plus d'élaboration», a-t-il poursuivi, en parlant de la déclaration faite par l'accusé devant les familles et proches des victimes réunis dans la salle de cours.

Khalid Elgazzar, vice-président du Conseil national des musulmans canadiens, s'est montré perplexe par rapport à la déclaration du tueur. «Je ne peux pas vous dire ce qu'il y a dans son cœur, je ne suis pas certain s'il est sincère ou non», a-t-il avancé, reprenant à son compte l'interrogation d'une veuve qui aurait voulu qu'il plaide coupable plus vite.

M. Elgazzar n'a toutefois pas de doute sur le caractère islamophobe de la tuerie. «C'est un geste qui a pris place dans une mosquée. Toutes les personnes ciblées étaient des musulmans. Il y avait même des enfants dans la mosquée à ce moment-là. C'est des meurtres prémédités et M. Bissonnette l'a avoué. Quant à moi, c'est un geste islamophobe», a-t-il déclaré.

SENTIMENTS PARTAGÉS

L'ancien président du CCIQ, Mohamed Labidi, affiche aussi des sentiments partagés, mais tout en étant satisfait que la cause prenne fin plus tôt que prévu.

«C'est un soulagement. On a évité un long processus judiciaire avec la déclaration de culpabilité ce matin. Il y avait une inquiétude face à des procédures qui auraient pu se prolonger», explique-t-il.

Aymen Derbali, survivant cloué à son fauteuil roulant, était très secoué au moment de quitter le palais de justice. Il a confié que la perspective de voir les images vidéo de l'attentat le troublait, lui qui a perdu conscience après avoir reçu plusieurs projectiles dans le corps. «Je ne veux pas que mes enfants voient ça», a-t-il répété à plusieurs reprises.

Saïd Akjour, qui a reçu une balle du tireur dans l'épaule et vit encore avec les séquelles physiques et psychologiques de l'attentat, s'est dit soulagé par le fait qu'il n'y aura pas de procès. «Juste entre lundi et aujourd'hui, c'est quand même blanc et noir. Les choses vont dans le bon sens», a-t-il laissé tomber. M. Akjour n'a pas voulu livrer le fond de sa pensée sur les mots prononcés par Alexandre Bissonnette, car «ça ne me touche pas juste moi, ça touche beaucoup de monde».

M. Benabdallah précise que cette conclusion encore inattendue en début de semaine ne met pas fin pour autant au deuil des familles touchées par le drame.

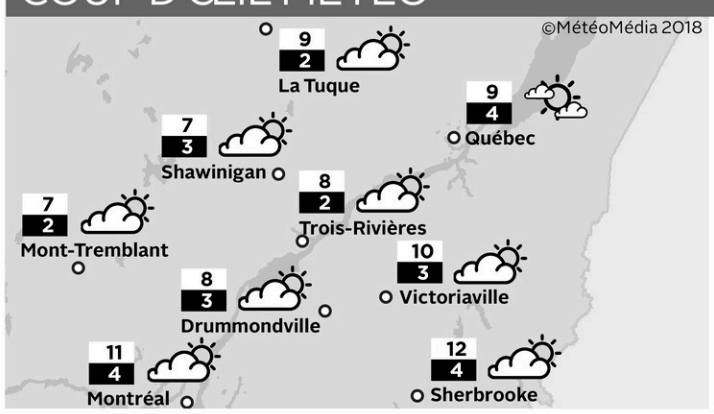
«Elles sont parties encore sous tension. Il faut laisser passer ce deuil qui n'est pas encore complété. Elles sont encore beaucoup affectées, sous le choc. Les choses ne sont pas terminées pour elles. Elles sont parties avec une profonde tristesse.»

Malgré les regrets du tireur et sa demande de pardon, le président du CCIQ ne croit pas que le temps soit encore venu de lui accorder. «Ce n'est pas une chose facile. Ça ne se fait pas du jour au lendemain.»

Pour M. Labidi, seuls les proches des victimes peuvent répondre à cette question.

Les veuves, parents et amis des victimes ont quitté le palais de justice en groupe, presque deux heures après que le plaidoyer de culpabilité d'Alexandre Bissonnette eut été entériné par le juge François Huot. La plupart ont refusé poliment de s'adresser aux journalistes qui faisaient le pied de grue dans le hall. Comme ils le font depuis plus d'un an, les porte-parole du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) ont pris la relève au nom de la communauté musulmane.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 8
Min. -5
Faible pluie
Précipitations : 90 %
Vents du nord-ouest 16 km/h

Samedi
Max. 6
Min. 0
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du sud-ouest 18 km/h

Dimanche
Max. 1
Min. -7
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 33 km/h

Lundi
Max. 1
Min. -4
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 21 km/h

LE SOLEIL

6h35 — 19h14
Durée du jour : 12h39

LA LUNE

Coucher : 5h58 — Lever : 17h12
31 mars · 08 avr. · 15 avr. · 22 avr.

ALMANACH

Maximum normal 4,9°
Minimum normal -5,9°
Record max 20,0°/1945
Record min -22,8°/1974

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
6h48	1,5 m	8h30	1,6 m
10h15	2,2 m	11h18	1,8 m
19h06	1,6 m	20h45	1,6 m
22h30	2,4 m	23h27	1,9 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Beau	4	1
Barrage Gouin	Variable	8	-1
Calgary	Ave neige	-1	-11
Charlottetown	Beau	4	-2
Edmonton	Ave neige	-10	-14
Fredericton	Soleil	11	0
Gaspé	Soleil	7	-2
Gatineau	Averses	8	3
Halifax	Soleil	10	2
Îles-de-la-Mad.	Variable	1	-1
La Malbaie	Beau	5	2
La Tuque	Variable	9	2
Ottawa	Averses	9	3
Québec	Beau	9	4
Regina	Ave neige	-9	-24
Rimouski	Beau	6	2
Rivière-du-Loup	Beau	5	2
Saguenay	Variable	9	2
Sept-Îles	Soleil	3	-2
Toronto	Pluie	7	2
Val-d'Or	Beau	7	-9
Valleyfield	Variable	10	4
Victoria	Averses	9	7
Victoriaville	Variable	10	3
Yellowknife	Ensoleillé	-24	-29

LE MONDE

Amsterdam	Averses	9	2
Athènes	Soleil	18	11
Boston	Averses	12	9
Bruxelles	Averses	10	4
Buenos Aires	Beau	26	20
Hong Kong	Ensoleillé	22	20
Lisbonne	Averses	13	8
Londres	Averses	10	6
Los Angeles	Soleil	26	14
Madrid	Variable	14	6
Mexico City	Ensoleillé	27	12
Moscou	Ensoleillé	-1	-12
New York	Averses	13	10
Paris	Averses	12	4
Rio	Averses	31	24
Rome	Variable	19	12
Tokyo	Ensoleillé	20	10
Washington	Éclaircies	25	13

AU SOLEIL

Acapulco	Beau	29	25
Bermudes	Variable	20	17
Barbades	Averses	28	25
Cancun	Averses	28	25
Fort Lauder.	Variable	26	21
Freeport	Nuageux	26	20
Key West	Ensoleillé	27	23
La Havane	Soleil	30	21
Martinique	Averses	30	23
Myrtle Beach	Variable	24	16
Montego Bay	Averses	29	24
Orlando	Soleil	30	19
Phoenix	Soleil	28	15
Puerto Plata	Beau	25	21
Puerto Vallarta	Soleil	26	15
San José	Averses	35	24
Tampa	Soleil	28	18
West Palm B.	Variable	26	20

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Le récit d'un plaidoyer

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Tous les médias du Québec ont dû taire pendant près de deux jours la plus grosse nouvelle judiciaire imaginable afin de respecter une ordonnance de non-publication. Explications.



Afin de respecter une ordonnance de non-publication, la nouvelle du plaidoyer de culpabilité d'Alexandre Bissonnette n'a pu qu'être révélée près de deux jours plus tard. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

LUNDI 26 MARS, PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC

14h15

Raymond Bissonnette et Manon Marchand se présentent au point de fouille pour accéder à la salle d'audience où se tient le procès de leur fils Alexandre. Les proches des victimes de la fusillade ont quitté la salle d'audience en avant-midi puisque le reste de la journée devait être consacré à des requêtes juridiques.

14h35

Le juge François Huot de la Cour supérieure entre. Tout le monde s'assoit à sa suite. L'avocat d'Alexandre Bissonnette, Me Charles-Olivier Gosselin reste seul debout. Le juge lui accorde la parole. Me Gosselin annonce que son client a exprimé le souhait de plaider coupable, trois heures après avoir enregistré des plaidoyers de non-culpabilité aux 12 accusations.

«Amenez M. Bissonnette», demande le juge, d'un ton neutre.

Alexandre Bissonnette quitte le box de détention et s'avance face au juge.

Le juge lui demande de confirmer ce que son avocat vient de dire. «C'est bien ça, je veux changer mon plaidoyer», répond le jeune homme.

Le juge Huot regarde intensément l'accusé debout à trois mètres de lui. Le magistrat parle lentement, en laissant des pauses entre chaque phrase.

Il commence par demander son âge à l'accusé. 28 ans.

«Êtes-vous conscient des conséquences de votre décision?» veut savoir le juge. «Oui monsieur le juge, j'y ai longuement réfléchi», répond Alexandre Bissonnette d'une voix calme, claire.

Le juge Huot pose à Bissonnette les mêmes questions qu'il pose à chaque accusé qui veut plaider coupable. Le juge veut savoir si Alexandre Bissonnette a pu être l'objet de menace ou de promesse de quiconque, détenu, avocats, employés du centre de détention. L'accusé répond que non, que c'est de façon libre et volontaire qu'il s'apprête à plaider coupable.

Le juge insiste. L'accusé est-il conscient qu'il va reconnaître avoir eu l'intention de tuer six personnes avec préméditation et de propos délibéré? L'accusé sait-il qu'il sera condamné automatiquement à la prison à perpétuité? Et que les périodes d'inadmissibilité à une libération conditionnelle pourraient s'additionner jusqu'à atteindre 150 ans?

Bissonnette répète «Oui, M. le juge» à chacune des questions.

Le juge François Huot sort de son texte. «On est toujours en ordonnance de non-publication, on peut se parler franchement tous les deux», fait-il valoir à l'accusé. «Qu'est-ce qui s'est passé depuis ce matin? J'aimerais ça que vous m'expliquiez davantage.»

Alexandre Bissonnette explique que le matin même, il avait l'intention de plaider coupable. Mais, suivant les conseils de ses avocats, il a préféré attendre de lire les derniers éléments de l'expertise psychiatrique avant de le faire et plaider non-coupable en attendant. Le détenu n'a eu les documents en main qu'en fin d'avant-midi. Il a annoncé sa décision à ses avocats après le dîner.

«Je comprends que ça peut avoir l'air d'un changement un peu étrange, vu comme ça», reconnaît l'accusé. «Mais ça fait longtemps que j'y pense. Et dans mon cœur, c'est la décision que j'ai décidé de prendre. De plaider coupable à l'ensemble des accusations pour éviter le procès et pour éviter que les victimes aient à vivre encore cette tragédie.»

Le juge a une nouvelle série de questions pour l'accusé; est-il sous l'influence d'une drogue quelconque? Est-il en proie à un malaise physique ou mental qui pourrait influencer son jugement? Non et non.

Le juge Huot demande à l'accusé de prendre une pause de 30 minutes pour réfléchir à sa décision.

La vingtaine de journalistes présents sortent de la salle d'audience pour appeler les patrons des salles de nouvelles. Plusieurs pianotent pour écrire la nouvelle qu'ils doivent se garder, pour l'instant de publier.

15h34

La Cour reprend. Alexandre Bissonnette répète qu'il veut toujours plaider coupable.

Le juge Huot reprend en main l'acte d'accusation. Il lit à voix forte chacune des accusations de meurtre et de tentative de meurtre.

Après avoir entendu le nom de chacune de ses victimes, Alexandre Bissonnette dit «coupable». Le jeune homme est secoué de tics, mais sa voix est assurée.

Ses parents, assis dans le milieu de la grande salle d'audience, fixent le vide.

Le juge Huot repose sa série de questions pour s'assurer que les plaidoyers de culpabilité sont faits de façon libre et volontaire.

Le moment fatidique de la déclaration de culpabilité approche.

Le juge François Huot annonce qu'avant d'entériner les plaidoyers, il veut qu'Alexandre Bissonnette soit vu par un psychiatre de Robert-Giffard pour s'assurer de son aptitude à comparaître.

«M. Bissonnette m'apparaît tout à fait connecté sur ce qui se passe en cour, dit le juge. Mais sachant qu'on voulait soulever la question de la responsabilité criminelle et de l'état mental de l'accusé, je ne veux prendre aucune chance.»

Le juge Huot dit vouloir éviter à tout prix que quiconque puisse remettre en cause la validité des plaidoyers de culpabilité et entraîner accusé et victimes dans de nouvelles procédures.

L'ordonnance de non-publication sera donc en vigueur jusqu'au retour en cour de l'accusé, fixé à mercredi, et ne sera levée que si les plaidoyers de culpabilité sont entérinés.

15h57

Durant une courte pause, réclamée par la défense, les journalistes rappellent les patrons, annulent des interventions prévues à la radio et à la télé. Et discutent.

Rapporter les plaidoyers de culpabilité contreviendrait à l'ordonnance et constituerait un outrage au tribunal. Et surtout, ferait avorter le procès devant jury si jamais le juge n'entérine pas les plaidoyers de culpabilité.

Mais que faire avec les reportages qui racontent qu'Alexandre Bissonnette a plaidé non-coupable en début de journée? «Ça nous met dans une situation où on induit le public en erreur», soupire un journaliste.

16h04

Le juge Huot revient sur le banc et réexplique les motifs de sa décision, en s'adressant directement aux représentants de la presse. «Merci de votre collaboration... forcée puisque c'est une ordonnance», lance le magistrat.

Tout le monde repart en ayant l'impression de marcher sur une glace très fine.

«J'aimerais pouvoir demander pardon, mais je sais que mon geste est impardonnable»

Intégrale de la déclaration d'Alexandre Bissonnette aux victimes :

«Monsieur le juge, en cet instant que je suis libre de vider mon cœur et mon esprit

J'aimerais vous dire à vous M. le juge et à tous :

[Il se tourne vers les gens.]

À chaque minute de mon existence je regrette amèrement ce que j'ai fait, les vies que j'ai détruites.

La peine et la douleur immense que j'ai posées à tant de personnes, sans oublier les membres de ma propre famille.

J'ai honte de ce que j'ai fait.

Je ne sais pas pourquoi j'ai posé un geste insensé comme ça.

Encore aujourd'hui j'ai de la misère à y croire.

Malgré ce qui a été dit à mon sujet, je ne suis ni un terroriste ni un islamophobe.

Plutôt je suis une personne qui a été emportée par la peur, par la pensée négative et par une sorte de forme horrible de désespoir.

J'avais depuis longtemps des idées suicidaires et une obsession avec la mort.

Comme si je me battais avec un démon qui a fini par m'avoir, qui a fini par gagner contre moi.

J'aimerais tant pouvoir revenir dans le temps et changer les choses.

Parfois, j'ai l'impression que tout ça n'est qu'un affreux rêve, un long cauchemar.

[Il se tourne vers les familles des victimes.]

J'aimerais pouvoir vous demander pardon pour tout le mal que je vous ai fait, mais je sais que mon geste est impardonnable.

Si au moins en plaidant coupable je peux faire un peu de bien dans tout ça, alors, ça sera déjà ça de fait.

C'est pour ça que j'ai plaidé coupable devant vous.»

VOIR

Notre vidéo sur *lenouvelliste.ca* et sur notre application

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	76	51	21	2	2	45	273	217	106	27-9-2-0	24-12-0-2	6-4-0-0	P-2
x-Boston	75	47	17	8	3	44	249	194	105	25-7-5-0	22-10-3-3	5-2-2-1	P-1
Toronto	77	46	24	5	2	39	261	219	99	27-9-2-0	19-15-3-2	7-3-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Washington	77	46	24	6	1	43	243	225	99	27-9-2-0	19-15-4-1	9-1-0-0	G-5
Pittsburgh	77	43	28	4	2	41	253	238	92	28-8-2-0	15-20-2-2	5-3-2-0	P-1
Columbus	77	43	29	1	4	37	222	211	91	25-12-1-1	18-17-0-3	9-1-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Philadelphie	77	38	25	7	7	36	232	231	90	19-13-3-3	19-12-4-4	4-3-2-1	P-2
New Jersey	76	40	28	4	4	35	229	228	88	20-14-2-1	20-14-2-3	7-3-0-0	G-3
Floride	75	39	29	4	3	36	229	228	85	23-11-1-2	16-18-3-1	6-4-0-0	P-1
Caroline	77	34	32	8	3	31	215	244	79	18-15-5-1	16-17-3-2	5-5-0-0	P-1
N.Y. Rangers	77	33	35	4	5	30	223	248	75	21-15-2-2	12-20-2-3	3-4-2-1	P-2
N.Y. Islanders	77	32	35	7	3	29	246	279	74	17-17-3-1	15-18-4-2	3-6-0-1	G-1
Montréal	**77**	**28**	**37**	**6**	**6**	**26**	**196**	**245**	**68**	**18-13-4-4**	**10-24-2-2**	**3-6-0-1**	**G-1**
Detroit	77	28	38	10	1	23	199	239	67	15-15-7-1	13-23-3-0	2-8-0-0	G-1
Ottawa	**76**	**26**	**39**	**4**	**7**	**24**	**207**	**270**	**63**	**15-18-2-4**	**11-21-2-3**	**3-7-0-0**	**P-6**
Buffalo	76	24	40	10	2	23	177	250	60	11-23-3-2	13-17-7-0	3-6-0-1	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Nashville	76	49	16	4	7	43	245	193	109	26-8-1-3	23-8-3-4	6-2-0-2	G-1
x-Winnipeg	76	47	19	8	2	43	255	200	104	30-7-2-0	17-12-6-2	7-2-1-0	G-6
Minnesota	76	42	24	7	3	39	233	215	94	25-6-7-1	17-18-0-2	5-2-2-1	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Vegas	76	48	21	4	3	45	254	205	103	27-9-1-1	21-12-3-2	6-2-1-1	G-1
San Jose	77	44	23	7	3	39	238	209	98	24-11-2-1	20-12-5-2	8-1-1-0	P-1
Los Angeles	77	42	28	6	1	40	224	190	91	20-14-3-0	22-14-3-1	5-3-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	76	43	28	5	0	40	212	198	91	24-15-0-0	19-13-5-0	8-2-0-0	G-6
Anaheim	77	39	25	6	7	35	218	208	91	22-10-3-2	17-15-3-5	5-4-1-0	P-1
Colorado	76	41	27	7	1	39	240	222	90	26-10-2-0	15-17-5-1	6-3-1-0	P-1
Dallas	77	39	30	5	3	35	218	210	86	25-12-3-0	14-18-2-3	2-6-1-1	G-1
Calgary	77	35	32	5	5	33	205	234	80	15-18-3-1	20-14-2-4	3-7-0-0	P-6
Edmonton	77	34	37	5	1	30	224	250	74	17-18-4-0	17-19-1-1	5-3-2-0	P-2
Chicago	77	31	36	8	2	30	217	238	72	17-17-4-1	14-19-4-1	2-6-1-1	P-1
Vancouver	77	28	40	6	3	28	201	248	65	13-18-5-1	15-22-1-2	3-7-0-0	G-2
Arizona	76	26	39	6	5	24	190	242	63	15-20-1-3	11-19-5-2	5-5-0-0	G-1

LNH

Mardi 27 mars
Caroline 3 New Jersey 4
N.Y. Islanders 4 **Ottawa** 3
Pittsburgh 2 Detroit 5
Boston 4 Winnipeg 5 (F)
San Jose 2 St. Louis 3 (P)
Minnesota 1 Nashville 2 (F)
Philadelphie 2 Dallas 3 (P)
Columbus 7 Edmonton 3
Anaheim 1 Vancouver 4
Mercredi 28 mars
Floride 3 Toronto 4
N.Y. Rangers 2 Washington 3 (P)
Philadelphie au Colorado, 22h.
Arizona Vegas, 22h.
Jeudi 29 mars
Detroit à Buffalo, 19h.
Tampa Bay à Boston, 19h.
Pittsburgh au New Jersey, 19h.
Floride **à Ottawa**, 19h30.
San Jose à Nashville, 20h.
Dallas au Minnesota, 20h.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Columbus à Calgary, 21h.
Edmonton à Vancouver, 22h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 30 mars
Tampa Bay à N.Y. Rangers, 19h.
Toronto à N.Y. Islanders, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
St. Louis Vegas, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 27 mars.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	39	60	99
Kucherov, TB	38	58	96
Malkin, Pit	42	50	92
Mackinnon, Col	38	54	92
Giroux, Phi	26	65	91
Kopitar, LA	34	54	88
Stamkos, TB	27	59	86
Kessel, Pit	30	55	85
Wheeler, Win	20	65	85
Ovechkin, Was	45	38	83
Crosby, Pit	26	57	83
Hall, NJ	33	49	82
Gaudreau, Cal	23	59	82
Marchand, Bos	33	47	80
Rantanen, Col	27	53	80
Voracek, Phi	19	61	80
Tavares, NYI	33	45	78
Barzal, NYI	20	56	76
Barkov, Flo	26	49	75
Kuznetsov, Was	24	51	75
Pastrnak, Bos	30	43	73
E. Staal, Minn	39	33	72
Kane, Chi	26	46	72
Marchessault, Vegas	25	47	72
Seguin, Dal	39	32	71
Couturier, Phi	31	40	71
Karlsson, Vegas	40	29	69
Trocheck, Flo	30	39	69
Benn, Dal	28	41	69
Panarin, Clb	25	44	69
Bailey, NYI	18	51	69
Laine, Win	43	25	68
Draisaitl, Edm	24	43	67
Perron, Vegas	16	50	66
Rakell, Ana	31	34	65
Radulov, Dal	26	39	65
Huberdeau, Flo	23	42	65

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 28 mars.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	77	30	19	49
Galchenyuk	77	18	30	48
Drouin	72	12	30	42
Petry	77	10	28	38
Pacioretty	64	17	20	37
Byron	77	19	14	33
Hudon	70	10	20	30
Danault	52	8	17	25
Shaw	51	10	10	20
Lehkonen	61	10	8	18
Reilly	53	2	15	17
Weber	26	6	10	16
Benn	74	4	11	15
Carr	33	4	10	14
Shaw	67	4	9	13
Deslauriers	53	8	4	12
De La Rose	50	4	8	12
Froese	47	3	8	11
Alzner	77	1	10	11
Mete	49	0	7	7
Scherbak	23	4	2	6
Schlemko	34	1	3	4
Juulsen	18	1	1	2
Niemi	22	0	1	1
Lernout	13	0	1	1
Price	46	0	0	0
Lindgren	14	0	0	0
McCarron	13	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	16	24	6	137	1	3,07	,902
Niemi	6	8	4	55	1	3,02	,916

LNAH

Sorel élimine Trois-Rivières 4-2
Jonquière élimine St-Georges 4-2
R.-du-Loup élimine Thetford 4-3
DEUXIÈME TOUR (2 DE 3)
Vendredi 30 mars
St-Georges à Thetford, 20h30
Samedi 31 mars
Thetford à St-Georges, 20h
Dimanche 1er avril
x-St-Georges à Thetford, 16h
Sorel, Jonquière et R.-du-Loup qualifiés pour le troisième tour

LHJAAAQ

(Terrebonne gagne la série 4-0)
(Longueuil gagne la série 4-0)
(St-Jérôme gagne la série 4-0)
(Granby gagne la série 4-1)
DEMI-FINALES (4 de 7)
Lundi 26 mars
St-Jérôme 3 Terrebonne 8
Mardi 27 mars
Granby 2 Longueuil 5
(Longueuil mène la série 1-0)
St-Jérôme 2 Terrebonne 4
(Terrebonne mène la série 2-0)
Vendredi 30 mars
Terrebonne à St-Jérôme, 19h
Granby à Longueuil, 19h30
Samedi 31 mars
Longueuil à Granby, 16h
Dimanche 1er avril
Terrebonne à St-Jérôme, 16h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 28 mars.

	MJ	B	A	PTS
Stone	58	20	42	62
Karlsson	68	9	49	58
Duchene	76	24	30	54
Hoffman	76	22	30	52
Dzingel	73	20	16	36
Ryan	56	11	22	33
Pageau	72	12	15	27
Chabot	57	7	15	22
Gaborik	46	11	10	21
Pyatt	75	7	14	21
Ceci	76	5	14	19
Smith	62	5	13	18
Burrows	65	5	7	12
Paajarvi	73	7	4	11
Borowiecki	46	3	7	10
Wideman	16	3	5	8
Claesson	58	1	6	7
McCormick	24	2	2	4
White	15	2	1	3
Chlapik	15	1	2	3
Condon	30	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Sieloff	1	1	0	1
Harpur	38	0	1	1
O'Brien	10	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Burgdoerfer	2	0	1	1
Anderson	54	0	0	0
Wolanin	4	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	21	23	6	166	2	3,31	,899
Condon	5	16	5	86	0	3,29	,901

LHSAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
DEMI-FINALES (4 DE 7)
Samedi 17 mars
Louiseville 4 St-Léonard 5 (P)
Dimanche 18 mars
Louiseville 4 St-Léonard 3
(Louiseville gagne la série 4-2)
Vendredi 23 mars
La Tuque 7 St-Cyrille 2
(La Tuque gagne la série 4-2)
FINALE (4 DE 7)
Vendredi 30 mars
La Tuque à Louiseville, 20h30
Samedi 31 mars
Louiseville à La Tuque, 20h30

COLLÉGIAL

DEMI-FINALES (3 DE 5)
Samedi 24 mars
Lionel-Groulx 5 Thetford 2
Dimanche 25 mars
Lennox. 3 A.-Laurendeau 2 (P)
(Lennoxville mène la série 2-0)
Thetford 2 Lionel-Groulx 4
(Lionel-Groulx mène la série 2-0)
Vendredi 30 mars
A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h
Lionel-Groulx à Thetford, 20h
Dimanche 1er avril
x- Lennoxville à A.-Laurendeau, 14h10
x- Thetford à L.-Groulx, 14h30

HOCKEY

LHJMQ

PREMIÈRE RONDE (4 DE 7)
BLAINVILLE (1) - VAL-D'OR (16)
Jeudi 22 mars
Val-d'Or 2 Blainville 3 (P)
Vendredi 23 mars
Val-d'Or 1 Blainville 5
Mardi 27 mars
Blainville 4 Val-d'Or 2
Mercredi 28 mars
Blainville 3 Val-d'Or 1
(Blainville gagne la série 4-0)
BATHURST (2) - CHICOUTIMI (15)
Vendredi 23 mars
Chicoutimi 1 Bathurst 3
Samedi 24 mars
Chicoutimi 4 Bathurst 0
Mardi 27 mars
Bathurst 3 Chicoutimi 2
Mercredi 28 mars
Bathurst 3 Chicoutimi 6
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Chicoutimi à Bathurst, 19h
RIMOUSKI (3) - MONCTON (14)
Vendredi 23 mars
Moncton 4 Rimouski 1
Samedi 24 mars
Moncton 1 Rimouski 2 (P)
Mardi 27 mars
Rimouski 6 Moncton 2
(Rimouski mène la série 2-1)
Mercredi 28 mars
Rimouski 2 Moncton 6
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Moncton à Rimouski, 19h30
HALIFAX (4) - BAIE-COMEAU (13)
Vendredi 23 mars
Baie-Comeau 2 Halifax 5
Samedi 24 mars
Baie-Comeau 3 Halifax 5
Mardi 27 mars
Halifax 2 Baie-Comeau 4
Mercredi 28 mars
Halifax 8 Baie-Comeau 1
(Baie-Comeau mène la série 3-1)
Vendredi 30 mars
Halifax à Baie-Comeau, 19h30
DRUMMOND. (5) - C.-BRETON (12)
Vendredi 23 mars
C.-Breton 2 Drummondville 5
Samedi 24 mars
Cap-Breton 5 Drummondville 4 (3P)
Lundi 26 mars
Drummondville 6 Cap-Breton 3
Mercredi 28 mars
Drummondville 4 Cap-Breton 1
(Drummondville mène la série 3-1)
Jeudi 29 mars
Drummondville au Cap-Breton, 18h
VICTORIAVILLE (6) - GATINEAU (11)
Vendredi 23 mars
Gatineau 2 Victoriaville 7
Samedi 24 mars
Gatineau 2 Victoriaville 3
Mardi 27 mars
Victoriaville 4 Gatineau 2
Mercredi 28 mars
Victoriaville 1 Gatineau 2
(Victoriaville mène la série 3-1)
R-NORANDA (7) - SHERBROOKE (10)
Vendredi 23 mars
Sherbrooke 2 R.-Noranda 1
Samedi 24 mars
Sherbrooke 2 R.-Noranda 6
Mardi 27 mars
R.-Noranda 3 Sherbrooke 0
Mercredi 28 mars
R.-Noranda 4 Sherbrooke 2
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Sherbrooke à R.Noranda, 19h30
QUÉBEC (8) - CHARLOTTETOWN (9)
Samedi 24 mars
Charlottetown 6 Québec 2
Dimanche 25 mars
Charlottetown 0 Québec 3
Mercredi 28 mars
Québec 4 Charlottetown 2
(Québec mène la série 2-1)
Vendredi 30 mars
Québec à Charlottetown, 18h
Samedi 31 mars
Québec à Charlottetown, 14h

MIDGET AAA

FINALE (4 DE 7)
Mercredi 28 mars
Trois-Rivières 2 Magog 4
(Magog mène la série 1-0)
Vendredi 30 mars
Trois-Rivières à Magog, 19h
Dimanche 1er avril
Magog à Trois-Rivières, 13h30
Mercredi 4 avril
Magog à Trois-Rivières19h
Vendredi 6 avril
x-Trois-Rivières à Magog, 19h
Dimanche 8 avril
x-Magog à Trois-Rivières, 13h30
Vendredi 13 avril
x-Trois-Rivières à Magog, 19h

LAH

Mercredi 28 mars
Texas 2 G. Rapids 2
Hershey 4 Bridgeport 6
Springfield 3 Hartford 4 (F)
Binghamton Devils 1 Syracuse 5
Laval Rocket 1 Toronto 5
Providence 2 W./B. Scranton 5
Utica 3 Rochester 2 (P)
Iowa 1 Chicago 1
Rockford 4 Manitoba 2
Cleveland à Stockton, 22h.
Bakersfield à San Diego, 22h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	55	20	,733	—
x-Boston	51	23	,689	3½
x-Philadelphie	44	30	,595	10½
New York	27	49	,355	28½
Brooklyn	24	51	,320	31

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Washington	41	33	,554	—
Miami	40	35	,533	1½
Charlotte	34	41	,453	7½
Orlando	22	52	,297	19
Atlanta	21	53	,284	20

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Cleveland	44	30	,595	—
x-Indiana	44	31	,587	½
Milwaukee	39	35	,527	5
Detroit	34	40	,459	10
Chicago	24	50	,324	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	61	14	,813	—
La N.-Orléans	43	32	,573	18
San Antonio	43	32	,573	18
Dallas	23	51	,311	37½
Memphis	20	54	,270	40½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Portland	46	28	,622	—
Okl. City	44	31	,587	2½
Utah	42	32	,568	4
Minnesota	42	33	,560	4½
Denver	40	35	,533	6½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	54	20	,730	—
L.A. Clippers	40	34	,541	14
L.A. Lakers	32	41	,438	21½
Sacramento	24	51	,320	30½
Phoenix	19	56	,253	35½

Mercredi 28 mars
Cleveland à Charlotte, 19h.
Brooklyn 111 Orlando 104
New York 101 Philadelphie 118
Atlanta au Minnesota, 20h.
Portland à Memphis, 20h.
Boston à l'Utah, 21h30.
L.A. Clippers à Phoenix, 22h.
Dallas à L.A. Lakers, 22h30.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	4	3	0	1	8	3	10
Columbus	4	3	0	1	8	3	10
New York	3	2	1	0	7	1	6
Atlanta	3	2	1	0	7	6	6
Philadelphie	2	1	0	1	2	0	4
N.-Angleterre	3	1	1	1	4	5	4
Montréal	3	1	2	0	4	5	3
D.C. United	4	0	2	2	5	9	2
Orlando	3	0	2	1	2	5	1
Chicago	2	0	2	0	4	6	0
FC Toronto	2	0	2	0	0	3	0

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	4	2	1	1	9	9	7
Vancouver	4	2	1	1	5	6	7
Minnesota	4	2	2	0	6	8	6
Dallas	3	1	0	2	5	2	5
Houston	3	1	1	1	7	4	4
Salt Lake	2	1	0	1	2	1	4
Los Angeles	3	1	1	1	3	3	4
San Jose	2	1	1	0	5	5	3
Colorado	2	0	1	1	3	4	1
Portland	3	0	2	1	2	7	1
Seattle	1	0	1	0	0	3	0

Vendredi 30 mars
Salt Lake au FC Toronto, 20h.
Samedi 31 mars
New York Orlando, 13h.
FC Vancouver à Columbus, 15h.
Portland à Chicago, 18h.
New York City à San Jose, 20h.
N.-Angleterre à Houston, 20h30.
D.C. United à K. City, 20h30.
Philadelphie au Colorado, 21h.
Montréal à Seattle, 22h.
Dimanche 1er avril
Atlanta Minnesota, 14h.



Andrew Shaw— PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Saison terminée pour Shaw

La Presse

MONTRÉAL —Andrew Shaw ne sera pas en mesure de disputer un autre match cette saison.

Doug Shaw, le père de l'attaquant du Canadien, a confirmé à La Presse que la saison de son fils était terminée. C'est une blessure au genou gauche, aggravée lors d'un match face aux Stars de Dallas le 13 mars au Centre Bell, qui explique l'absence de Shaw, qui a dû rater les sept derniers matchs de l'équipe, et qui devra aussi rater les cinq rencontres qui restent au calendrier de la formation montréalaise.

«Il a dû porter une orthèse au genou et il n'était déjà pas au sommet de sa forme avant le match contre Dallas, a expliqué Doug Shaw en entrevue téléphonique. Il n'a pas subi de commotion cérébrale ce soir-là contre les Stars, mais il a aggravé sa blessure (au genou) en chutant sur la glace, à la suite de sa collision avec Pateryn.»

Le jeu en question, survenu lors de la troisième période de la partie face au club de Dallas, avait entraîné un violent contact entre Shaw et le défenseur des Stars.

Shaw s'était écroulé à la suite de la collision et avait eu besoin d'aide pour quitter la patinoire. La semaine suivante, lors de la réunion des directeurs généraux de la LNH en Floride, Marc Bergevin, DG du Canadien, avait affirmé que l'attaquant ontarien n'avait pas subi de commotion cérébrale sur le jeu.

Shaw, il faut le préciser, traînait déjà cette blessure au genou gauche depuis le match du 13 janvier au Centre Bell, contre les Bruins de Boston. Il avait réussi un retour au jeu le 28 février, disputant sept matchs avant de tomber au combat face aux Stars. «Il n'aurait probablement pas dû disputer ces matchs-là après sa blessure contre Boston, a ajouté Doug Shaw. Mais il a déjà aussi joué malgré des côtes fracturées et aussi avec une épaule mal en point quand il était à Chicago avec les Blackhawks.»

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, le joueur du Canadien tente maintenant de déterminer s'il devra ou non subir une opération pour réparer les dommages à son genou.

À cette fin, il s'est rendu dans la région de Toronto pour obtenir l'opinion d'un spécialiste.

Shaw, 26 ans, a pris part à 51 matchs cette saison, récoltant 10 buts et 10 aides, pour un total de 20 points. Le Canadien lui avait accordé une prolongation de contrat de six ans en juin 2016, d'une valeur totale de 23,4 millions US.

«LOTERIE DAHLIN»

Les chances établies

Le Droit

OTTAWA — Le Canadien, les Sénateurs d'Ottawa et leurs autres rivaux impliqués dans le «derby Rasmus Dahlin» savent maintenant quelles chances seront attribuées à chaque rang du classement général à la fin de la saison.



Rasmus Dahlin semble être le joueur qui sera réclamé au premier rang du prochain repêchage de la LNH. —PHOTO LA PRESSE

La Ligue nationale de hockey a publié mercredi les cotes qui seront en vigueur lors de la loterie pour déterminer l'ordre de sélection au repêchage de juin prochain à Dallas, un tirage au sort qui aura lieu le 28 avril.

L'équipe qui terminera au 31e et dernier rang aura 18,5 % des chances d'obtenir le tout premier choix à l'encan annuel des meilleurs espoirs, un choix qui s'annonce facile à faire puisque tous les observateurs s'entendent pour dire que le défenseur suédois Rasmus Dahlin est de loin le meilleur joueur disponible.

À 10 jours de la fin du calendrier régulier, ce sont les Sabres de Buffalo qui occupent le dernier rang du classement général avec leurs 60 points et qui « mènent » donc cette course de tortues.

La série de six défaites consécutives des Sénateurs les a refoulés du 28e au 30e rang avec 63 points, le même total que les Coyotes de l'Arizona, qui ont un dossier identique (26-39-11) et le même nombre de gains en temps réglementaire ou en prolongation (24), mais qui étaient 29e avant d'affronter Vegas tard mercredi soir parce qu'ils ont un meilleur différentiel de buts comptés et alloués. Le Canadien pointe pour sa part au 26e rang en ce moment.

L'équipe qui terminera au 30e rang obtiendra 13,5 % des chances de gagner la loterie, contre 11,5 % pour la suivante. Les chances continuent de diminuer ensuite jusqu'au 1 % attribué à la 15e pire formation du circuit Bettman.

Il y aura en fait trois tirages différents, pour déterminer les détenteurs des trois premiers choix. Après quoi, le classement général final et les résultats des séries éimininatoires détermineront l'ordre pour les sélections 4 à 31 (qui va au champion de la Coupe Stanley).

L'an dernier, l'Avalanche du Colorado avait terminé au 30e rang, mais n'avait pas remporté la loterie malgré ses 17,9 % de chances de la gagner. Ce sont les Devils du New Jersey, cinquième pire club, qui avaient joué de chance avec leur cote de 8,5 %, ce qui leur a permis de sélectionner Nico Hischler au premier rang. À noter que depuis 2012, seuls les Maple Leafs de Toronto en 2016 (Auston Matthews) ont gagné la loterie après avoir terminé bon derniers au classement général.

Tous les espoirs sur les Jets et les Leafs

La Presse canadienne

TORONTO — Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas dans la Ligue nationale de hockey.

Quand les Flames de Calgary ont perdu leur sixième match consécutif en temps réglementaire lundi — l'aboutissement d'une épique glissade qui a achevé l'équipe —, le Canada s'est retrouvé avec seulement deux équipes qui participeront aux séries éliminatoires.

L'an dernier, cinq des sept équipes canadiennes avaient atteint les séries. Deux d'entre elles étaient passées au deuxième tour et une en demi-finales.

Les Jets de Winnipeg ont obtenu leur laissez-passer pour le tournoi printanier dimanche, tandis que les Maple Leafs de Toronto sont pratiquement assurés de leur place depuis un mois, alors qu'ils occupent le sommet de la section Atlantique.

Les partisans des deux formations souhaiteront qu'elles jouent jusque tard en juin, mais la présence de seulement deux clubs canadiens se veut un dur rappel à la réalité alors que la saison laissait entrevoir de belles choses.

Les Oilers d'Edmonton et leur jeune étoile Connor McDavid étaient les favoris de plusieurs experts pour atteindre la finale dans l'Ouest, voire même mettre fin à la disette canadienne, qui date de 1993, après leur progression de l'an dernier. Non seulement ils avaient participé aux matchs éliminatoires pour la première fois depuis 2006, ils avaient atteint le deuxième tour, perdant en sept matchs contre les Ducks d'Anaheim.

Les Sénateurs d'Ottawa n'étaient quant à eux qu'à un but de passer en finale, étant éliminés par les Penguins de Pittsburgh en prolongation dans le septième match de la finale de l'Est. Tout semblait indiquer qu'ils allaient de nouveau se qualifier cette saison.

LE MEILLEUR À VENIR

Même les équipes s'étant inclinées au premier tour en 2016-17 pouvaient espérer mieux cette saison.

La jeune et talentueuse formation des Leafs, menée par Austin Matthews, a acquis beaucoup d'expérience; les Flames disposent d'un noyau bourré de talent avec Johnny Gaudreau et Sean Monahan; tandis que le Canadien de Montréal est toujours perçu comme une menace avec Carey Price dans le filet.

Les Jets ont raté les séries l'an dernier, mais les Blake Wheeler, Patrik Laine, Mark Scheifele et Nikolaj Ehlers, notamment, permettaient de croire que le meilleur était à venir.

Du côté des Canucks de Vancouver, on ne s'attendait pas à se qualifier après deux printemps malheureux, mais avec un nouvel entraîneur-chef, l'optimisme avait gagné la côte ouest.



Les Jets ont raté les séries l'an dernier, mais l'éclosion des jeunes espoirs cet hiver permet de croire que le meilleur est à venir. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES, TREVOR HAGAN

Comment est-on arrivé là? Peut-être que la surprise ne devrait pas être aussi importante dans une LNH qui ne laisse aucune place à l'erreur. Rappelez-vous : aucune équipe canadienne n'a fait les séries il y a deux ans, une première en 46 ans.

Cette saison, Les Oilers, les Sénateurs et le Canadien n'ont jamais trouvé leur rythme cette saison.

Les Oilers ont connu un début de saison catastrophique et au 21 novembre, ils étaient 29es. Si McDavid a de nouveau livré la marchandise, il manque trop d'éléments à cette formation.

Après six semaines, les Sénateurs faisaient partie du portrait éliminatoire, mais ils ont la pire fiche de la ligue depuis.

Comme les Oilers, le Canadien a connu un mauvais départ avant de se reprendre en novembre. Mais il s'est ensuite effondré, surtout en raison des nombreuses blessures et d'une formation ne comptant aucun joueur capable de faire la différence en attaque.

Chez les Canucks, l'infirmerie remplie à pleine capacité a empêché l'équipe de faire quoi que ce soit.

Et il y a les Flames, deuxième de leur section le 8 février encore et occupant une place d'équipe repêchée aussi tard que le 25 février. Mais leur séquence de 3-10-1 et leur désastreuse série de six revers ont scellé leur sort.

Lors de la réunion annuelle des directeurs généraux, la semaine dernière, le d.g. des Flames, Brad Treliving a assuré qu'il ferait la lumière sur ce qui s'est passé cette saison.

Quatre autres d.g. canadiens devront en faire autant.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*





› SOUS LES PALMIERS

Ce trio de snowbirds s'amuse ferme dans une ligue de balle-molle en Floride regroupant une trentaine de Québécois. Dans l'ordre habituel, nous remarquons les Mauriciens **GAÉTAN DUBEAU** (un ancien joueur de l'équipe Sainte-Ursule dans la Ligue rurale), **RENÉ TURNER** de Saint-Paulin (le vétéran des vétérans qui n'a pas besoin de présentation) ainsi que **GILLES LACERTE** de Pointe-du-Lac (un excellent joueur de balle et un as golfeur). Quant au duo composé de **MAURICE LORANGER** et son fils **MICHEL**, (photo de droite) ils ont tenu leur camp printanier sur la côte ouest, à Englewood, sur le parcours Myakka Pines Golf Club.





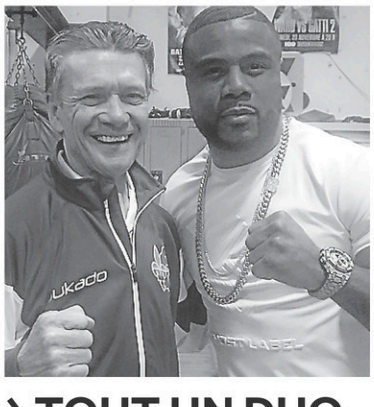
› ROCHEFORT AU MÉTABÉROUTIN

LUC ROCHEFORT devient professionnel adjoint enseignant au club Métabéroutin. La nouvelle m'a été confirmée par **RENÉ CHASSÉ**, un meneur du club trifluvien. Le nouveau venu dans le camp Ladouceur possède une belle carte de route sur la planète golf québécoise. Ainsi, il a porté les couleurs du club Royal-Bromont pendant trois saisons sur le circuit canadien (1993-1996)... Il a également œuvré au club Le Marthelinois. Finalement, au cours des 15 dernières saisons, il a cumulé entre autres les postes de professionnel adjoint et homme de terrain au club Ki-8-Eb. Fait à noter, **LUC ROCHEFORT** a disputé son premier tournoi junior à l'âge de 9 ans au club Métabéroutin. Il avait alors joué une ronde de 100 (50-50). Bonne chance, Luc, dans ce nouveau défi!

› COUP DE CIRCUIT DE CHRISTIAN TÉTREAULT



Menant plusieurs carrières de front à titre d'animateur, chroniqueur, éditorialiste sportif et auteur de best-sellers, **CHRISTIAN TÉTREAULT** a prononcé une conférence très appréciée devant les Femmes dynamiques mardi dernier, à la salle des Ormeaux. Il est ici accompagné de **LISE C. GERMAIN** (présidente), **HÉLÈNE TOUSIGNANT** (responsable des conférences) et son grand ami, **FRANÇOIS ROY**.



› TOUT UN DUO

Figure légendaire du noble art dans la région et plus encore, le très estimé **PIERRE CHIASSON** était ravi de rencontrer le multiple champion **JEAN PASCAL** lors d'une rencontre à un club de boxe de Montréal. Pascal, en passant, remonterait sur le ring pour un combat d'adieu au Québec un de ces quatre.



› TROIS GÉNÉRATIONS DE CURLEURS TALENTUEUX

La réputation de la célèbre famille Ferland dans le monde du curling dépasse par cent coudées le paysage sportif mauricien. Et la relève sera peut-être assurée chez ces champions. De gauche à droite : le jeune **ELIOT BRASCOUP**, son papa **MARTIN FERLAND**, son oncle **MICHEL FERLAND** et son grand-père **ANDRÉ FERLAND**.

› FIERTÉ DE GILLES

Coach **JEAN-FRANÇOIS GUAY** en compagnie de son fils **LUDOVIC**, joueur de centre chez les champions du tournoi atome A de Saint-Raymond. Un p'tit velours pour le papi **GILLES GUAY** de Shawinigan.



› L'ENVERS DE LA CAMÉRA

Le vétéran photographe **GILLES JOUBERT** (qui est partout à la fois avec sa caméra) pose ici en compagnie de l'olympienne **SYLVIE BERNIER** lors de sa visite à la **FADOQ** de Trois-Rivières dont le message était «Bougez et marchez pour conserver votre santé quel que soit votre âge!»

DRAVEURS

La tête haute

Étienne Boileau se donne jusqu'à la mi-mai pour prendre une décision sur l'avenir des Draveurs

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est un propriétaire en deuil, en train de digérer les derniers mois, qui a accepté de faire un post mortem de sa première saison à la barre des Draveurs de Trois-Rivières dans la Ligue nord-américaine de hockey.

Derniers au classement général, avec des gradins passablement dégarnis sauf en séries, les Draveurs ont souvent fait parler d'eux pour les mauvaises raisons cet hiver. Boileau espérait faire virer le vent en première ronde des éliminatoires mais son club a dû rendre les armes en six matchs face aux Éperviers. «Nous étions proches d'une grosse surprise. Si la fin du cinquième match nous avait souri, le post mortem aurait pu être beaucoup plus tard. Les gars ont tout donné, sincèrement. Plusieurs ont joué blessé. Je suis fier d'eux, de la façon dont ils se sont battus. Ils n'ont pas abandonné.»

«JE PRENDS LE BLÂME»

Boileau sait bien que cette élimination au premier tour couronne une campagne hyper difficile. Ses poches lui rappellent à chaque jour. Il estime avoir perdu plus de 100 000$ dans cette aventure de neuf mois.

«Je prends le blâme pour ce qui s'est passé. En bout de ligne, c'est moi qui prends les décisions finales. Mais j'avais hérité d'un gros mandat. On a amorcé l'année avec une liste de protection dégarnie. Puis, on a voulu faire plaisir aux gens en ajoutant un dur à cuire populaire en Jon Mirasty. Le problème, c'est que ce dernier n'était pas du tout en forme, il avait l'air du bonhomme Pillsbury quand il s'est pointé pour deux matchs en début d'année. Je lui ai dit que c'était inacceptable, de me rappeler quand sa condition physique serait à point. Il n'est jamais revenu», laisse tomber Boileau, qui a très mal paru d'avoir accepté de livrer Kevin Gadoury aux Éperviers dans cette transaction, puisque Gadoury a terminé en tête des pointeurs de son équipe!

> **«Je suis venu ici par passion. J'ai mis mes trippes sur la table. Je ne suis pas parfait, je fais des erreurs comme tout le monde. Mais j'ai toujours eu le bien de la concession en tête.»**

«D'autres événements sont venus affecter notre rendement. La blessure à Frédéric Saint-Denis, par exemple. L'ancienne administration avait dilapidé notre liste, on avait donc moins de profondeur que les autres clubs. L'effet a été direct sur nos résultats.»

Quant aux lamentables performances aux guichets de son club, Boileau ne sait trop comment l'expliquer. Il abaissé le prix des billets, et de la bière. Il a mis sur pied quelques promotions. Sans succès. «On me disait que les gens ne venaient pas parce que je suis un gars de l'extérieur. Or les gens ne venaient pas plus l'an dernier avec des actionnaires locaux! Il n'y a eu personne de la place non plus qui a levé la main pour prendre le club quand M. Lavertu a décidé de se retirer. J'ai sauvé l'équipe, j'ai peut-être même sauvé la ligue en acceptant d'investir ici. Je ne vis peut-être pas ici mais j'ai investi ici», se désole Boileau. «Il y a eu des rumeurs qui ont fait mal. Comme celle qui disait que je voulais déménager le club à Saint-Jean-sur-Richelieu l'an prochain. Ce n'est pas vrai du tout! Il n'y en aura pas de Ligue nord-américaine là-bas», tranche l'homme d'affaires de la métropole.

Malgré tout, Boileau dit conclure cette première année la tête haute. «Je suis venu ici par passion. J'ai mis mes trippes sur la table. Je ne suis pas parfait, je fais des erreurs comme tout le monde. Mais j'ai toujours eu le bien de la concession en tête.»

Il doit maintenant réfléchir sur la suite des choses. Veut-il tenter de nouveau sa chance en 2018-19?

«J'ai besoin de temps pour tout analyser. Il manque environ 450 personnes par match pour boucler le budget, est-ce qu'on peut arriver à aller chercher le bout qui manque? Je dois aussi parler à la Ville, voir s'il y a moyen d'obtenir un peu plus d'aide.»

«Je veux faire du hockey. Mais pas en mettant au péril mes autres compagnies ou encore la santé financière de ma famille. Alors je vais prendre le temps de tout analyser avant de prendre une décision. J'ai eu chaud pas mal en février quand les finances n'allaient plus du tout. J'ai demandé de l'aide des autres proprios de la ligue, ils ont refusé de me donner un coup de main. Je ne veux pas revivre un tel scénario.»



Étienne Boileau croit que la blessure subie par Frédéric Saint-Denis a eu un impact direct sur les performances des Draveurs. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Cure minceur pour la KHL

The Associated Press

MOSCOU — Pour une deuxième année consécutive, la Ligue continentale de hockey (KHL) s'impose une cure minceur.

Le circuit a en effet décidé de retrancher deux formations et d'abaisser son plafond salarial alors qu'elle tente de se sortir du marasme dans lequel elle est plongée.

Considérée par plusieurs comme la plus puissante ligue après la LNH, la KHL passera à 25 équipes pour la saison 2018-19 après le retrait du Lada de Togliatti et le Iougra de Khanty-Mansïisk.

Les deux clubs ont connu une mauvaise saison sur la patinoire comme à l'audimat, en plus de se fier largement aux fonds gouvernementaux pour payer de faibles salaires à ses joueurs.

Une troisième équipe, le Severstal de Cherepovets, a obtenu un sursis après s'être qualifié pour les séries éliminatoires.

La KHL tente de se départir des équipes qu'elle considère comme des fardeaux, tandis que la ligue devient de moins en moins compétitives: le SKA Saint-Pétersbourg et le CSKA Moscou, deux des équipes les mieux financées du circuit, écrasant plus souvent qu'autrement toute compétition.



La nostalgie payante



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

COMMENTAIRE

SHERBROOKE — Voilà, c'est le temps de la nostalgie printanière du baseball majeur à Montréal. Présentation de deux matchs préparatoires, défilé d'anciens joueurs des Expos de Montréal, et répétition ad nauseam de comment c'était l'fun, à l'époque, le baseball à Montréal. Et surtout, une litanie de commentaires et analyses d'un possible retour de la MLB à Montréal.



Même si une ville témoigne son amour pour un sport qu'elle a perdu, ça ne signifie pas grand-chose dans l'équation de rentabilité de ces mégaentreprises et de leurs budgets astronomiques. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

J'y suis allé, il y a quelques années, voir l'un de ces matchs.

Je vous avais d'ailleurs fait état de ma déception. De la vétusté du stade olympique. De cette équipe qu'on ne pourrait pas se payer, etc.

Mon discours n'a pas changé aujourd'hui.

Comprenez-moi bien, j'adore le baseball. J'y joue même de façon récréative. J'ai un pool de baseball perpétuel et je vais autant que possible voir au moins un match chez nos voisins américains, ou même à Toronto. Pour moi, baseball égale été. Et rien ne m'enchanterait plus que le retour d'une équipe professionnelle à Montréal.

Mais baseball majeur et Montréal, l'équation est moins sûre.

On peut bien remplir ce stade olympique trop vaste et pas accommodant pour le baseball autant de fois que vous le voulez pour des matchs préparatoires. Ça ne changera rien.

Et que le projet d'un futur retour des Expos soit soutenu ou non par le palier politique municipal, visiblement, ça ne change rien non plus. Malgré le tapage médiatique de Denis Coderre, le dossier piétine toujours. Et comme la nouvelle mairesse ne semble pas des plus emballées...

Ironiquement, Montréal aimerait avoir un nouveau stade afin d'attirer une nouvelle concession du baseball majeur (ou un transfert) ou encore, avoir une équipe afin de motiver la construction d'un nouveau stade.

À Québec, au bout de l'autoroute 20, on a construit un nouvel amphithéâtre, dans l'éventualité de l'arrivée d'une nouvelle équipe (ou d'un transfert de concession) à Québec.

Le pari, onéreux et risqué, n'a toujours pas payé. Pas d'équipe de la LNH en vue.

Que les milliardaires du sport professionnel nord-américain quémandent l'implication gouvernementale afin de bâtir les infrastructures qu'ils exploitent ensuite à leur profit n'a pas trop de sens à mon avis.

On peut bien parler de retour de taxes, de visibilité tant qu'on veut, je trouve ça juste un peu obscène.

Vous pouvez aussi arguer que l'économie en général, et surtout celle du baseball majeur, a bien évolué depuis le départ des Expos en 2004.

Je suis d'accord.

L'instauration d'une taxe de luxe spéciale aura permis à des petits marchés de se renflouer et même de devenir compétitifs.

Par contre, je vous rappelle que la MLB a sanctionné tout récemment certaines équipes, comme la Floride et Pittsburgh, en les accusant de ne pas utiliser ces fonds pour améliorer sensiblement leurs équipes. Moment donné.

C'est un bien drôle de monde, le sport professionnel.

Même si une ville témoigne son amour pour un sport qu'elle a perdu, ça ne signifie pas grand-chose dans l'équation de rentabilité de ces mégaentreprises et de leurs budgets astronomiques.

Juste en terminant, voici le top 5 des plus gros budgets pour les équipes de la MLB pour 2018 tel que compilé par Associated Press : Red Sox de Boston (223 millions), Giants de San Francisco (203 millions), Cubs de Chicago (183 millions), Dodgers de Los Angeles et Nationals de Washington (180 millions) et Angels d'Anaheim (170 millions).

Tout ça en devise américaine.

Est-ce que Montréal peut suivre la parade?

FINALE MIDGET AAA

L'invincibilité des Estacades tombe

La Tribune



William Grimard a connu une autre bonne sortie entre les poteaux mais les Cantonniers ont néanmoins eu le dessus. —PHOTO LA TRIBUNE

MAGOG – La séquence victorieuse des Estacades de Trois-Rivières dans les séries de la Ligue midget AAA est maintenant chose du passé. Les Cantonniers de Magog ont brisé l'égalité avec deux buts dans les cinq dernières minutes de la troisième période en route vers une victoire de 4-2 devant 1179 spectateurs réunis à l'aréna de Magog. Les Cantonniers prennent donc les devants 1-0 dans cette finale quatre de sept.

La longue inactivité des Estacades qui avait disputé leur dernière joute 10 jours plus tôt a pesé lourd lors des 40 premières minutes de jeu. Néanmoins, les visiteurs ont été les premiers à faire scintiller la lumière rouge lorsque Tommy Luneau a profité d'une bévue dans le territoire magogois pour surprendre Rémi Poirier d'un tir précis. Une avance de 1-0 après 20 minutes de jeu plus que satisfaisante considérant que les Estacades éprouvaient de la difficulté à se mettre en marche.

Ça ne s'est guère amélioré à la période médiane pour les Trifluviens qui ont été complètement embouteillés dans leur zone. Les Cantonniers ont alors marqué leurs deux premiers buts. Une période dominée 19-6 par les adolescents de Félix Potvin qui étaient déchaînés. C'est sans compter les poteaux frappés par ceux-ci. Solide depuis le début des séries, le portier William Grimard a sauvé les meubles pour les siens dans cet engagement où on a vu l'entraîneur Frédéric Lavoie demander un temps d'arrêt pour sermonner ses patineurs au banc dans l'espoir de les secouer.

LA FAMEUSE TROISIÈME

À maintes reprises depuis le début des séries les Estacades ont fait de la troisième période celle où ils ont éclipsé leurs rivaux. Le scénario semblait vouloir se répéter lorsque le capitaine Vincent Sévigny a profité d'une attaque massique pour provoquer l'égalité.

Une punition imposée à Patrick Guay immédiatement après le but égalisateur de Sévigny est venue bien près de coûter un autre but aux Magogois, mais le prolifique Mavrick Bourque a raté complètement son tir alors qu'il n'avait qu'à pousser la rondelle dans une cage déserte. Le pointage est demeuré 2-2 jusqu'au but décisif du joueur affilié Alexandre Doucet à 15:32 qui a profité d'une mêlée devant Grimard pour le prendre en défaut. D'ailleurs, les champions du calendrier régulier ont marqué tous leurs buts de la même façon en sautant sur des rondelles libres qui traînaient aux pieds de Grimard. Guay a complété lorsque Frédérick Lavoie avait retiré son gardien en faveur d'un sixième attaquant. Cette fois, la magie n'a pas opéré pour les Estacades.

Frédéric Lavoie avait raison de redouter la longue inactivité des siens pour ce match numéro un de la finale. «Je m'attendais quand même qu'on leur donne une meilleure opposition, surtout dans les deux premières périodes. On commence à manquer de munitions à la ligne bleue avec des défenseurs blessés et malades. On avait tout de même une chance de gagner en troisième période. Mais il faudra afficher plus de caractère.»

Félix Potvin demeurait calme dans la victoire des siens. «Nos deux punitions en début de troisième période leur ont donné un second souffle, mais j'ai aimé la réaction des gars sur le banc. On a joué de la bonne manière et cela a fini par payer en fin de partie», a-t-il commenté. La finale se poursuivra vendredi à Magog.

Un ton plus conciliant

La mairesse Plante trouve que l'offre de Bronfman est «un bien meilleur *deal*»

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le ton de la mairesse de Montréal a changé dans le dossier du retour des Expos.

Après que Stephen Bronfman, qui dirige le groupe de gens d'affaires qui tentent de ramener un club du Baseball majeur à Montréal, eut déclaré qu'il ne souhaitait pas d'argent de la part des Montréalais, mais bien l'appui de Valérie Plante, la mairesse a fait preuve d'une ouverture qu'on ne lui connaissait pas jusqu'ici.

«Écoutez, on a une rencontre d'ici deux semaines avec M. Bronfman. J'ai bien hâte à cette rencontre-là et je trouve que déjà, c'est un bien meilleur deal», a-t-elle déclaré mercredi, lors d'un point de presse à l'hôtel de ville.

La veille, avant la présentation du deuxième match préparatoire des Blue Jays de Toronto au Stade olympique, Bronfman a répété qu'il ne voulait pas de l'argent des contribuables montréalais.

«J'ai hâte de la rencontrer. Il faut que tous soient sur la même longueur d'onde. (...) On n'a pas besoin des sous de la Ville de Montréal, mais on a besoin d'un peu d'aide», a-t-il précisé.



Valérie Plante a fait preuve d'une plus grande ouverture envers le baseball.
— PHOTO LA PRESSE



Stephen Bronfman va rencontrer la mairesse de Montréal d'ici deux semaines.
— PHOTO LA PRESSE

On sent un allégement de la position du côté de Mme Plante et de son équipe. Mardi, Eric Alan Caldwell, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des transports et de l'urbanisme, a accordé une entrevue à La Presse canadienne, tandis qu'en soirée, Benoît Dorais, président du comité exécutif, a accompagné quelques conseillers de Projet Montréal, dont Rosannie Filato, responsable des sports et loisirs, qui sont venus livrer un message d'ouverture envers le projet. «Il y a une volonté à Montréal d'avoir du baseball», a déclaré M. Dorais, qui n'a pas voulu parler de référendum en cas d'investissement public.

«On est sur le principe plus que dans la mécanique. Ce sera à définir. De toute façon on est loin d'avoir un projet concret. On voit qu'il y a beaucoup de travail qui se fait en ce moment par les investisseurs. On voit que la volonté est là. Quand ce sera le temps, notre administration va s'asseoir et discuter avec les différents partenaires: la communauté d'affaires, le gouvernement du Québec. On en est là. On a le temps (de trouver) la mécanique, mais nous sommes fermes sur le principe.»

L'appui de la mairie est primordial au projet. Sous le couvert de l'anonymat, un haut dirigeant du Baseball majeur a révélé à La Presse canadienne la semaine dernière que la MLB fait tout ce qui est en son pouvoir présentement pour obtenir le soutien de tous les paliers de gouvernement à Oakland et Tampa Bay, où les Athletics et les Rays souhaitent se doter de nouveaux domiciles. «Nous n'irons pas dans un marché où nous ne l'aurions pas», a affirmé cet interlocuteur.

BLUE JAYS

Martin pense aux éliminatoires

La Presse

MONTRÉAL — Comme les autres équipes du baseball majeur, les Blue Jays attaquent la nouvelle saison dans les prochaines heures. L'optimisme règne au sein de l'équipe, qui a ajouté plusieurs joueurs à son alignement durant l'hiver, mais aucun gros nom. Alors que les Yankees de New York et les Red Sox de Boston ont notamment ajouté Giancarlo Stanton et J.D. Martinez, les Jays ont greffé des releveurs et des réservistes dans l'avant-champ. Il n'est donc pas si étonnant qu'on parle peu d'eux à l'aube de cette nouvelle saison. «Nos acquisitions n'ont peut-être pas fait autant parler que celles de certaines autres équipes, mais je pense qu'elles ont été judicieuses», a estimé Russell Martin.

«On a beaucoup de lanceurs de puissance dans l'enclos avec les additions de John Axford, de Seung-Hwan Oh et de quelques autres. On comptait déjà sur Ryan Tepera, Roberto Osuna et Danny Barnes. On a également ajouté de la vitesse aux positions de voltigeurs et des bons joueurs d'avant-champ.»

Martin est également optimiste quant aux lanceurs partants de son équipe. Aaron Sanchez semble avoir réglé son problème d'ampoules aux doigts, qui lui a fait rater l'essentiel de la saison dernière. J.A. Happ a remporté 20 victoires il y a deux ans, et il y a bien sûr le flamboyant Marcus Stroman. «C'est un des meilleurs lanceurs de la ligue. Il lance fort pour un gars de ce gabarit. C'est un peu comme Pedro Martinez à l'époque. C'est un gars super compétitif, qui attaque les frappeurs et qui possède une bonne balle rapide», a analysé Martin.

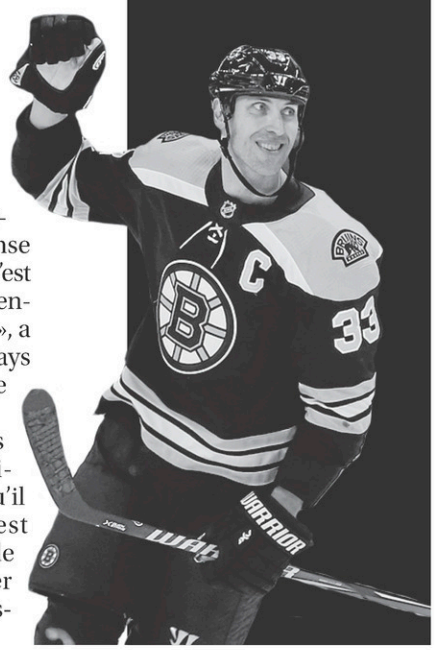
Les Jays participeront-ils aux séries éliminatoires comme en 2015 et 2016 ? Leur décevante saison de 2017 était-elle une anomalie ou le début d'une période de transition pour une équipe composée en large partie de vétérans aguerris? «On a un bon club et je pense qu'on peut atteindre les séries. C'est un cliché, mais on doit se concentrer sur un seul match à la fois », a dit Martin, qui estime que les Jays sont mieux outillés pour faire face à la saison.

«Je pense qu'on a un peu plus de profondeur. Dans une saison de 162 matchs, c'est sûr qu'il va y avoir des blessures. C'est donc important d'avoir assez de joueurs capables de remplacer les partants afin de pouvoir rester compétitifs.»

CHIFFRE DU JOUR

1

Les Bruins ont offert une saison de plus au vétéran défenseur de 42 ans Zdeno Chara. Le vainqueur du trophée Norris en 2009 a accepté les termes d'une prolongation d'une saison et 5 millions $ US. Des clauses de bonis pourraient lui permettre de mettre la main sur 1,75 million $ de plus.



POUR UN TEMPS LIMITÉ

NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

24 VERSEMENTS

PRIMO INTERNATIONAL Sectionnel PTR-912554

ÉPARGNEZ 150$



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1099,99 | 39,86 / 24 mois

Courant: 1249,99

sur tous les meubles, les matelas et la décoration

OREILLER DE CORPS GRATUIT
À L'ACHAT DE CETTE BASE DE LIT ARTICULÉ

Zedbed

Lit électrique complet avec matelas en viscose PTR-621126



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1999,99 | 72,47 / 24 mois

Courant: 2089,99

LA-Z-BOY

Fauteuil berçant et inclinable PTR-679134



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

INCLINABLE

499,99 | 18,11 / 24 mois

Mobilier de salle à manger 5 pièces PTR-911673



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

999,99 | 36,23 / 24 mois

CONCOURS EXCLUSIF
À tous ceux qui auront complété leur profil client

DU 26 MARS AU 29 AVRIL, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER l'un des 2 fauteuils inclinables motorisés



RELAXON elran une valeur de 1059,99$

POUR PARTICIPER : Rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» ou «Relaxon» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

NOUVEAU MAGASIN **TROIS-RIVIÈRES**

1er anniversaire

Nos magasins seront fermés ce dimanche.

Joyeuses Pâques

Livraison gratuite*

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU | 2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 17 avril 2018. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.